L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

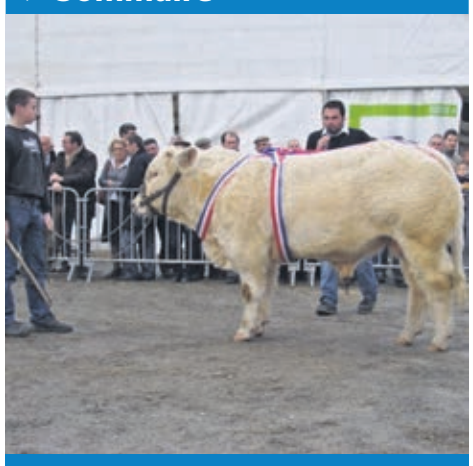
Terres de Bourgogne

N° 1090 - VENDREDI 03 DÉCEMBRE 2010 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Foire aux veaux reproducteurs
Luzy, vitrine du savoir-faire des éleveurs *(P5)*

P 03 **Actualité** Côte d'Or
Laboratoire départemental: un atout méconnu des éleveurs

P 05 **Actualité** Nièvre
Chambre d'agriculture: vers une réorganisation des services

P 07 **Actualité** Yonne
Cavap-Vanagri: une année difficile

P 08 **Actualité** Bourgogne
MSA Service Bourgogne: Une offre qui vise la ruralité

P 10 Vie **Syndicale**
PAC 2014: les grandes cultures se positionnent

P 11 Vie des **OPA**
Groupama au «cœur» de la prévention

Encarté avec cette édition: Agri Méca 21 (sur certains cantons)

Dégâts de gibier

Le plan de chasse remis en question



Un responsable de la FNSEA a rencontré le directeur régional de l'agriculture et de la forêt. Il a tenté de le persuader de mettre fin au plan de chasse dans l'Yonne et en Côte d'Or. Peine perdue car le Draf souhaite *«connaître le nombre de sangliers prélevés»*. *P.09*





l'Agenda

Côte d'Or

JA Assemblées cantonales 2010

Voici les dates des prochaines assemblées générales cantonales des jeunes agriculteurs de Côte d'Or :
• Vitteaux : le 3 décembre à 20h à la salle des jeunes à Vitteaux,
• Seurre : le 10 décembre à 14h à la salle de la coopérative à Seurre.
Les AG restent à définir pour les cantons d'Is-sur-Tille/Selongey, Nolay, Saulieu/Liernais, Semur-en-Auxois, St Jean de Losne et Venarey-les-Laumes. A l'ordre du jour de ces assemblées: assemblée statutaire, présentation et inscription aux groupes de travail JA 21, thème : fonctionnement du réseau JA, PAC post 2013.

GDS Assemblées cantonales 2010

Voici la liste des prochaines assemblées cantonales du GDS de Côte d'Or:
• Canton de Nolay : vendredi 3 décembre à 9h30, salle de la Mairie à Nolay.
• Canton de Fontaine Française : lundi 6 décembre à 14h00, salle de la Mairie à Fontaine Française
Assemblée générale du GDS jeudi 9 décembre à 9h30, salle Rhénanie Palatinat au CRIS à Dijon.

FDSEA Réunions cantonales

Voici le planning des réunions cantonales de la FDSEA de Côte d'Or. Pontailler : 6 décembre à 14 heures à la salle de la mairie. Précy : 6 décembre à 9 heures à la salle de la mairie. Recey : 8 décembre à 10 heures à la petite salle du foyer. Grancey : le 8 décembre à 14h30 à la salle de la mairie. Pouilly : 8 décembre à 14 heures au pôle de Pouilly. Aignay : le 9 décembre à 20 heures à la salle de la mairie de Duesme. Venarey : 10 décembre à 9h30 à la salle des fêtes de Boux-sous-Salmaise. Viteaux : 10 décembre à 14 heures à la salle des jeunes vers la salle Gueniot. Nolay : le 10 décembre à 14 heures à la salle de la mairie. Laignes : le 13 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Marcenay. Châtillon : le 13 décembre à 14h30 à la salle converset mairie. Baigneux : le 13 décembre à 20 heures à la salle de la mairie. Montigny : le 14 décembre à 9h30 à la salle de la mairie à Belan-sur-Ource. Saint-Seine : le 14 décembre à 14h30 à Francheville.

Dijon-Céréales Assemblée générale le 7 décembre

Dijon Céréales tiendra son assemblée générale le mardi 7 décembre à 10 heures 30 à l'amphithéâtre Romanée Conti au Palais des Congrès de Dijon. Participation de Joseph Nicot, président de l'association nationale des meuniers de France, intervention de Marc Touati, économiste, chroniqueur et directeur général de Global Equities. "Sortie de crise : comment l'économie française peut rimer avec reprise ?"Une table ronde suivra l'intervention.

«Bienvenue à la ferme» Marché de Noël le 9 décembre

Une quinzaine de producteurs seront présents toute la journée du jeudi 9 décembre (de 10h30 à 17 heures) sous chapiteau devant la maison de l'agriculture (42, rue de Mulhouse), ainsi que dans le hall, pour faire déguster, découvrir et préparer les fêtes de fin d'année. Préparez votre repas en passant par le foie gras, le saumon fumé, la viande de daguet ou la volaille, le boudin truffé,le porcelet, les escargots,le fromage de chèvre, l'époisse fermier, sans oublier les chocolats, les liqueurs et les douceurs de toutes sortes, ainsi que les vins de Bourgogne et cette année, le Crémant du Châtillonnais. Les sapins de Noël seront également de la partie (sur commande et vente sur place). Renseignements : ADTR - Bienvenue à la ferme au 03 80 68 66 50.

CER France Assemblée générale le 10 décembre

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, CER France organise une conférence-débat le vendredi 10 décembre à 14h30 (salle des Congrès – 1b rue Moïse Lévy à GRAY). Intervention de Franck Lehuède, chercheur au Credoc (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Les attentes et les comportements d'achat du consommateur évoluent en profondeur. Ces tendances influencent les entreprises qui innovent tous azimuts : nouveaux produits et services, nouveaux modes de distribution. En dressant le panorama de ces changements, l'intervenant analysera les opportunités de développement qu'ils recèlent pour les Petites Entreprises, les nouvelles stratégies mises en œuvre par la grande distribution et le rôle primordial que le web est amené à jouer.



Nièvre

JA Concours de jugement de bétail le 4 décembre

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Corbigny organisent un concours de jugement de bétail le samedi 4 décembre à partir de 14h00 sur l'exploitation du Gaec des Étangs à Sauvin, commune de La Collancelle. Début du concours à 14 heures suivi d'un concours de pesée d'un bovin et d'une présentation et démonstration de matériels.
Remise du Palmarès à 18h00, suivi d'un vin d'Honneur

AQPS Vente de juments à Cercy la Tour

Vente amiable de 26 juments pleines AQPS sélectionnées le 17 décmbre aux Haras de Cercy la Tour à partir de 8h30. 9h00 : présentation des étalons, une quinzaine dont Gris de Gris (achat 2010), dont les étalons confirmés, Dom Alco et Fragrant Mix et encore Day Flight, Network, Crossharbour. 10h00 : présentation des juments pleines à vendre par lot de 7 juments. 11h00 : Assemblée générale de l'Union AQPS à la Salle François Mitterrand avec remise des trophées. 13h00 : Repas. 15h00 : Attribution des cartes de saillies au Haras de Cercy
Contact : Claire Loyer Union des Eleveurs AQPS du Centre-Est Creps de Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin 21 000 DIJON
Tel : 06 58 47 85 85 - Fax : 03 80 31 62 93

JA Finale de jugement de bétail le 12 décembre

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Corbigny organisent la finale départementale des concours de jugement de bétail le dimanche 12 décembre à partir de 10h00 sur l'exploitation du Gaec Dubuis à Chitry-les-Mines. Cette journée du 12 décembre sera placée sous le signe des énergies renouvelables avec notamment (expositions de chaudières à granulés de bois, à copeaux, de panneaux solaires, de pompe à chaleur, de cuve de récupération d'eau de pluie… ainsi qu'une démonstration de déchiquettage de bois offerte par la Cuma départementale). Les visiteurs pourront également découvrir les productions locales dans le cadre d'un marché fermier. Côté détente, diverses animations vous seront proposées : lancer de petites bottes, jeux d'adresse avec télescopique, pesée d'un âne et d'un bovin… Une vitrine avicole sera également présente.

Wimax Installation prise en charge jusqu'au 31 décembre

Le haut débit partout dans la Nièvre, c'est l'ambition du Conseil Général. Pour cela, il a délégué à Nivertel le soin de développer la boucle de fibre optique et l'installation des antennes Wimax dans le département.
L'utilisation de la technologie Wimax nécessite une antenne et un modem, en plus de la connexion internet. Ces équipement représentent un investissement de l'ordre de 250 €. Nivertel prolonge la prise en charge des frais d'installation jusqu'au 31 décembre 2010. N'hésitez pas à appeler le 0810 58 00 58 pour avoir tous les renseignements nécessaires et ne tardez pas si vous voulez profiter de cette offre.

Yonne

Apecita Permanence le 16 décembre

La prochaine permanence de l'Apecita se tiendra le 16 décembre à la Chambre d'agriculture, à Auxerre. Rens 03 86 94 22 11

JA Finale de jugement d'animaux le 4 décembre

Les JA de l'Yonne et les JA du canton de Saint-Sauveur organisent la finale départementale de jugement d'animaux, samedi 4 décembre, sur l'exploitation de Mickael Arnoult, à La Breuille, commune de Lainsecq. Début de la journée à 10h avec les épreuves de sélection, ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans, de l'Yonne et des départements limitrophes (jeunes en formation, aides familiaux ou salariés). A partir de 14h aura lieu la finale départementale. Les vainqueurs, à l'issue de cette journée, iront défendre les couleurs de l'Yonne, lors du 120ème Concours général agricole de Paris en février prochain. Journée ouverte à tout public, avec visite de l'exploitation et du système de robot de traite. Nombreuses animations pour enfants et adultes, découverte des animaux de la ferme etc.

FDSEA Réunions cantonales

Calendrier des prochaines réunions syndicales de la FDSEA de l'Yonne :
• Pont-sur-Yonne : lundi 6 décembre, à 9 h, salle polyvalente, rue de l'ancienne poste à Pont -sur-Yonne
• Sergines : lundi 6 décembre, à 14 h 30 (salle en attente)

Arvalis Réunions en décembre

En collaboration avec la chambre d'agriculture de l'Yonne et le CETIOM, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
• mardi 7 décembre, à partir de 9 h. Le matin pour les oléagineux et l'après-midi pour les céréales à paille, à la salle des fêtes de Saint-Clément
• vendredi 17 décembre (même programme et mêmes horaires), à la salle de Conférence du Crédit agricole à Auxerre.

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur AgriBourgogne.fr

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or Comment m'informer sur la cessation et la transmission de mon exploitation agricole ?

Vous avez 55 ans ou plus, vous êtes agriculteurs ou agricultrices ; vous vous interrogez sur le devenir de votre exploitation. Une formation vous est proposée sur cette thématique le 8 décembre à Dijon ou le 15 décembre à Vitteaux. La retraite agricole, la transmission des baux et des différents droits à produire, la réflexion sur cette nouvelle étape ; tous ces thèmes seront abordés lors de cette journée d'échange. Contact et informations : ODASEA de Côte d'Or 42, rue de Mulhouse 21 000 Dijon 03 80 68 67 84.

Nièvre Maintenir un maximum d'exploitations sur le canton de Luzy

La Chambre d'Agriculture en lien avec la Communauté de Communes entre l'Alène et La Roche travaillent sur le canton de Luzy afin de maintenir un maximum d'exploitations agricoles. Des actions à destination des jeunes souhaitant s'installer et des futurs cédants sont mises en œuvre pour que des exploitations soient transmises à de jeunes agriculteurs. Un comité de pilotage composé d'agriculteurs du canton réfléchit et met en œuvre la politique à suivre pour atteindre l'objectif fixé. Toutes les personnes intéressées pour travailler sur le thème Installation/Transmission sont les bienvenues. Pour plus d'informations, contacter Maxime ALBERT au 03 86 93 04 05, Chambre d'agriculture de Decize.

Yonne Candidat au RDI recherche pépinière

Homme marié, deux enfants, actuellement commercial dans ce secteur d'activité recherche, pour son installation, à reprendre et développer une pépinière généraliste (plants forestiers, ornementaux, de sapins de noël...) en location ou à l'achat dans la région Bourgogne. Ouvert à toute proposition. Réf : 089080055. Pour de plus amples informations, contactez Marc ABONNET au 03 86 94 21 95.

Visite du laboratoire départemental

Un atout méconnu des éleveurs

Le Conseil général de Côte d'Or a proposé, en début de semaine, la visite du laboratoire départemental dont il a le rôle de gestionnaire. Les représentants de la FDSEA, du GDS et de la Chambre d'agriculture se disent étonnés et fiers de la performance et de la réactivité de cet outil.



Dominique Guyon (vice-président de la Chambre d'agriculture), Pascal Martens (président du GDS) et Fabrice Faivre (président de la FDSEA) ont participé à la visite du laboratoire départemental.

Situé rue Hoche à Dijon, à quelques pas de la gare, le laboratoire départemental de la Côte d'Or fait partie des dix laboratoires les plus importants de France. Il veille notamment à la bonne qualité des productions animales. Les analyses vétérinaires font partie de son quotidien (en plus de l'analyse des eaux et des aliments). Ce laboratoire emploie plus d'une centaine de personnes. Il intervient auprès des éleveurs et des vétérinaires pour les aider dans leurs diagnostics. Il intervient également auprès des abattoirs pour garantir la qualité des carcasses qui entreront dans la chaine de transformation.

Actualité très «tuberculose»

Une des fonctions du laboratoire est la recherche des maladies chez les animaux. Quatre secteurs composent cette fonction dont celui de l'immunologie. Dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, une analyse est de plus en plus demandée : le dosage de l'interféron. C'est d'ailleurs cette technique qui a permis d'obtenir la mise en place de l'abattage partiel. Il n'y avait que quelques analyses à titre expérimental en 2007, alors que son nombre va dépasser les 10 000 unités cette année. Cette technique a été développée avec le concours de l'Afssa et du laboratoire départemental de la Dordogne. En biologie moléculaire, le laboratoire intervient également en tuberculose et notamment sur la faune sauvage. Plus de 1000 PCR mycobactériennes Bovis ont été réalisées cette année. Le laboratoire côte d'orien est le premier a avoir dépisté les premiers cas français de tuberculose sur blaireaux. Cet établissement de 3200m^2 s'occupe également d'autopsie, de parasitologie et de virologie dans sa partie vétérinaire.

Satisfactions unanimes

Fabrice Faivre, président de la FDSEA, et Dominique Guyon, vice-président de la Chambre d'agriculture, ont salué les outils *«fantastiques»* présents dans ce laboratoire. Pascal Martens a fait remarquer l'«importante prise en compte» des demandes techniques du monde agricole. Le président du GDS a ajouté qu'un tel outil à la pointe du progrès était un atout indéniable pour les éleveurs pour *«lutter contre les maladies actuelles et futures»*. Pierre Aubert, directeur départemental de la protection des populations, notait le «maximum de garanties» apportées par ce laboratoire : *«le niveau maximal de sécurité est atteint»* commentait le directeur de la DDPP. De son côté, François Sauvadet a tenu à lancer un *«appel à la filière»* : le président du Conseil général a rappelé qu'il n'y avait *«pas plus sûr que la Côte d'Or»* en ce qui concerne le sanitaire.

AURÉLIEN GENEST



François Sauvadet et Marc Frot (président et vice-président du Conseil général) en compagnie de Cécile Legrand, nouvelle sous-préfète de Montbard.



Test d'antibiotiques pour les bovins : plus les «cercles» sont grands et plus l'antibiotique, qui est placé au centre, est efficace. Le diamètre des «cercles» est proportionnel au nombre de bactéries éliminées.

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L'OFFRE SAV DU MOIS



Rémy, Responsable après-vente

Pensez à l'entretien préventif de vos tracteurs & moissonneuses-batteuses

+ de sérénité

+ de sécurité

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE DU MOIS



par Pierre

SP CIAL STOCKAGE et JOUETS jusqu au



GASOIL «NON ROUTIER»
Il est préconisé de le stocker dans une cuve spécifique et propre.
Par contre sa règle de fiscalité reste la même que le fuel domestique.
Citerne polyéthylène 5000 l. PRESSOL
Double enveloppe pour gazole/fioul.
Equipée pompe 230 V. 60 l/min, compteur, flexible 6 m.,
pistolet automatique, filtre Hydrosorb. Garantie 3 ans sur le moteur de la pompe
(Réf. YH26562)

3500 €HT



Pour vos cadeaux de NOEL, un large choix de jouets miniatures vous attend.

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

■ Varois 03 80 68 07 80 ■ Laignes 03 80 81 60 55 ■ Autun 03 85 52 61 68

Une étude menée par la Chambre d'agriculture

Mesurer l'efficacité économique des systèmes herbagers

Les ingénieurs du réseau des Chambres d'agriculture observent et analysent l'évolution des élevages de races à viande sur la zone traditionnelle du grand Massif Central depuis des années. A partir des données tirées des EDE et des élevages de référence, ils analysent la santé économique des exploitations et la projection dans le temps.

La crise qui touche ce secteur et l'évolution de la PAC marquent une dégradation de leur situation depuis les années 2000. Mieux cerner les paramètres qui doivent permettre aux éleveurs d'optimiser l'efficacité de leur élevage est l'objectif des services de la Chambre d'Agriculture. Lors de la présentation aux journées de Jalogny début octobre, en session de la Chambre d'Agriculture , puis lors de la réunion des OPA le 18 novembre, Christian Bourge a présenté les observations du réseau charolais.

Un nombre d'éleveurs qui fond et des élevages qui concentrent les animaux

Les dossiers recueillis par les services de l'EDE constituent une richesse pour mesurer l'évolution de la taille des élevages, l'âge des éleveurs, la production et bien sûr l'évolution du cheptel, richesse qu'il faut conserver. Avec une très grande amplitude dans les résultats techniques et économiques dans les élevages, il faut noter une progression technique indiscutable. C'est une note optimiste qu'il convient de souligner. Cependant, des marges de progrès restent possibles pour tous les élevages qui se situent dans la moitié inférieure dans un département où l'élevage de naisseurs et la vente de maigre restent très prédominants. Il y a très peu d'élevages engraisseurs et la finition des vaches et génisses restent stable, il est important d'analyser les évolutions économiques possibles.

La structuration de l'économie de l'élevage allaitant

De l'exposé de Christian Bourge, on peut retenir que quatre fonctions économiques essentielles se dégagent de l'élevage.
La première fonction est en fait de rembourser les annuités LMT et ADI. Puis il faut dégager une capacité financière à l'autofinancement. La troisième fonction est d'honorer les prélèvements privés, familiaux et associés, enfin, répondre aux besoins de main d'œuvre salariée. A partir de l'EBE (avant salaire) et le produit brut, il définit l'échelle d'évolution de l'efficacité économique des systèmes herbagers en soulignant que la maitrise ne se situe entre 37 à 39 % EBE sur le produit brut.
Par ailleurs, si l'on étudie le ratio LMT sur le produit, la plage optimisée se situe entre 15 et 17 %. Il restera à fixer les objectifs de prélèvement privés pour évaluer la dimension de cheptel nécessaire pour atteindre ces objectifs.
En croisant toutes ces variables, force est de constater que la taille des cheptels par unité de main d'œuvre doit inéluctablement augmenter au fur et à mesure que les objectifs sont élevés. De 12 000 €/an ou à 24 000 €/an voire plus, avec le facteur limitant qu'est la main d'œuvre.
Enfin, l'étude montre qu'acquérir le capital (bâtiments et cheptel) reste une problématique importante pour les jeunes agriculteurs qui devront avoir recours à l'emprunt au détriment des autres fonctions économiques précisées plus haut. La formule retenue par certains jeunes agriculteurs est donc de s'installer sous des formes sociétaires pour étaler dans le temps la reprise du capital.

L'audit en élevage, une nécessité

Dans un système qui reste lié à des charges opérationnelles difficilement compressibles, des charges de structures également lourdes, la productivité de la main d'œuvre reste déterminante. Elle inclut les résultats techniques de l'exploitation avec une vision de gestion globale de l'élevage (ce qui est différent d'une gestion fiscale).
Certes, les actions syndicales récentes pour faire remonter le prix de la viande bovine peut concourir à améliorer la situation. Il restera néanmoins à étudier, au cas par cas, la situation exacte des élevages. La Chambre d'Agriculture étudie la possibilité d'intervenir précisément chez les éleveurs qui le souhaiteront avec le logiciel « mon troupeau ». C'est un premier pas vers des audits approfondis nécessaires dans la gestion de son exploitation.

R. A.

Session de la Chambre d'agriculture

Vers une réorganisation des services de la Chambre

La Chambre d'agriculture a tenu sa dernière session de l'année le jeudi 25 novembre dernier au Marault. Une journée qui a fait une large place à la réorganisation de ses services.

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne élaborent depuis plusieurs mois la réorganisation de leurs services pour mieux répondre aux besoins des agriculteurs répartis sur le territoire. Cette évolution s'inscrit dans la régionalisation pour tous les services «supports» (afin de gagner en efficacité et en économie budgétaire) tout en conservant la proximité pour toutes les missions de conseil et d'accompagnement des agriculteurs. C'est le message principal que l'on a retenu de cette session qui s'est déroulée au Marault ce jeudi 25 novembre sous la présidence d'Éric Bertrand et en présence du préfet de la Nièvre, accompagné de ses chefs de service et du vice-président du Conseil Général, Daniel Barbier.

Mieux répondre aux attentes des agriculteurs

Dans un contexte de crise que le président, en introduction de son intervention, qualifie de préoccupante, en particulier dans le secteur de l'élevage, avec une incertitude sur l'évolution de la PAC, le moral des agriculteurs reste morose. Les difficultés de trésorerie s'accumulent et la Chambre d'agriculture, en lien avec les organisations professionnelles (Crédit Agricole, coopératives, centre de gestion… soutenu par le syndicalisme) s'engage dans les prochaines semaines sur un plan d'actions d'accompagnement des agriculteurs (éleveurs en particulier) pour expertiser leur situation et les aider à trouver les solutions (voir ci-contre). Certes les nouvelles positions du Commissaire Ciolos en matière d'orientation de la PAC laissent entrevoir une inflexion de la politique européenne mais il reste encore des inconnus, souligne le président de la Chambre.

Le poids des réglementations

Une nouvelle fois, le débat est ouvert sur les réglementations qui ne cessent de se multiplier et qui paralysent le développement dans les secteurs des grandes cultures et de l'élevage. Les agriculteurs n'en peuvent plus de cette accumulation de contraintes (zone natura 2000, gestion de l'eau, déforestation…). D'ailleurs, dans son intervention, le préfet de la Nièvre a souligné les aménagements qu'il a mis en place pour régler les dossiers présentés par le syndicalisme avec l'appui de la Chambre d'agriculture. Pour le préfet, les rapports avec les GMS doivent pouvoir s'améliorer, notamment dans les territoires ruraux. Il insiste sur l'importance des circuits courts entre producteurs et distributeurs.

La loi de modernisation agricole

C'est un intervenant du Cher, J.F. Méré, chargé de missions de la Chambre d'agriculture du Cher, qui en a tracé le contour. Elle fera partie des «outils» pour permettre d'adapter notre agriculture aux nouvelles aspirations des citoyens français et européens. Comme toutes les lois, elle devra être précisée par des textes réglementaires pour une application concrète.

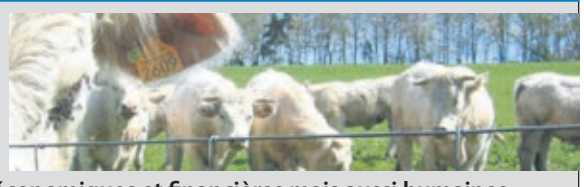
Partenariat réaffirmé entre Chambre d'agriculture et Conseil général

C'est le vice-président du Conseil général, Daniel Barbier, qui est intervenu lors de cette session pour réaffirmer le soutien du Département aux actions de développement de la Chambre d'agriculture. Dans un contexte de restriction financière de cette collectivité départementale, le vice-président du Conseil général a rappelé l'importance de l'agriculture sur des territoires menacés par les *«coupes sombres budgétaires»*. Il reste néanmoins confiant dans la capacité des élus, avec les agriculteurs, à relever les défis. Par ailleurs, Daniel Barbier a expliqué l'action conduite, en partenariat avec la FDSEA, pour travailler sur l'approvisionnement en viande bovine des cantines, des collèges et des restaurations collectives, dont le suivi relève du Conseil général. Un point su lequel, l'élu départemental rejoint les propos du préfet.
En fin de matinée, les élus de la Chambre ont été informés de la fusion des Safer de Bourgogne et Franche-Comté. Un rapprochement qui vise également à une meilleure gestion des Safer.

R. A.

▶ Rendez-vous

La Chambre d'agriculture à la rencontre des éleveurs nivernais



Un certain nombre d'exploitants souffre de difficultés économiques et financières mais aussi humaines. La Chambre a décidé d'aller à la rencontre des éleveurs. Dans un premier temps, elle va organiser sur le terrain 7 réunions au cours desquelles seront abordées des questions réglementaires (rappel des obligations, notamment l'identification) ainsi que la conjoncture de l'élevage et les perspectives à moyen terme.

- **Lundi 6 décembre: à Varzy, Mairie, 1er étage, de 20h00 à 22h0**
- **Mardi 7 décembre: St Léger des vignes, Mairie - Salle de conférence de 20h00 à 22h0**
- **Mercredi 8 décembre: Pougues-les-Eaux, Presbytère - Salle n° 1, 20h00 à 22h00**
- **Jeudi 9 décembre: St Saulge, Mairie, de 15h00 à 17h00**
- **Jeudi 9 décembre: Corbigny, Marché au cadran, de 20h00 à 22h00**
- **Vendredi 10 décembre: Luzy, Bibliothèque, de 15h00 à 17h00**
- **Vendredi 10 décembre: Moulins-Engilbert, Marché au cadran, de 20h00 à 22h00**

Dans un deuxième temps, les conseillers de la Chambre iront rencontrer les éleveurs sur leur exploitation pour les écouter et les aider à voir clair dans leurs marges de manœuvre. L'objectif est de réaliser 500 rencontres en 2011.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Foire-concours aux veaux reproducteurs

Luzy, vitrine du savoir-faire des éleveurs Charolais

La qualité était au rendez-vous de cette quatorzième édition de la foire aux veaux reproducteurs de Luzy, qui s'impose plus que jamais comme une vitrine de la race Charolaise en sud Bourgogne.

Près de trois cent animaux ont été exposés, deux jours durant, à Luzy, les 19 et 20 novembre dernier, à l'occasion de la tenue de l'édition 2010 de la, désormais prisée, foire aux veaux reproducteurs. Devant un parterre d'élus locaux, de représentants de l'Etat et de nombreux visiteurs, les éleveurs exposants ont ainsi pu faire montre, tout au long de ce week-end, de la qualité de leur travail et de leur savoir faire, le jury ayant eu fort à faire pour départager les animaux exposés.
C'est ainsi, plongés dans une crise des plus ardues que le secteur de l'élevage n'ait jamais connu, que les éleveurs ont affiché au grand jour la passion et l'envie qui les animent au quotidien en dépit des difficultés économiques récurrentes et ceci malgré le travail exemplaire fourni depuis des générations sur les exploitations.
Ainsi, en l'espace d'un week-end, les éleveurs auront démontré leur volonté d'aller de l'avant et de continuer à produire des animaux de qualité prêts à répondre aux besoins des marchés et de la filière.
Et en attendant des jours meilleurs côté marché, cette foire aura aussi été l'occasion pour certains d'acquérir de nouvelles bêtes dans le but d'améliorer encore et toujours la qualité de leur cheptel.
Pour le reste, le coup d'œil suffit…

S.L. - FDSEA 58



Prix de la ville de Luzy (Jean Michel Poupon - Chiddes).



1er prix challenge viande (EARL des Couthions - Éric Lordrey - Luzy).



Super prix d'honneur des concours 2010 : Gaec Beauzon - Préporché



1er prix d'ensemble inscrit : Gérard Vadrot - Luzy



Prix du canton – EARL Olivier Lordrey - Luzy

Palmarès

Palmarès veaux mâles

Non inscrits
1ère section : Fanfaron – Nicolas Beauzon (58)
2ème section : Fanfan – Gaec Vacher (58)
3ème section : Flocon d'Or – EARL de Chanaux (58)
4ème section : Frelon – EARL Renaud (58)
5ème section : Favori – Roland Montcharmot (58)
6ème section : Faramineux – EARL de Chanaux (58)
7ème section : Fini – EARL Rémi Pipponiau (71)
Prix d'ensemble : EARL Chanaux (58)

Inscrits
1ère section : *Fastrack* – GAEC Gaudet (71)
2ème section : *Excellent* – GAEC Berger Lenteur (58)
3ème section : *Espion 007* – EARL Jean Giroux (71)
4ème section : *Fareinheit* – EARL Buteau (71)
5ème section : *Empereur* – GAEC Berger Lenteur (58)
6ème section : *Everest* – GAEC Berger Lenteur (58)
7ème section : *Fripon* – Serge BRUNEL (71)
8ème section : *Fort Beau* – Roland Montcharmot (58)
9ème section : *Forum* – GAEC Beauzon (58)
10ème section : *Félin* – GAEC Deboux (58)
11ème section : *Flipper* – Bernard Sotty (71)
12ème section : *Far West* - ERAL Jean Giroux (71)
13ème section : *Fragantmi* – Thierry Lemoine (58)
14ème section : *Fétiche* – Thierry Lemoine (58)
15ème section : *Flambeur* – EARL des Morillats (58)
16ème section : *Felini* – Thierry Lemoine (58)
Prix d'honneur : 1er *Espion 007* – EARL Giroud (71), 2ème *Favori* : GAEC Beauzon (58), 3. *Felini* – Thierry Lemoine (58)
Super Prix d'honneur des foires concours 58: *Espion 007* – EARL Giroud (71)
Prix d'ensemble : Gaec Berger Lenteur (58) – ferme de plus de 80 vaches
Élevage Gérard Vadrot (58) – ferme de moins de 80 vaches

Palmarès autres catégories

Veaux mâles inscrits
Prix de la ville de Luzy : Fidel – Jean-Michel Poupon (58)
Prix du canton de Luzy : Fabuleux – EARL olivier Lordrey (58)

Laitonnes inscrites
1ère section :fraise – GAEC Beauzon (58)
2ème section : Fabuleuse – Christelle Brunel (71)
Prix d'ensemble :GAEC Paquaux (71)
Prix d'honneur :Fabuleuse – Christelle Brunel (71)

Génisses 18 mois inscrites
Prix d'honneur :Edelweiss – Bernard Andriot (71)
Vaches inscrites
Prix d'honneur :Biologie – Christelle Brunel (71)

Taureaux 18 mois inscrits
1ère section :Eclat – EARL Jean-Michel Bonnet, GAEC Marion, EARL de Beaumont, Gilles Trinquet (58)
2ème section :Eperlant – Gaec Maréchal (71)

Taureaux adultes inscrits
Prix d'honneur – Campbell – Gaec Deboux (58)

En image

Foire-concours de la Nocle-Maulaix



La foire concours de La Nocle-Maulaix a accueilli cette année une trentaine de bovins jugés par messieurs Laurent Andriot, J-Louis Blandin et Damien Corneloup, tous les trois de l'Allier.
Le palmarès est le suivant :
• Veaux inscrits
Prix d'honneur : EARL Renaud (Diennes-Aubigny)
1er Prix 1ère section : Gaec Pautet (Savigny Poil Fol)
2ème section : EARL Charetier (Anlezy)
3ème section: EARL Renaud
Prix d'ensemble: 1er prix EARL Charetier
2ème prix Lemaître Bernard (Decize)
• Non inscrits
1er prix : 1ère section : Cyrille Frédéric (Chiddes)
2ème section : Cyrille Frédéric
3ème section: EARL Renaud
Prix d'ensemble: EARL Renaud
• Taureaux 18 mois
1er prix Guinot Alain (Sermages)

Rendez-vous

Jugement de bétail

Finale départementale le 12 décembre à Chitry-les-Mines

La finale départementale des concours de jugement de bétail sera organisée sur l'exploitation du Gaec Dubuis à Chitry-les-Mines, dimanche 12 décembre prochain à partir de 10h00.
Espérons que le canton de Corbigny aura plus de chance que l'an passé en accueillant la finale départementale de jugement de bétail. On se souvient en effet des déconvenues de l'an dernier, qui ont contraint, pour cause de météo, de reporter par deux fois la compétition, pour finalement l'annuler définitivement. En effet, les éleveurs arrivant en pleine période de vêlages ne pouvaient donc plus accepter cette manifestation sur leur exploitation.
Cette journée du 12 décembre sera placée sous le signe des énergies renouvelables avec notamment des expositions de chaudières à granulés de bois, à copeaux, de panneaux solaires, de pompe à chaleur, de cuve de récupération d'eau de pluie… ainsi qu'une démonstration de déchiquettage de bois offerte par la Cuma départementale. Les visiteurs pourront également découvrir les productions locales dans le cadre d'un marché fermier. Côté détente, diverses animations vous seront proposées : lancer de petites bottes, jeux d'adresse avec télescopique, pesée d'un âne et d'un bovin…
Une vitrine avicole sera également présente.
Anaïs Thibaut, habitante de la commune et Miss Comice 2010, sera présente, ainsi que Damien Salé adhérent des JA de Corbigny et champion de France de labours à l'ancienne 2010.
En résumée cette journée sera l'occasion pour les Jeunes Agriculteurs d'ouvrir au public les portes de l'exploitation du Gaec Dubuis dans une ambiance conviviale autour d'un délicieux vin chaud et bien entendu l'occasion de faire remonter nos nombreuses revendications auprès de nos élus dans une conjoncture plus que déplorable pour le monde agricole.



Le groupe d'organisateurs lors d'une réunion préparatoire de la finale qui se déroulait au Marché au Cadran de Corbigny. Étaient présents les JA de Corbigny et les membres du bureau des JA de la Nièvre.

Chambre d'agriculture

Dernière session de l'année

Une dernière Session sous forme de bilan, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne ayant, dans son intervention, fait le point sur les différentes filières et les grands sujets d'actualité.



Pascal Lelarge, préfet de l'Yonne, Yves Granger directeur de la DDT 89, ainsi que François Boucher, Conseiller général, étaient présents à cette dernière Session de l'année 2010.

Si les cours céréaliers, toujours élevés, font apparaître des prix oscillant entre 195 et 205 €/t départ Yonne, Gilles Abry se veut prudent, face aux fonds spéculatifs et à leur effet sur les cours : *«souvent tout aussi important que l'état ou les perspectives de l'offre en volume»*. Concernant les bovins viande, la légère amélioration des cours des jeunes bovins «U» (3,50 €/kg début novembre) ne suffit pas à masquer une situation en perpétuelle dégradation pour les éleveurs allaitants avec notamment, des broutards de 350 kg se négociant à 2,30 €/kg, en baisse de 10 cts par rapport à l'an passé.

Revenant sur l'accord national obtenu après blocage d'abattoirs, le président souhaite que *«ces mesures soient efficaces dans le temps, sachant qu'une hausse rapide des cours de 50 cts aurait été plus satisfaisante le jour J, mais pouvait aussi être éphémère»*. L'autre sujet de préoccupation pour les éleveurs étant toujours la tuberculose bovine. Demande est faite au préfet de l'Yonne de rattacher le département à celui de la Côte d'Or qui s'oriente vers une réorganisation foncière afin de limiter les déplacements d'animaux.
En secteur laitier, des prix supérieurs à l'an passé, mais un cumul de livraisons en recul de 4% pour le département. Toujours une baisse inexorable des cours en filière porcine, avec cette interrogation : *«comment sauvegarder la production dans le département alors qu'elle a atteint un seuil critique en terme de nombre de producteurs ?»* Côte viticulture : un léger raffermissement commercial, mais des cours qui restent faibles.
Se félicitant des annonces faites sur la Pac post 2013 : *«qui vont dans le bons sens car elles confortent le maintien de la Pac dont on pouvait craindre la disparition»*, Gilles Abry en a rappelé la grande inconnue : le budget, *«du volume de moyens dépendra demain la compétitivité économique de l'agriculture européenne face aux grands pays tiers»*.
Autre sujet évoqué, plus local, celui de la filière chanvre. Constatant que plusieurs dispositifs existants étaient accessibles pour sa réalisation, les Chambres consulaires ont décidé de retirer le projet du PER initié par le Conseil général. Des démarches d'obtention de financements sont en cours.

Vers une mutualisation régionale

La mutualisation régionale des Chambres d'agriculture se poursuit : on s'oriente à l'horizon 2011, vers une mutualisation des budgets *«informatique»* et *«paye»*. Un dispositif qui ne concernerait dans un premier temps que la Chambre régionale, la Côte d'Or et la Saône et Loire, avant d'être étendu ultérieurement à l'Yonne et la Nièvre.

DOMINIQUE BERNERD

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

FDSEA

«La parole aux adhérents !»

A l'invitation de la FDSEA de l'Yonne, Henri Brichard, membre du bureau à la FNSEA s'est rendu sur deux exploitations du département pour échanger et répondre aux questions que lui ont posées les adhérents.



Sur l'exploitation d'Etienne Fèvre, éleveur allaitant à Montmardelin, dans l'Avallonnais.

Journée icaunaise ce lundi, pour Henri Brichard, membre du bureau national, qui s'est rendu sur une exploitation céréalière de Mercy le matin et chez un éleveur allaitant de l'Avallonnais l'après-midi, pour une discussion à bâtons rompus avec les adhérents et sympathisants. *«Je suis en Bac 1ère année, ici, le tiers de l'exploitation est sur un bassin de captage, on a de gros dégâts de gibier, la Pac d'après 2013, l'irrégularité des cours…, comment m'en sortir en tant que jeune agriculteur ?»* D'emblée, Mathieu Thévenon, dans l'attente de reprendre un jour l'exploitation familiale trace le décor. Pour Henri Brichard : *«chaque période, chaque génération a eu ses soucis, ses difficultés. Pas sûr qu'à l'époque de la stabilité des prix, on ait eu des années à 200 € la tonne. Si la question il y a 15 ou 20 ans était de se dire comment faire pour que les Brésiliens ou les Ukrainiens ne me prennent pas la place, le souci aujourd'hui est bien d'avoir une production agricole suffisante pour nourrir le monde»*.

Un accord qui a «du mal à passer» !

Le sujet du prix de la viande est toujours d'actualité et l'accord obtenu après le blocage des abattoirs, pas toujours compris ni accepté, notamment chez les éleveurs de l'Avallonnais, pour qui : *«on a tous un peu en travers de la gorge l'issue du combat mené, annoncé comme victoire syndicale, mais on reste sur notre faim !»*. Un problème de communication selon Henri Brichard : *«ces fameux 60 cts supplémentaires affichés un moment comme nécessaires pour que les producteurs puissent s'en sortir se sont transformés dans la tête des gens en revendication»*. Avec pour effet de ne pas assez insister *«sur les actions obtenues, qui allaient se mettre en place, pour justement, atteindre ces 60 cts d'€/kg»*. La difficulté supplémentaire étant d'instaurer une communication commune au national entre FNB et l'instance syndicale.

Quel rôle pour le syndicalisme aujourd'hui ?

Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne s'interroge : *«est-ce que l'individualisme ambiant ne nuit pas au syndicalisme ?»* Un problème de société qui dépasse le cadre agricole selon Henri Brichard : *«faut-il que l'on connaisse des difficultés extrêmes pour que les gens redécouvrent les bienfaits de faire les choses ensemble ? »* De rappeler l'époque *«catastrophique»* des années 30, lorsque se créèrent les coopératives.
Des recettes pour continuer à mobiliser les gens…? Que la FNSEA conserve la posture de responsabilité qui est la sienne, sans répondre aux sirènes *«d'une posture uniquement revendicatrice, sans possibilité d'aboutir»*. Même si, reconnaît Henri Brichard : *«le message n'est pas toujours facile à expliquer !»*

La PAC d'après 2013

«N'oubliez pas qu'il y a 2 ans, le message était : disparition de la Pac !» Henri Brichard se veut pragmatique : *«ce qui est ressorti de la communication faite la semaine dernière, c'est que tout le monde y trouve son compte, même si on reste encore sur des axes très flous dans l'attente des négociations»*. Avec toutefois ce constat : *«les outils mis en place par Bruxelles en guise de filet de sécurité ont perdu de leur valeur, un peu comme si vous faisiez du trapèze à 4 m de haut avec un filet à 50 cm du sol… Pas sur que cela empêche de s'écraser au sol !»*

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Groupama L'agence de Tonnerre fait peau neuve



Après 4 mois de travaux la nouvelle agence de Tonnerre a été inaugurée le 9 novembre dernier. Etaient présents à la cérémonie : Jean-Paul Nieutin, Président de la Fédération de l'Yonne, Pascal Maupois, Président de la Caisse locale de l'Armançon, Olivier Blondel, Directeur Général de PVL, Jacques Blanchot, Directeur de l'établissement de l'Yonne, Maurice Pianon, Conseiller général du canton et président de la Communauté de communes du Tonnerrois, les élus de la Fédération des CLAMA de l'Yonne, les élus de la Caisse locale et les commerciaux de l'agence.
L'agence située 75 rue de l'Hôpital à Tonnerre est ouverte du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 18 h, ainsi que le samedi, de 9 h à 12 h 15.
Assurant un service de proximité renforcé afin d'apporter un maximum de réponses aux attentes des sociétaires, une équipe de 5 commerciaux est présente : 3 pour le marché des particuliers, 1 pour le marché agricole, 1 pour celui des TNS.
Agence de Tonnerre : 75 rue de l'Hôpital -Tél 03 86 55 45 81

Cavap-Vanagri

Une année difficile

En dépit d'une collecte à la hausse, l'exercice 2009/2010 a été difficile pour le groupe Cavap-Vanagri, conséquence de la chute des prix. Les perspectives restent toutefois encourageantes et la coopérative perpétue son développement en investissant notamment dans la construction d'un silo bio.

« La chute constante et importante de tous les prix de nos productions nous a amenés près du gouffre». L'analyse faite par Philippe Couard, président de la Cavap, de la moisson 2009 est sans appel. Difficile de subir à la fois de plein fouet la volatilité des prix, la hausse des engrais et celle des charges de mécanisation. Grâce à sa bonne santé financière, la coopérative de Molinons a pu néanmoins accompagner ses adhérents dans l'épreuve, en leur octroyant notamment une aide de trésorerie de 80 € de l'ha, soit une aide moyenne par exploitation de plus de 10.000 €.

Retour sur la moisson 2009

Une collecte en hausse de près de 3% sur la campagne précédente, à 145 489 tonnes toutes récoltes confondues. En blé : collecte en hausse de + 7,23%, avec un rendement moyen à 74 quintaux par ha. Forte progression pour la 3e année consécutive de la récolte de colza (+ 23,60%), avec là aussi des rendements à la hausse à 39 q/ha. Déception en revanche pour les orges, en baisse de près de 11% avec 41 049 tonnes. Les rendements étant en légère baisse ainsi que la sole, principalement en orges de printemps.

A noter qu'en dépit d'une bonne qualité brassicole des orges et escourgeons d'hiver, une grande partie de la récolte s'est retrouvée mise à l'intervention à la fin de la campagne. Si la baisse des rendements en maïs entraîne une diminution de la collecte de 9,56%, tournesol et protéagineux repartent à la hausse, principalement du fait d'une augmentation des surfaces.

Au final, une récolte plutôt bonne sur le plan des volumes, une qualité au rendez-vous, mais un prix moyen tout produits confondus, en baisse de 29,81%, à 120,18 € la tonne contre 171,23 € l'année précédente.

Un prix moyen d'achat inférieur au prix de revient pour un grand nombre d'exploitations.

Construction d'un silo bio à Pont-sur-Vanne

Dans son intervention, le président Couard a rappelé la volonté pour la coopérative de poursuivre la politique de partenariat, que ce soit avec le groupe Axereal dans le cadre de la commercialisation ou en harmonisant les offres d'achat en culture, avec Epis-Centre. Avec l'objectif d'apporter de nouveaux services à ses adhérents et de renforcer sa présence sur un maximum de marchés : *«depuis 2004, la concentration de l'aval et de l'amont a bouleversé quelque peu la commercialisation de nos produits. Ajoutez à cela la volatilité des prix et il devient très dangereux aujourd'hui, voire impossible, de prendre des positions seuls sur le marché»*.



Philippe Couard et Baudouin Delforge, respectivement président et directeur de la Cavap.

Poursuivant son développement et partant du constat que la Cavap se situe sur une importante zone de captage des eaux de la ville de paris, dans un contexte de *«verdissement»* des aides Pac et de la volonté d'un certain nombre d'adhérents à se convertir en production biologique, les administrateurs ont voté le principe de la construction d'un silo bio. Il sera implanté à Pont-sur-Vanne, au lieu dit *«Le Phosphore»*, pour un coût global de 1,5 million €. D'une capacité de 3 000 t, il devrait être opérationnel pour la récolte 2011, Agralys Bio, filiale d'Axereal, devant d'ores et déjà y stocker sa prochaine récolte.

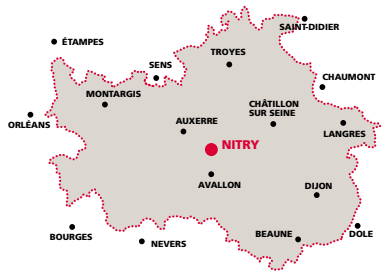
Son souvenir est encore dans toutes les mémoires : lors de l'assemblée générale, un émouvant hommage a été rendu par Christian Vincent, président d'honneur de la coopérative, à Jean-Pierre Pichon, président de la Scica Vanagri, disparu tragiquement en mars dernier.

DOMINIQUE BERNERD


Un grand nombre d'adhérents et de personnalités étaient présents, parmi lesquels, Marie-Louise Fort, députée de l'arrondissement.

LELY CENTER

LELY, LEADER MONDIAL DU ROBOT DE TRAITE, DÉSORMAIS PRÉSENT SUR VOTRE RÉGION AVEC L'OUVERTURE D'UN LELY CENTER À NITRY

www.lely.com

innovators in agriculture

LELY CENTER • Agriculture et Robotique Bourgogne SA • 6 rue Carnot • 89310 Nitry
E-mail : nitry@nit.lelycenter.com • Renseignements : Didier Beaudet au 06 20 29 88 05

Editorial

La campagne cantonale est ouverte !

«Je le dis à chaque fois : c'est un temps fort de notre vie syndicale, qu'il ne faut pas négliger. Il est bon de faire le point sur chaque canton ou région au moins une fois par an. C'est un moment privilégié d'échange que je souhaite à cette occasion. J'attends de vous que vous nous fassiez part de vos problématiques, de vos préoccupations, de vos critiques quand c'est nécessaire, de vos projets, de vos envies…C'est de cette façon que nous pourrons continuer à travailler et porter les besoins du terrain à tous les échelons de notre organisation. Cet échange, c'est notre ciment !

Nous avons plusieurs exemples récents où la vigilance de nos adhérents nous a permis de réagir très rapidement et efficacement face à des dérives réglementaires.

Nous sommes à un tournant important de l'agriculture. Il nous faut en débattre ensemble et avoir votre point de vue sur cette évolution. Le cadre tracé par la commission européenne dans sa communication du 17 novembre dernier pour la Pac 2014 est très vaste. L'élément déterminant, le budget, reste à définir. Il est encore bien trop tôt pour parler de déclinaison concrète sur les exploitations, mais nous pouvons néanmoins revenir ensemble sur les orientations globales, qu'il est important de bien comprendre. Plus que jamais, nous devons rappeler notre rôle dans le développement économique, environnemental et dans la société.

Votre participation est d'autant plus importante, que notre fédération est en renouvellement syndical. Le mot fait fuir, par peur des responsabilités ou de l'engagement que cela pourrait impliquer. Mais c'est bien le partage des différents mandats qui donne tout son sens à notre organisation et qui rend l'investissement de chacun possible. C'est aux élections cantonales que se détermine la participation aux différentes sections sociales ou de production : section des anciens exploitants, bailleurs, fermiers métayers, employeurs de main d'œuvre, section végétale, bovine, lait, porcine, viticole, gibier, commission diversification. Nous avons tous le souci de défendre l'agriculture dans sa diversité. Alors venez enrichir nos débats et nos positions de votre expérience, de votre jeunesse, de vos idées.

Que vous soyez adhérent ou simple sympathisant, à bientôt de vous rencontrer lors d'une prochaine AG cantonale».

FRANCIS LETELLIER,
PRÉSIDENT DE LA FDSEA DE L'YONNE

▶ Côte d'Or

Le sénateur Alain Houpert obtient une *«avancée inédite dans la lutte contre la tuberculose bovine»*

Dans un communiqué reçu vendredi 26 novembre, le sénateur bourguignon Alain Houpert a convaincu le ministre de l'Agriculture, Bruno Lemaire, de *«revaloriser les indemnités allouées aux éleveurs de bovins touchés par la tuberculose bovine, alors que la Côte-d'Or est particulièrement exposée au risque d'épidémie».*
Suite à une rencontre en date du 14 octobre 2010, à laquelle ont assisté les représentants du Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or (GDS 21), présidé par Pascal Martens, le Ministre de l'agriculture a fait savoir ce jour qu'il acceptait donc de revaloriser l'indemnité versée par l'Etat aux éleveurs dont les bovins font l'objet d'un abattage diagnostic.
Le Ministre de l'agriculture décide ainsi de modifier l'arrêté du 17 juin 2009. Désormais,
Les bovins adultes non inscrits au livre généalogique de la race seront indemnisés à hauteur de 1900 euros.

Les bovins adultes inscrits au livre généalogique de la race à hauteur de 2200 euros (prix viande compris).
Les bovins adultes inscrits au livre généalogique de la race à haute valeur génétique seront indemnisés sur la valeur d'une expertise réalisée par un expert habilité à procéder à l'estimation des animaux abattus sur ordre de l'Administration.

Ainsi, l'abattage de bovins à risque donnera lieu à une indemnisation au plus proche de la valeur réelle des animaux. Alors que la campagne de prophylaxie 2010-2011 commence, cette revalorisation va permettre que les abattages diagnostiques soient réalisés dans les délais les plus brefs. Cette démarche est résolument préventive, sans impact sur la faune sauvage. Cette revalorisation des indemnités est une solution inédite dans la lutte contre la tuberculose bovine».

▶ A noter

L'information de votre région est sur AgriBourgogne.fr

MSA Service Bourgogne

Une offre qui vise la ruralité

Le 23 novembre avait lieu l'assemblée générale constitutive de MSA Services Bourgogne. Cette association est l'organisation appelée à mettre en œuvre la politique d'offres de services de la caisse régionale MSA de Bourgogne sur les territoires ruraux bourguignons.


Bernard Virely (à droite) et Nicolas Regnard, respectivement président et responsable de MSA Services Bourgogne.

«Avec MSA Services Bourgogne, nous entendons compléter notre mission de service public pour nous tourner résolument vers les territoires ruraux de notre caisse MSA, notamment les plus fragiles, pour leur apporter les services dont ils ont besoin». D'emblée, Bernard Virely, agriculteur à Epoisses en Côte d'Or, campe le défi qu'entend relever la toute jeune association MSA Services Bourgogne, dont les rennes rênes viennent de lui être confiées à l'occasion de l'assemblée générale constitutive, le 23 novembre à Mâcon. Lui qui, par ailleurs, préside le conseil de développement du Pays de l'Auxois, a une conviction forte : *«l'agriculture ne trouvera sa place qu'à l'intérieur de la société rurale. Et, à ce titre, MSA Services Bourgogne est une chance pour l'Agriculture et pour cette population rurale».*

Une mission et un défi

Pour comprendre cette création, il faut revenir au Plan stratégique 2006/2010 de la caisse centrale de MSA (CCMSA). Responsable de MSA Services Bourgogne d'un point de vue administratif, Nicolas Regnard rappelle en effet que ce plan prévoyait le développement sur le territoire de 35 caisses régionales - dont celle de Bourgogne - d'une offre de services ouverte à l'ensemble de la population, et cela en complément des missions de service public qui incombent à ces mêmes caisses. Ces nouvelles missions sont confiées à une structure dédiée, en l'occurrence MSA Services.
«Cette activité se situe en prolongement de l'Action sanitaire et sociale, elle se place clairement dans le secteur marchand, tout en restant dans le domaine de l'Economie solidaire et sociale». A ce titre, Bernard Virely et Nicolas Regnard, à l'origine travailleur social, rappellent que la structure dispose de trois ans pour s'équilibrer financement. En somme, elle ne doit pas être une charge qui pèserait à terme sur les comptes de la nouvelle caisse régionale MSA Bourgogne, mais bien une structure financièrement autonome. Un défi que relèvent d'ores et déjà les responsables de la toute jeune association.

Des atouts réels

Si l'assemblée générale constitutive a eu lieu le 23 novembre, les statuts n'ont en fait été déposés à la préfecture de région que le lendemain. Toutefois, et comme le précise Nicolas Regnard, l'activité ne sera opérationnelle que le 1er janvier prochain.

Pour porter ce projet, la caisse régionale MSA de Bourgogne s'est associée à l'association de téléassistance Présence verte ainsi que sur l'association ainsi qu'à celle de gestion Convergences 71. Au national, MSA Services Bourgogne est pour l'heure la vingtième MSA Services à voir le jour, tandis que la plus ancienne - celle située en Bretagne - a déjà pas moins de quinze ans d'existence et une expérience réelle. A noter que Jean Boissière, directeur général de la caisse régionale bourguignonne, travaillait précédemment comme directeur général adjoint de la caisse régionale MSA Auvergne, plus particulièrement en charge de MSA Services. Autant d'expériences pour la toute jeune structure bourguignonne. Autre atout de taille, la bonne image de la MSA dans les territoires ruraux.

Cinq grandes priorités

«MSA Services Bourgogne devra impulser, coordonner la politique générale de développement, mais aussi mettre en œuvre et coordonner des actions d'information, de formation, de sensibilisation, de promotion et de communication au profit de ses membres», détaillent Bernard Virely et Nicolas Regnard. Ils poursuivent aussitôt : *«L'association devra assurer des services administratifs et techniques, mais aussi des prestations d'ingénieurie, ingénierie de conseil, de formation dans le domaine social, sanitaire et familial».*
Dès lors, cinq grandes orientations ont été définies par les treize membres du conseil d'administration. Et Nicolas Regnard de lister :
- la gestion et/ou l'aide à la gestion d'établissements sociaux et/ou médico-sociaux ;
- le service à la personne en milieu rural, plus particulièrement ciblé sur le remplacement des aidants naturels;
- la téléassistance ;
- l'ingénierie de développement et la formation, pour accompagner les collectivités ou les associations en réflexion sur des projets, par exemple, d'habitat regroupé pour personnes âgées, de Maison de santé rurale… ;
- enfin, l'insertion par l'activité économique. *«Il s'agit d'embauche de travailleurs handicapés sous forme de contrat de durée indéterminée en vue de la réalisation de prestations de services dans les travaux agricoles»*, détaille à ce sujet le responsable de MSA Services Bourgogne, en référence au concept Mains vertes.
Et les deux responsables de souligner qu'avec MSA Services Bourgogne, ils entendent *«pouvoir coordonner, impulser, créer des activités et des services là où il y a des besoins et qui, pour l'heure, n'existent pas et faire en sorte qu'ils soient économiquement rentables».*

EA71



4 modèles de 167 à 242 ch maxi avec EPM
• Transmission Active Power Command™ éco au standard
• Nouveau levier Command Grip™
• Ecran tactile couleur IntelliView™ III en option
• Nouvel accoudoir SideWinder™ II en option
Plus de productivité et de puissance, réduction des coûts et de la consommation, qualité et fiabilité éprouvées. Un plaisir de conduite absolu.

*Taux nominal de 0% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable, avec 4 échéances dont la première à 1 mois de la livraison, suivie de 3 échéances annuelles. Intervention dans la limite de 80% du prix tarif HT. Exemple : pour un prêt de 10 000 €, vous rembourserez une première échéance de 2500 € à 1 mois de la livraison et 3 échéances annuelles de 2500 €. Frais de dossiers : 60 €.TEG annuel fixe: 0,381 % (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : 37 mois. Coût total du crédit : 60 € (hors assurance facultative). Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles pour les tracteurs neufs NewHolland sauf T3000, TK4000 et BOOMER vendus par les concessionnaires du réseau New Holland participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2010. D'autres offres de financement en crédit-bail et location sont par ailleurs disponibles auprès de CNH CAPITAL.

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90
et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64

GROUPE METHIVIER SUREAU AGRICULTURE
Toucy 03 86 44 01 08
Avallon 03 86 34 18 35
Moulot 03 86 27 27 13
Bazoches 03 86 22 11 54

Dégâts de gibier

«Les populations ne baisseront pas avec un plan de chasse !»

Un responsable de la FNSEA a rencontré le directeur régional de l'agriculture et de la forêt. Il a tenté de le persuader de mettre fin au plan de chasse dans l'Yonne et en Côte d'Or. Peine perdue car le Draf souhaite *«connaître le nombre de sangliers prélevés»*.



Thierry Besançon (FRSEA), Dominique Guyon (FDSEA 21) et Michel Bidault (exploitant), réunis dans le canton d'Arnay-le-Duc.

Cette phrase servant de titre est celle prononcée par Jean-Luc Poulain, président de la commission dégâts de gibier à la FNSEA, en direction de Jean-Roch Gaillet, directeur régional de l'agriculture et de la forêt. Les deux personnes étaient invitées par la FRSEA Bourgogne la semaine dernière, tout comme les quatre FDSEA de la région. Le rendez-vous était donné à Magnien, petit village dans le canton d'Arnay-le-Duc en Côte d'Or, chez un éleveur allaitant Michel Bidault. *«Il était important de faire une synthèse sur la problématique des dégâts de gibiers en Bourgogne»* annonçait Thierry Besançon, responsable de la commission dégâts de gibier à la FRSEA, *«nous avons invité Jean-Luc Poulain pour qu'il appuie nos demandes au niveau régional et national»*. *«La situation en Côte d'Or et dans l'Yonne ne peut pas durer. Dans la Nièvre et en Saône-et-Loire, ce n'est pas encore à ce niveau là, mais ils ont peur que ça devienne la même chose chez eux. Nous sommes partis de leur niveau !»*

Bourgogne : *«un problème national»*

Jean-Luc Poulain possède une expérience de sept années dans le dossier national des dégâts de gibier. Comment se situe la Bourgogne par rapport aux autres régions? *«Votre région est un problème au niveau national»* relève d'emblée Jean-Luc Poulain, *«elle possède deux départements phares que sont la Côte d'Or et l'Yonne. Dans ces deux derniers, on atteint des sommets de populations insupportables. Il n'y a pas de souci, la Côte d'Or est numéro 1. L'Yonne est dans les 4-5 premiers»*. Le représentant de la FNSEA propose trois solutions pour abaisser les populations : *«Tout d'abord, il faut supprimer le plan de chasse. Partout, où il y en a un, il y a augmentation des populations. On le sait, c'est vérifié dans 100% des cas. Ensuite, il faut éviter le tir sélectif. Si l'on protège le cheptel reproducteur, forcément, la population de sanglier augmente. Enfin, il faut limiter l'agrainage et le limiter à certaines périodes. Oui à l'agrainage intelligent pour protéger une culture. Non à un agrainage toute l'année !»* Jean-Luc Poulain se justifie : *«ces mesures, c'est l'Office national de la chasse et de la faune sauvage qui le dit, ce n'est pas moi»*.

Rencontre avec le Draf

La visite de la parcelle prend fin et la journée se poursuit avec un échange avec le directeur régional de l'agriculture et de la forêt. *«Celui-ci est très influent auprès du préfet de région et il est dans ses cordes de mettre en place ces mesures qui iraient dans le bon sens»* rappelle Jean-Luc Poulain. La discussion se cantonne à la suppression du plan de chasse qui semble la mesure la plus «importante et la urgente à mettre en place» (sur l'agrainage, on attend les retombées du récent arrêté préfectoral en Côte d'Or, sur l'arrêt du tir sélectif, il parait difficile de mettre en place des contrôles). D'emblée, Jean-Roch Gaillet s'oppose à la suppression du plan de chasse, *«Je souhaite connaître ce qui se tue dans le département»* signale le Draf. Jean-Luc Poulain s'en étonne et répond *«qu'aucun département n'a réussi à faire baisser ses populations de gibiers tout en ayant gardé un plan de chasse. Vous seriez bien le premier à y parvenir!»* Le Draf ne lâche pas. Les discussions continuent. *«Les populations ne baisseront pas avec un plan de chasse»* insiste Jean-Luc Poulain. Les agriculteurs proposent alors une suppression partielle du plan de chasse dans certains cantons. Jean-Roch Gaillet est moins catégorique mais ne bronche toujours pas. La rencontre s'achève et les membres de la FRSEA et des FDSEA disent *«ne pas comprendre»*. *«On ne comprend pas, que faut-il faire?»* se demande l'un d'eux. Une nouvelle rencontre est prévue au printemps pour refaire le point. La venue de certains noms *«du national»* est alors annoncée par Jean-Luc Poulain pour *«appuyer»* encore plus fort les demandes des agriculteurs.

AURÉLIEN GENEST



Agriculteur dans l'Oise, Jean-Luc Poulain est venu en Côte d'Or avec sa casquette de responsable de la commission dégâts de gibier à la FNSEA.

▶ Indemnisations prairie à revoir



Cette visite dans l'Auxois a été l'occasion d'évoquer les indemnisations des dégâts de gibier dans les prairies, considérées comme *«dépassées»*. *«C'est complètement aberrant»* signalait Thierry Besançon, «on arrive à des indemnisations très en dessous des préjudices subis, avec un nombre important de dégâts indirects non pris en compte». Jean-Luc Poulain se prononce sur le problème : *«Quand la loi a été faite, il y a avait peu de dégâts dans les prairies. C'était surtout dans les grandes cultures. Aujourd'hui, il faut revoir la loi. Il y a des dégâts de tous les types : des problèmes sanitaires soupçonnés, des remises en état très difficiles sur des mauvaises terres, des dégâts multiples sur le matériel... Il faut changer le mode d'indemnités sur prairies»*. Thierry Besançon souhaite que disparaisse l'abattement sur les indemnisations : *«Il n'a plus lieu d'être, les populations de gibier ne sont plus dans la normale, cet abattement doit donc disparaître»*. La solution à tous ces problèmes ? *«Une pression auprès des parlementaires»* répond Jean-Luc Poulain, *«les députés et les sénateurs, ce sont eux qui votent les lois»*.

▶ En bref

Indice des fermages: baisse de 1,63 %

L'évolution de l'indice des fermages 2010 redevient national avec la prise en compte du Revenu Brut des Entreprises à hauteur de 60% et du PIB à hauteur de 40%. Ces deux indices sont lissés sur 5 ans. La nouvelle base 100 est fixée en 2009.
Pour 2010, l'indice RBE est fixé à 96,95 et celui du prix du PIB établi à 100,50. L'indice des fermages pour 2010 est donc fixé à 98,37 (2009 = base 100), soit une baisse de 1,63 %.
Concrètement, pour calculer votre fermage 2010, vous devez faire baisser votre fermage 2009 de 1,63 %.

FDSEA de Côte d'Or

TIC La FNSEA obtient la reconduction de la mesure de remboursement

En réponse à la demande formulée par la FNSEA il y a quelques semaines, la Ministre de l'Economie, Christine Lagarde, a confirmé la semaine dernière que le gouvernement prévoit de proroger le remboursement de TIC sur les carburants en 2010. Une mesure législative sera déposée au Parlement dans le projet de loi de finance rectificative.
Dès que les formulaires seront disponibles, nous les tiendrons bien évidemment à votre disposition.

FDSEA de la Nièvre

PAC Versement du solde 2010 confirmé au 2 décembre

La date de versement du solde des aides PAC (4 milliards d'euros : DPU historiques, DPU bilan de santé de la PAC, solde ICHN, aide ovine, aide caprine, supplément protéagineux, aide à la diversité de l'assolement, aide à l'agriculture biologique) a été confirmée par l'ASP au 2 décembre 2010.
Ce versement sera suivi chaque semaine du paiement du solde aux exploitants ayant fait l'objet d'un contrôle lors de la campagne écoulée.
Néanmoins, et concernant les engagements contractuels du 2ème pilier (PHAE, MAE rotationnelle…), les paiements ne devraient être effectifs qu'à partir de la mi-janvier 2011, en raison, selon l'ASP, d'une évolution des outils informatiques.
Enfin, et concernant les nouvelles références de DPU liées au bilan de santé de la PAC, une notification «papier» sera envoyée fin 2010 aux exploitants. Celle-ci indiquera notamment le nouveau portefeuille de DPU détenu par l'exploitant et les éléments pris en compte pour le déterminer.
Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements sur le sujet.

FDSEA de la Nièvre

▶ Section végétale FDSEA de l'Yonne

Les Grandes Cultures se positionnent

La communication de la Commission européenne sur les lignes directrices de la future politique de la PAC post 2013 a été au cœur des discussions de la réunion de la Section Grandes Cultures de la FDSEA de l'Yonne du 25 novembre dernier.

Les producteurs présents se sont montrés inquiets concernant le *«verdissement»* proposé par la Commission européenne. Ils sont dans l'attente d'éclaircissement, face au danger plus ou moins important en fonction de la clé de répartition choisie entre 1er et 2ème pilier ainsi que les options sélectionnées concernant la répartition sur les étages du futur *«DPU»* devant rester l'instrument socle des producteurs. Ces derniers souhaitant également que les spécificités type protéagineux soient néanmoins conservées en reposant l'argumentation sur l'aspect environnement. Pour une politique agricole forte et compétitive et pour gérer la volatilité des marchés, il est nécessaire de conserver et de renforcer, une protection en termes d'accès au marché. Parallèlement, il est indispensable de défendre une préférence communautaire intégrant les exigences s'imposant aux producteurs qui, au niveau de la gestion des risques économiques, préconisent, au delà des mécanismes déjà existants, une gestion individuelle des DPU. Un mécanisme qui permettrait annuellement de provisionner ou de réintégrer une quote-part de DPU en fonction des résultats économique des exploitations. Concernant la gestion des risques sanitaires, les orientations prises doivent insister sur les responsabilités régaliennes de l'État notamment en matière de surveillance et de financement. Sur l'aspect biens et bénéfices publics, les producteurs demandent la reconnaissance du rôle des Grandes Cultures à la fois dans le cadre du 1er et 2ème pilier.

Autres sujets abordés

Zones intermédiaires : Des discussions sur la définition et la délimitation de ces zones sont en cours au niveau de la FNSEA. La section végétale de la FDSEA de l'Yonne y a contribué par des données départementales. D'ores et déjà, certains critères spécifiques ont été déterminés : pourcentage de surfaces COP par rapport aux zones arables, sole totale en oléagineux, taux de diversification, taille moyenne des exploitations en ha, nombre d'habitants au km² par rapport à la moyenne nationale… Ce travail mené autour de particularités propres à ces zones fragilisées n'ayant pour but que de mettre en avant les difficultés auxquelles sont confrontées les exploitations.
Au cours de ce Conseil, un point a été fait sur la Directive *«énergies renouvelables»* dont l'objectif est que 10% de ce type d'énergies soit incorporé aux énergies fossiles à l'horizon 2020. Afin de bénéficier des soutiens publics et contribuer à ces objectifs précités, les biocarburants devront être dits *«durables»*, qu'ils soient produits dans l'UE ou importés. La transposition de cette directive en droit français devant être réalisée le 5 décembre au plus tard, un consortium des filières biocarburants nationales a été mis en place à cet effet.
Suite à la décision de l'administration d'harmoniser les réglementations BCAE et ZNT (Zones de Non Traitement), la cartographie risque de se voir élargie aux sources et points d'eau. Ce qui n'a pas manqué de soulever parmi les membres de la section présents, de multiples interrogations, du fait de la difficulté à déterminer le périmètre de ces futures zones.

Sandrine Vatinelle,
Section végétale FDSEA de l'Yonne

SOYONS "FERMES !"

Campagne d'information sur les filières boeuf, veau et porc, auprès du grand public

Le 23 novembre, les professionnels des filières boeuf, veau et porc, avec le soutien des pouvoirs publics, lancent une campagne d'information sur plusieurs mois, à la radio puis à la télévision et dans la presse quotidienne, pour montrer leurs savoir-faire, décrire la réalité de leurs systèmes de production et présenter les règles qui garantissent la qualité de leurs produits.





Les thèmes abordés, parmi lesquels la **traçabilité**, l'**étiquetage**, la **règlementation** et la **sécurité sanitaire**, mais aussi l'**environnement** et le **bien-être animal,** doivent permettre au téléspectateur ou à l'auditeur de percevoir tout le sérieux et le professionnalisme mis en œuvre au quotidien par **les acteurs des filières viandes** pour proposer une viande de qualité.

Ce programme d'information, intitulé **SOYONS "FERMES** !", repose sur la production de mini-programmes d'environ 45 secondes en télévision et en radio qui seront relayés par une page dans la presse quotidienne ainsi que sur Internet et en point de vente. Il s'appuie sur une personnalité connue du grand public qui interviewe des professionnels de la filière : éleveur, boucher, diététicien, vétérinaire… sur les métiers et les produits.



Deux vagues de communication informative

- *Du 23 novembre au 6 décembre 2010 : dix sujets audio, couvrant l'ensemble des thématiques, diffusés sur les 3 grandes radios nationales :* RTL, inter, Europe 1
- *A partir de la mi-janvier 2011 et pour une période de trois mois : une trentaine de mini-films informatifs diffusés, dans des espaces non publicitaires,* ***A LA TELEVISION.*** *Lancement de la campagne TV avec une parution dans la presse quotidienne.*

Financée par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire via FranceAgriMer, avec la contribution d'INAPORC, d'INTERBEV et d'INTERVEAUX, cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des programmes d'information initiés par les pouvoirs publics, est mise en œuvre par le **C**entre d'**I**nformation des **V**iandes.

FranceAgriMer · INAPORC · INTERBEV

Propriétaires et exploitants d'étangs

L'économie piscicole sacrifiées ?

L'assemblée générale de l'Association des propriétaires et exploitants d'étangs de la Nièvre et de la Bourgogne s'est dernièrement tenue à Sauvigny les Bois (58), faisant état de l'incapacité des autorités administratives à concilier économie et environnement. Un air de déjà vu …



« *La politique en faveur de la biodiversité ne peut être une somme de contraintes ou d'interdits* ». C'est en ces termes que Jean De Gesnais, président de l'association, a conclu son rapport moral, faisant état, à l'instar de l'ensemble de ses adhérents, des difficultés chroniques rencontrées par les propriétaires d'étangs dans leurs rapports avec l'administration Nivernaise. Confronté comme tant d'autres secteurs économiques vitaux à notre département, à une administration intransigeante à l'égard de ceux qui entretiennent et font vivre nos territoires, le secteur de la pisciculture est aujourd'hui soumis à une avalanche de textes et règlementations dont les objectifs sont certes louables mais qui, subjectifs, se retrouvent détournés de leur visée initiale par une bien triste coutume de passage en force et de simulacre de concertation. A considérer comme coupable tout acteur de l'économie rurale, l'administration laisse tout simplement l'impression de s'enfermer dans une doctrine dans laquelle elle seule se retrouve … Incroyable, mais vrai !

Le développement durable n'est-il pas l'art de concilier, environnement, économie et social ?

En résulte un désespoir grandissant chez les propriétaires, qui noyés sous les contraintes et la lourdeur administrative, baissent les bras et abandonnent petit à petit la gestion saine et pourtant essentielle de leurs étangs. 80% des 3260 étangs de la Nièvre sont ainsi aujourd'hui incorrectement entretenus ou vidangés, acte de gestion pourtant majeur. Par ces méthodes abusives, et bien que l'administration ne veuille pas l'entendre, un véritable gâchis économique est institué, sacrifice se faisant au détriment du territoire, de ses acteurs mais aussi de sa population. Et là où le marasme est déjà quasi-total souhaitons que la conscience regagne au plus vite l'administration avant que d'autres activités essentielles (agriculture, forêt) au maintien d'une activité économique minimale sur un département naufragé ne périclitent à leur tour sous une pression radicalement idéologique. En tout état de cause, ce que la ruralité Nivernaise vit aujourd'hui est un drame pour le territoire.

La définition des cours d'eau au cœur du débat

Passé cet état de fait, l'assemblée générale a également consacré une partie de ces travaux à tenter de clarifier la réglementation en terme de définition des cours d'eau, avec l'intervention appréciée de Maître Panassac, associé du cabinet d'avocat Parisien assistant au quotidien la Fédération Française d'Aquaculture, et travaillant actuellement à la défense de trois dossiers d'adhérents de l'Association des Propriétaires d'Etangs dans le département. En présence de Francis Sery, chef de service environnement de la DDT 58, un débat intéressant mais ne permettant malgré tout pas d'y voir plus clair sur le flou entretenu en matière de définition des cours d'eau, s'est tenu avant que l'assemblée valide la motion 2010 (voir encadré) à l'unanimité. Et dans un contexte de tension palpable, l'assemblée a décidé en fin de séance d'enfoncer le clou en donnant son accord à la modification des statuts pour à l'avenir être reconnue comme association de défense de la nature, reconnue d'utilité publique et œuvrant au quotidien pour la conservation des étangs, patrimoine à part entière et source réelle, pourvu qu'on en laisse les moyens aux propriétaires, gestionnaires de bon sens, de biodiversité.

Pour tous renseignements ou interrogations, les personnes concernées ou souhaitant approfondir le sujet peuvent dès à présent prendre contact avec l'association dont le siège social est basé dans les locaux du CERD – 6 place Saint Christophe – 58120 Château-Chinon – Tel : 03 86 85 02 10 Fax: 03 86 85 03 34.

S.L – FDSEA 58

▶ Motion adoptée par l'assemblée générale du 19 novembre

L'Association des Propriétaires et Exploitants des Etangs de la Nièvre et de la Bourgogne réunie en assemblée générale :

• constatant l'accumulation des réglementations et l'arbitraire présidant à leur application en particulier dans le domaine de la définition des cours d'eau qui conduit au classement en eau libre d'une partie importante des étangs de la Bourgogne et ainsi à priver les propriétaires et exploitants du fruit de leur travail en leur interdisant la récolte et la vente de leurs poissons,

• demande,

- que l'administration effectue désormais une juste interprétation des textes en s'engageant à les appliquer sur tout le territoire de façon uniforme et efficace, afin que cesse l'instabilité juridique régnante, décourageant les propriétaires et entravant ainsi une saine gestion des étangs.

- qu'il soit mis un terme à la collectivisation sournoise et à la mise en place de procédures tendant vers un effacement abusif des plans d'eau, situation préjudiciable à l'environnement et à l'économie de la pisciculture extensive en Bourgogne et à l'environnement.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Au «cœur» de la prévention

Dans le cadre de l'opération «*Sirène du cœur*», lancée au niveau national par les aînés ruraux, Groupama Rhône-Alpes Auvergne a cette année accompagné près de 20 projets de remise de défibrillateur sur le département de la Nièvre.



Patrick Seguin, président de la fédération des caisses locales Groupama de la Nièvre.

« *L'objectif est que l'ensemble des projets aille à leurs terme* ». C'est ainsi que Patrick Seguin, président de la FDCL 58 Groupama Rhône-Alpes Auvergne a dernièrement qualifié l'action d'accompagnement engagée par Groupama aux côtés des Sapeurs Pompiers et des aînés ruraux du département, dans le cadre de l'opération «*sirène du cœur*».

Dans un département rural où l'offre de soins médicaux tend à s'étioler et où les équipements en la matière restent relativement peu nombreux, les aînés ruraux ont fait le choix de la solidarité pour financer l'acquisition d'une vingtaine de défibrillateurs qui seront remis à des collectivités ne pouvant aujourd'hui en acquérir, malgré des besoins évidents liées aux multiples activités existantes sur les cantons Nivernais.

1500 € l'unité

Pour financer l'acquisition de tels équipements, les clubs des aînés ruraux, en collaboration avec les caisses locales de Groupama, ont organisé de nombreuses manifestations (bals, rifles … etc.) nécessaires à la collecte des fonds.

Sensible à cette initiative et au quotidien impliqué dans la prévention en tant que premier assureur «*santé individuelle*» de France, Groupama, partenaire incontournable de la ruralité et de ses acteurs n'a pas hésité une seconde a apporté son soutien logistique et financier à cette action servant l'intérêt général. Et après une première démarche similaire à l'occasion des 100 ans du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) en 2000, Groupama enfonce cette année le clou en privilégiant l'impulsion de démarches locales favorisant le maintien d'une véritable dynamique sur nos cantons ruraux.

D'ici la fin de l'année, la vingtaine de collectivités bénéficiaires de l'action de solidarité entreprise bénéficieront de journée de formation et de prévention à l'utilisation des appareils. Malgré tout, il apparaît nécessaire de (re ?)souligner que notre ruralité vit réellement, et qu'aussi éloignée de Paris et des grands centres urbains qu'elle soit, ses populations se doivent de pouvoir bénéficier d'un accès aux soins digne de ce nom. Et là où la et le politique faillissent, la solidarité malgré toutes ses vertus, ne peut éternellement compenser. Concluons donc de la sorte : Bon courage : A celles et ceux qui se battent pour le maintien d'un tissu rural dynamique mais aussi et surtout aux politiques, dont la bonne conduite de la mission qu'est la leur devient une urgence…

S.L. - FDSEA 58

▶ En bref

Assolement Les surfaces de blé tendre en hausse de 304 000 ha

D'après Offre et Demande agricoles, les surfaces de blé françaises progresseraient de 7 % en 2010 par rapport à 2009, à 5,226 millions d'ha. Le 23 novembre, la société a publié ses premières tendances d'as-solement issues d'une enquête réalisée auprès d'un millier d'agriculteurs. En colza, les surfaces gagneraient également du terrain, grimpant à 1,554 million d'ha soit 6,4 % de plus que l'an passé. Les orges d'hiver enregistreraient à l'inverse une diminution de 140 000 ha, à 1,028 million d'ha, ce qui équivaut à une baisse de 10,7 % par rapport à 2009.

Négoce Un filet de sécurité mais pas d'intervention

«Le filet de sécurité européen est là pour intervenir en cas de crises, pas pour les prévenir», a indiqué Bruno Buffaria, chef d'unité à la direction générale de l'agriculture à la Commission européenne, lors du congrès national du négoce agricole le 19 novembre. Selon Bruno Buffaria, venu présenter la proposition de réforme de la Pac de la Commission européenne, «maintenir des stocks d'intervention pour réguler le marché et assurer une stabilité des prix notamment pour l'alimentation animale, cela coûte très cher. Il y a sûrement d'autres moyens à trouver ». « De plus, pourquoi l'Europe devrait-elle intervenir sur la formation du prix des céréales ? », s'est-il interrogé.

Coopérative Dijon Céréales

Le bilan d'une campagne bien remplie

Avant l'A.G. du 7 décembre, Dijon Céréales a réuni ses trois assemblées de sections à travers la Côte-d'Or : Tilles-Vingeanne-Bèze, Auxois-Morvan-Châtillonnais puis Plaine Dijonnaise pour conclure. Plus de 500 adhérents ont suivi ces réunions qui ont fait le bilan de la campagne 2009-2010 et présenté les grands dossiers du groupe coopératif.



«On peut vraiment regretter qu'une si belle moisson n'ait pu être correctement valorisée en raison de la morosité des marchés», a déploré le président Marc Patriat.

La collecte 2009-2010, qui s'est élevé à 1,04 million de tonnes (+11%), est un très bon cru puisque c'est la seconde fois que la barre du million de tonnes est franchie par Dijon Céréales. *«On peut vraiment regretter qu'une si belle moisson n'ait pu être correctement valorisée en raison de la morosité des marchés»*, a déploré Marc Patriat, président de Dijon Céréales. Car cette collecte massive s'est inscrite dans un marché des céréales en forte baisse jusqu'à mars 2010. La volatilité des cours a été forte et des débouchés, comme celui des orges, ont été bloqués au point de nécessiter la mise à l'intervention de gros volumes.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a décidé de doter la coopérative de capacités de stockage complémentaires. Le nouveau silo de Poinçon-lès-Larrey inauguré cette année (+18 000 tonnes), le projet en cours à Venarey (+ 18 000 tonnes) et bientôt à Pagny (+30 000 tonnes dans le cadre de l'union Bourgogne Céréales Stockage), seront autant de solutions pour gérer au mieux les apports à la moisson et aussi la commercialisation, par exemple en conservant le produit quand les cours ne sont pas favorables.

Si l'activité approvisionnement de la coopérative a été soutenue, le chiffre d'affaires est en recul du fait de la baisse du prix des engrais, semences et aliments. Dijon Céréales a gagné des parts de marché dans le secteur des produits de santé des plantes. Au final, le C.A. de la coop recule de 15%, à 282 millions d'euros. *«Malgré cela, la gestion saine de notre coopérative et la baisse des taux d'intérêts font que les résultats sont confirmés et les ratios améliorés»* a expliqué Pierre Guez, directeur général du groupe lors des rapports financiers.

Dynamique de projets

Une nouvelle campagne est déjà en cours et Dijon Céréales s'inscrit plus que jamais dans une forte dynamique de projets.

A Fos-sur-Mer, l'union Cérévia (5 groupes coopératifs dont Dijon Céréales, 2,6 millions de tonnes de céréales commercialisées) a mis en route un terminal céréalier de 55 000 tonnes et des installations portuaires qui connectent le fluvial aux bateaux maritimes. Les céréales régionales disposent donc d'un canal d'exportation (Pagny – Fos) très compétitif vers le bassin méditerranéen.

Côté meunerie, l'année 2011 du groupe Dijon Céréales sera marquée par le lancement du moulin bio de la filiale Decollogne à Aiserey, qui implique le passage au bio de 50 000 ha en Bourgogne Franche-Comté.

Pour préparer l'agriculture de demain, Dijon Céréales s'investit également activement dans la future PIAE (plateforme d'innovation agro-environnementale), portée par le pôle de compétitivité Vitagora®. Cette plateforme, dans laquelle les coopératives régionales sont impliquées avec les chambres d'agriculture et d'autres partenaires (Invivo, Sofiprotéol, Welience) a pour vocation d'explorer différents systèmes innovants pour développer l'agriculture à haute-valeur environnementale. *«Produire plus, produire mieux»*, tel sera le créneau de Dijon Céréales pour aborder l'avenir.

▶ Zoom sur...

Les résultats des sections pour l'exercice 2009-2010

- **Tilles-Vingeanne-Bèze**
Collecte : 312 000 tonnes (+7%)
520 livreurs
C.A. approvisionnement : 21 millions d'euros
- **Auxois-Morvan-Châtillonnais**
Collecte : 463 000 tonnes (+18%)
1275 livreurs
C.A. approvisionnement : 39,3 millions d'euros
- **Plaine Dijonnaise**
Collecte : 261 000 tonnes (+3,.5%)
570 livreurs
C.A. approvisionnement : 22,6 millions d'euros



▶ Rendez-vous

Conférence-dégustation de Sylvain Pitiot et Marie-Hélène Landrieu-Lussigny

Samedi 11 décembre 2010 aura lieu une conférence intitulée "Le vignoble bourguignon, ses climats et ses lieux-dits", à 17 heures au Château du Clos de Vougeot.
Cette conférence présentée par Sylvain Pitiot, régisseur du Clos de Tart, co-auteur de nombreux ouvrages de référence sur les vins de Bourgogne, et Marie-Hélène Landrieu-Lussigny, auteur de l'ouvrage *«Les lieux-dits dans le vignoble bourguignon»* (Éd. Jeanne Laffitte), sera l'occasion de découvrir ce que les noms des climats et lieux-dits du vignoble nous apprennent de l'histoire des hommes qui ont façonné la Bourgogne, au point qu'elle est aujourd'hui regardée comme un modèle de la viticulture de terroir.
La conférence sera suivie d'une dégustation au Château, en partenariat avec l'Ecole des Vins de Bourgogne et le Bureau interprofessionnel des Vins de Bourgogne.
Cet événement programmé dans le cadre du cycle de conférences autour de la candidature pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco est organisé par l'Association Eponyme et par la Chaire Unesco *«Culture et Traditions du Vin»* de l'Université de Bourgogne.
Entrée libre et gratuite

▶ A noter

L'application gratuite *«Vins et tourisme en Bourgogne»* est désormais disponible sur téléphone mobile

Elle permet aux touristes d'accéder à toutes les informations concernant les vignobles traversés (cartes, chiffres, descriptifs) mais aussi les producteurs de ces appellations (contacts, horaires d'ouverture, vins commercialisés, les hôtels et les restaurants à proximité ou encore les grands événements et manifestations du moment.

Le lancement de cette application se fera donc le jeudi 2 décembre au Palais des Congrès dans le cadre des rencontres de l'œnotourisme.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site :
www.vins-tourisme-bourgogne.com

▶ Main d'œuvre

Réflexions sur le contrat à la tâche dans l'Yonne

Motivés par le constat partagé des difficultés rencontrées avec le contrat à la tâche dans les exploitations, les viticulteurs de la FDSEA de l'Yonne se sont réunis le 18 novembre dernier pour envisager les éventuelles évolutions à y apporter.

Créé en 1997, le contrat à la tâche prévoit des forfaits d'heures pour les différentes étapes de l'entretien d'un hectare de vigne, ce qui conduit à des surfaces maximales de vignes pouvant être confiées à un tâcheron allant de 4 ha 49 ares et 43 centiares en guyot double toutes tâches réalisées à 6 ha 77ares et 96 centiares en guyot simple en tâche incomplète.
Depuis 1997, les outils et les techniques ont évolué faisant gagner parfois du temps (baissette, sécateurs électriques) mais aussi en créant un flou sur les tâches incluses dans les forfaits : les travaux en vert, le repiquage, l'arrachage des pieds morts, le tirage des bois et le brûlage posent parfois problèmes. Bref autant d'évolution depuis 1997 qui posent la question de l'adaptation du contrat de tâcheron à la réalité du terrain. Pour autant, pas question de tout mettre pas terre. Il est nécessaire de faire une enquête, pour sonder plus précisément les besoins des viticulteurs et leurs attentes. Un questionnaire sera ainsi adressé aux viticulteurs du département, qui sera l'occasion plus largement de faire le point sur la question de la main d'œuvre.
Nous comptons sur votre réponse pour nous aider à avancer sur ce dossier difficile !

SECTION VITICOLE ET SECTION MAIN D'ŒUVRE DE LA FDSEA DE L'YONNE



▶ Erratum

Prix des vins de Côte d'Or récolte 2009 pour le calcul des fermages

Le solde des fermages pour les vins de la récolte 2009, à verser au 30 novembre 2010, sera calculé sur la base des prix indiqués ci-après (prix à la pièce de 228 litres). Les montant des fermages publiés dans notre dernière édition étaient erronés. Voici donc les bons chiffres.

Vins de table
(Vins Rouges essentiellement)
Vin de 10°:102
Vin de 12°: 122

Vins de pays
Vin de pays rouge: 204
Vin de pays blanc: 244

AOC Blancs
Bgne Grand Ordinaire: 300
Bourgogne Aligoté: 420
Bourgogne: 520
Bgne Htes-Cotes de Nuits: 620
Bgne Htes-Cotes de Beaune: 600
Vin de Base Pour Cremant de Bgne: 400
Chorey les Beaune: 940
Monthelie: 1000
Monthelie 1er cru: 1300
Cote de Nuits Village: 750
Aloxe Corton: 1200
Cote de Beaune: 820
Marsannay: 740
Ladoix: 1040
Ladoix 1er cru: 1450
Pernand Vergelesses: 930
Pernand Vergelesses 1er cru: 1300
Savigny: 1020
Savigny 1er cru: 1120
Saint Aubin: 1050
Saint Aubin 1er cru: 1370
Saint Romain: 920
Beaune : 970
Beaune 1er cru: 1550
Santenay : 900
Santenay 1er cru: 1550
Fixin: 1000
Fixin 1er cru: 1200
Auxey Duresses : 1000
Auxey Duresses 1er cru: 1100
Morey Saint Denis: 1500
Morey Saint Denis 1er cru: 1900
Nuits Saint Georges: 2300
Nuits Saint Georges 1er cru: 3000
Vougeot: 3000
Vougeot 1er cru: 6000
Meursault: 1750
Meursault 1er cru: 3500
Chassagne Montrachet : 1850
Chassagne Mt 1er cru: 2800
Puligny Montrachet: 2200
Puligny Montrachet 1er cru: 2800
Puligny 1er Cru «Hameau de Blagny»: 2800
Puligny 1er Cru «Les Chalumeaux»: 2800
Puligny 1er Cru «Les Garennes»: 2800
Puligny 1er Cru «La Truffière»: 3200
Puligny 1er Cru «Les Champs Canet»: 3200
Puligny 1er Cru «Les Referts»: 3200
Puligny 1er Cru «Les Clavaillons»: 3200
Puligny 1er Cru «Les Perrières»: 3200
Puligny 1er Cru «Les Pucelles»: 4100
Puligny 1er Cru «Les Demoiselles»: 4200
Puligny 1er Cru «Les Caillerets»: 4200
Puligny 1er Cru «Les Folatières»: 4100
Puligny 1er Cru «Les Combettes»: 4100
Corton: 4300
Corton-Charlemagne: 6200
Bienvenues-Batard-Mt: 15300
Criots-Batard- Mt: 13000
Batard-Montrachet: 16000
Chevalier -Montrachet: 18500
Montrachet: 24000

AOC Rouges
Bgne Grand Ordinaire: 210
Bgne Passe Tout Grain: 330
Bgne Rouge: 540
Bgne Rose: 540
Bgne Htes Cotes de Nuits: 610
Bgne Htes Cotes de Beaune: 550
Saint-Romain: 720
Saint-Aubin: 780
Saint-Aubin 1er cru: 960
Cote de Beaune: 600
Cote de Beaune Villages: 700
Auxey-Duresses: 770
Auxey-Duresses 1er cru: 1000
Puligny-Montrachet: 1000
Puligny-Mt 1er cru: 1100
Chorey les Beaune: 800
Pernand-Vergelesses: 730
Pernand 1er cru: 1200
Ladoix: 800
Ladoix 1er cru: 900
Savigny les Beaune: 940
Savigny 1er cru: 1350
Monthelie: 870
Monthelie 1er cru: 1160
Meursault: 1000
Meursault 1er cru: 1050
Chassagne-Montrachet: 1060
Chassagne-Mt 1er cru: 1450
Marsannay Rouge: 790
Marsannay Rose: 710
Fixin : 910
F lxin 1er cru: 1100
Cotes de Nuits Villages: 850
Santenay: 840
Santenay 1er cru: 1250
Beaune: 900
Beaune 1er cru: 1650
Morey-Saint-Denis: 1800
Morey-Saint-Denis 1er cru: 2700
Vougeot: 2000
Vougeot 1er cru: 2900
Aloxe-Corton: 1500
Aloxe-Corton 1er cru: 2350
Chambolle-Musigny: 2800
Chambolle-Musigny 1er cru: 4400
Chambolle «Amoureuses»: 8500
Vosne-Romanée: 2900
Vosne-Romanée 1er cru: 4600
Vosne «Aux Malconsorts»: 4900
Vosne «Les Suchots»: 4900
Vosne «Les Beaux Monts»: 4900
Vosne «Le Clos Des Reas»: 4900
Nuits-Saint-Georges: 1800
Nuits-Saint-Georges 1er cru: 3400
Gevrey-Chambertin: 1900
Gevrey-Chambertin 1er cru: 3400
Gevrey «Petite Chapelle»: 3700
Gevrey «Lavaux St Jacques»: 3700
Gevrey «Clos Saint Jacques»: 4100
Volnay : 1450
Volnay 1er cru: 2100
Pommard: 1600
Pommard 1er cru: 2400
Pommard 1er Cru «Rugiens»: 3200
Pommard 1er Cru «Epenots»: 3200
Corton: 3500
Echezeaux: 8300
Grands-Echezeaux: 10600
Clos-Saint-Denis: 7600
Clos-De-Tart: 7800
Clos-Des-Lambrays: 7500
Clos de La Roche: 7600
Clos Vougeot: 8600
Chapelle-Chambertin: 8750
Charmes-Chambertin: 8200
Griottes-Chambertin: 9100
Latricières-Chambertin: 9300
Mazis-Chambertin: 8900
Mazoyeres-Chambertin: 8000
Ruchottes-Chambertin: 8000
Chambertin: 17300
Chambertin-Clos-de-Beze: 11200
Bonnes Mares: 10000
Musigny: 20000
La Grande Rue: 14000
Richebourg: 25000
Romanée-Saint-Vivant: 11800
La Romanée: 24000



Transmission et cessation d'activité

La transmission de l'exploitation face aux mutations économiques et sociales

Entre Loi de Modernisation de l'Agriculture et réforme des retraites : comment s'y retrouver et quels impacts sur la cessation d'activité ?

L'agriculture française a traversé ces dernières années une crise sans précédent. C'est dans ce contexte que la nouvelle loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche 2010 a voulu définir une nouvelle stratégie globale et structurelle au travers de dispositions innovantes. Ces dispositions inédites visent à renforcer la compétitivité de l'agriculture et sa modernisation. Elles réaffirment le lien nécessaire qui doit exister entre agriculture et alimentation.

Quelles conséquences cette loi peut-elle avoir sur la transmission des exploitations agricoles ?

Outre l'extension de la définition juridique de l'activité agricole à la production et à la commercialisation de bio gaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation, la loi de modernisation renforce l'attractivité du bail cessible.

Le bail cessible :

Apparu avec la loi d'orientation de 2006, le bail cessible est un bail particulier permettant au preneur de céder son bail hors cadre familial, ce qui n'est pas le cas des autres baux uniquement transmissibles à la descendance sous certaines conditions.

Un fermage adapté : Le bail cessible hors cadre familial n'ayant pas connu le succès espéré lors de sa création en 2006, la loi de modernisation de l'agriculture a précisé les conditions de fermage applicables au bail cessible. En contrepartie des avantages dont dispose le preneur au travers du bail cessible, un fermage majoré est prévu. La Loi de Modernisation de l'Agriculture précise que cette majoration (50%) prend pour base le fermage des baux à long terme.

L'admission du pas-de-porte en agriculture : la loi ne s'en tient pas là et permet désormais au bailleur d'obtenir lors de l'entrée dans les lieux du preneur un *«pas de porte»*. On savait que la caractéristique principale de ce bail rural était la possiblilité de céder le droit au bail à un tiers mais jusqu'ici l'interprétation ne nous permettait pas de justifier d'un pas de porte. La rédaction de l'article L 418-5 du code rural ne nous permet plus d'en douter aujourd'hui ;

Le bail cessible hors cadre familial a pour corollaire l'admission du pas-de-porte en agriculture. Ce dernier ayant vocation à s'appliquer lors de la conclusion du bail ou des cessions de bail successives.

Le législateur espère ainsi inciter nombre de propriétaire à contracter dans ce sens. Cette disposition peut être intéressante pour le bailleur et peut lui permettre d'augmenter le taux de rentabilité de son foncier mais quid de l'augmentation des charges foncières du preneur dans la conjoncture actuelle ?

Le deuxième point de la loi de modernisation pouvant affecter la transmission de l'exploitation pourrait être celui de sa politique contractuelle. La loi de modernisation entend en effet réguler les marchés par la contractualisation obligatoire de la relation producteurs/premiers acheteurs.

Inexistants dans certaines filières agricoles les contrats de vente de produits agricoles deviennent désormais la règle dans les relations entre les producteurs et l'aval des filières. Ces contrats rendus obligatoires devraient sécuriser les prix, la durée et le volume de production.

La durée du contrat de vente de produits agricoles oscillera entre 1 et 5 ans. Elle sera fixée par l'accord interprofessionnel ou le décret pris en Conseil d'Etat suivant le produit concerné. Il sera nécessaire dans cette optique de bien connaître la date de sa cessation d'activité afin de pouvoir respecter ses engagements contractuels.

De même, il sera nécessaire de s'interroger :

- sur la pérennité de son exploitation sans contrat,
- sur la possibilité de transférer les contrats au futur acquéreur.

D'où la nécessité de connaître au plus vite la date de sa cessation d'activité pour pouvoir anticiper ces questions.

Concernant la date de sa cessation d'activité, la réforme des retraites a été adoptée il y a quelques semaines,

Quelles sont les principales modifications de la réforme des retraites et à partir de quand s'applique t-elle ?

La réforme des retraites sera applicable rapidement puisque les premières générations concernées le seront dès l'an prochain pour ceux nés après 1951.

L'âge légal de départ sera progressivement augmenté entre juillet 2011 et janvier 2018. Ainsi, les assurés nés à partir du 1er juillet 1951 qui devaient partir à la retraite à 60 ans, ne pourront partir qu'à 60 ans et 4 mois au 1er novembre 2011.

A partir des générations nées en 1956, tout le monde partira à 62 ans. Concrètement, seules les personnes nées avant le 1er juillet 1951 pourront encore partir à 60 ans !

Il existe toujours deux façons d'obtenir une retraite à taux plein sans décote, il faut :

soit avoir validé une durée d'assurance minimum*.

soit atteindre l'âge d'annulation de la décote. Cet âge sera progressivement porté de 65 à 67 ans comme décrit dans le tableau ci-dessous.

*La durée d'assurance minimum, fixée à 40,5 ans aujourd'hui, atteindra 41 ans en 2012. Puis elle progressera ensuite en fonction de l'espérance de vie. Chaque année, un décret fixera cette durée pour l'année n+4. Un nouveau décret devrait définir la nouvelle durée d'assurance à 41 ans et un trimestre en 2013 pour les générations nées entre 1953 et 1954 puis passerait à 41,5 ans en 2020.

Deuxième point important pour l'agriculture, les conditions du minimum vieillesse évoluent :

Les agriculteurs dont les pensions sont faibles pourront accéder plus facilement au minimum vieillesse. Beaucoup d'agriculteurs y renonçaient car les terres agricoles et l'ensemble des bâtiments d'exploitation étaient inclus dans le recours sur succession. La réforme les en exclus aujourd'hui. Il n'y aura donc plus de recours sur succession sur les terres et les bâtiments agricoles dans ce cadre.

Rappel : Le minimum vieillesse appelé *«allocation de solidarité aux personnes âgées»* (l'Aspa), est accordé sans contrepartie de cotisation à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans (ou 60 ans dans certains cas particuliers d'inaptitude…). Récupérable sur succession au delà de 39 000 €, il est versé sous condition de ressources. Il est depuis le 1er avril 2010 d'un montant de 8507,49 € par an pour une personne seule et de 13889,62 € par an pour un couple. Cette allocation s'obtient uniquement sur demande.

Deux autres mesures peuvent venir modifier votre retraite :

1° - Le dispositif de minimum retraite instauré le 1er janvier 2009, fixant à 646 € le minimum retraite pour les exploitants et à 512 € pour les conjoints ayant cotisé en tant que chef d'exploitation pendant 17.5 ans, est assoupli. La condition exigée de durée minimum d'activité de 17,5 ans en tant que chef d'exploitation pour accéder à la revalorisation est supprimée pour les conjoints. Ainsi de nombreuses femmes ayant notamment occupé successivement les statuts de conjoint et d'exploitant vont pouvoir en bénéficier.

2° - Enfin, les conjoints collaborateurs d'exploitation et les aides familiaux pourront bénéficier de la retraite complémentaire obligatoire (RCO) instaurée en 2002.

Notez bien : Pour les carrières longues, l'esprit du dispositif antérieur est reconduit. Les personnes ayant commencé à travailler à 14,15,16 ou 17 ans pourront continuer de partir à la retraite à 60 ans ou avant 60 ans. L'âge de la retraite augmentera progressivement pour ces assurés au rythme de 4 mois par an, mais sans dépasser 60 ans.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Le saviez-vous

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation sur la transmission de votre exploitation :
Il est nécessaire aujourd'hui pour transmettre son exploitation dans de bonnes conditions, de s'y préparer à l'avance afin de connaître l'ensemble des mesures fiscales, juridiques, économiques et sociales qui entourent la transmission de l'exploitation.
Comment obtenir une retraite à taux plein ? Comment évaluer son exploitation ? Selon quels critères ? Quelles méthodes ?
Comment préparer sa succession ? Autant de thèmes qui seront abordés lors des trois jours de formation les 10, 14 et 15 décembre prochain, de 9 h à 17 h 30, à la Chambre d'agriculture d'Auxerre.
Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16

Repères

Générations à compter de	Age légal de départ à la retraite		Age du taux plein	
	AGE	DATE D'EFFET	AGE	DATE D'EFFET
• 1er juillet 1951	60 ans et 4 mois	novembre 2011	65 ans et 4 mois	novembre 2016
• 1er janvier 1952	60 ans et 8 mois	septembre 2012	65 ans et 8 mois	novembre 2017
• 1er janvier 1953	61 ans	janvier 2014	66 ans	janvier 2019
• 1er janvier 1954	61 ans et 4 mois	mai 2015	66 ans et 4 mois	mai 2020
• 1er janvier 1955	61 ans et 8 mois	septembre 2016	66 ans et 8 mois	septembre 2021
• 1er janvier 1956	62 ans	janvier 2018	67 ans	janvier 2023

Point Info Transmission Association et Répertoire Départ Installation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous accompagne pour préparer votre cessation volontaire d'activité :
Le Point Info Transmission Association (PITA) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation constituant la première étape de votre cheminement vers la transmission de votre exploitation ou la recherche d'un associé. Gratuitement, un conseiller vous permettra d'identifier les étapes, de repérer les obstacles et de personnaliser votre projet, en amont (nécessité d'anticipation) de votre cessation effective d'activité.
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Marc Abonnet au 03 86 94 21 95
Vous êtes à la recherche d'un repreneur et/ou un associé, pensez au Répertoire Départ Installation (RDI) :
Contrairement à certaines idées reçues, de nombreux porteurs de projet sont prêts à s'installer en agriculture. Le RDI permet de vous mettre en relation avec celui ou celle qui assurera la continuité de votre exploitation ou sera votre futur associé. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter Marc Abonnet au 03 86 94 21 95

Pose de gaines et câbles - conduite d'eau
Terrassement - Travaux publics et privés - Défrichement

DRAINAGE AGRICOLE



S.A.R.L. DRAINAGE T.P
PIROLLEY Patrick
2, avenue Pierre Burello
52000 CHAUMONT
Tél-Fax : 03 25 03 81 02
Port. : 06 08 98 35 17
PIPILE.CHAUMONT@wanadoo.fr
Un nouveau matériel est arrivé
Les prix restent les mêmes,
toujours compétitifs

Sureau Agriculture

Remise de médailles du travail



Lors des dernières journées commerciales à Avallon, 5 collaborateurs de Sureau Agriculture se sont vus remettre la médaille d'honneur du travail par le sénateur-maire de Vézelay, André Villiers. Gilles Candon, chef d'atelier, a reçu la médaille d'argent pour ses 25 ans de service au sein de l'entreprise. La médaille de vermeil, récompensant plus de 30 années de présence, a été décernée à Marie - Claude Chaniat, secrétaire, Christian Eslault et Didier Gourdien, techniciens, et Marc Sureau, PDG, à sa plus grande surprise, celle-ci ayant été préparée par son fils Sébastien. Rappelons que la concession New Holland emploie aujourd'hui 30 salariés répartis entre Avallon, Bazoches et Clamecy.

Passage de témoin pour Michel et Alain Prieur

Une soirée pleine de reconnaissance à Juilly

Sympathique soirée le 20 novembre à Juilly où Michel et Alain Prieur avaient convié leurs clients à une soirée simple et conviviale à l'image des relations qu'ils ont toujours souhaitées et entretenues avec les agriculteurs. Que de chemin parcouru pour cette forge créée en 1920 par les grands parents de Michel et Alain et devenue concession John Deere en 1960 sur…2 cantons avant de connaitre une montée en puissance régulière pour atteindre 40% de part de marché tracteurs sur son secteur, la meilleure performance nationale dans le réseau John Deere, excusez du peu ! 350 personnes ont répondu présents à l'invitation, témoignant ainsi une reconnaissance certaine. Michel Prieur a remercié ses clients pour la confiance accordée tout au long de ses années, rappelant le plaisir partagé de travailler avec eux et cette volonté sans faille de donner priorité au service. Symboliquement, il a passé le flambeau symbolisé par les clés du succès à son repreneur Mickael Le Gallic, nouveau directeur de Axe Equipement, issu de la fusion Prieur-Benoit.



Brazey Agriculture

Nouveau concessionnaire Deutz-Fahr en Côte d'Or



Depuis le 8 novembre, Deutz-Fahr compte un nouveau concessionnaire en Côte d'Or : Brazey Agriculture. Créée par Bernard Maigrot, gérant de Brazey Motoculture qui vient de fêter ses 30 ans, et Etienne François, jeune vendeur de 24 ans qui souhaite s'investir davantage dans l'entreprise, Brazey Agriculture est une société commerciale, située dans les mêmes locaux de Brazey en Plaine. Concrètement, Brazey Motoculture assurant le SAV et l'entretien pour le compte de Brazey Agriculture, permettant à celle-ci un démarrage en douceur. Ce montage a déjà fait ses preuves lorsque Brazey Motoculture abritait Valagri. Pour Bernard Maigrot, distribuer la gamme longue Deutz-Fahr était une opportunité à saisir. Deutz-Fahr apporte des tracteurs forte puissance et une gamme moissonneuse batteuses qui manquaient à la concession. En plus de Deutz-Fahr et Same, Brazey Agriculture distribue également Rau Vicon et sa gamme d'outils du sol et de fenaison et de pulvérisateurs traînés. Le secteur de Brazey Agriculture s'étend de la plaine de Dijon en remontant sur la Haute Saône, 4 cantons au nord de la Saône et Loire, 10 cantons du Jura et 8 sur la Haute Saône où une base sera prochainement ouverte. Aujourd'hui, 2 vendeurs couvrent le secteur. Dans un avenir proche, 4 à 6 techniciens devraient rejoindre l'effectif de Brazey Motoculture, composé aujourd'hui de 12 salariés.

Brazey Motoculture, spécialisée dans l'équipement pour le maraichage, conserve les matériels à pommes de terre Grimme, les matériels à carottes Dewulf, Irtec pour l'irrigation et les automoteurs de pulvé Delvano. Les agriculteurs ont pu découvrir toutes ces nouveautés lors des portes ouvertes de la St Martin.

Gamme 700 Vario TMS





Depuis 1998, la gamme 700 Vario détient le titre très envié de tracteur le plus vendu en Europe possédant une transmission continue. La gamme va assurément confirmer cette position.
Moteurs puissants et économiques, confort optimal, productivité hors pair.

ETS BOUCHERON
89 Lezinnes Tel. 03 86 75 63 22
Agent: BSA 89 Cussy Tel. 03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers Tel. 03 86 96 20 08
89 Charny Tel. 03 86 63 09 13
Agent: OUANNE AGRI
89 Ouanne Tel. 03 86 47 65 87

ETS VALAGRI
21 Brazey en Plaine Tel. 03 80 32 00 60
21 Renève Tel. 03 80 55 09 78

www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d' AGCO Corporation

www.fendt.fr

FENDT
Voir plus loin

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 19 novembre

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 4,72 du 16 au 30 novembre pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	nov.-déc.	203,00	T C
Saône-et-Loire	76/220/11%	4 de nov.	210,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	4 de nov.	203,00 à 205,00	T C
Nord Côte d'Or	-	-	-	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	nov.-mai	230,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	63kg/hl	nov.-juin	173,00	T C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	nov.-janv.	172,00	N C
Sud Est	63kg/hl	nov.-juin	173,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		nov.-déc.	193,00	Y C
Saône et Loire				
Sud Est		2 de nov.	210,00 à 215,00	V C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	-	-	-	-
Aube/Yonne	-	nov.janv	195,00	T C

Céréales France (disponible ou rapproché) 05 novembre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 209,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 219,00; Blé standard Rendu Rouen oct-dec : 216,00; Orge de Mouture Rendu Rouen oct-dec. : 183,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (oct-dec): 180,00; Maïs FOB Rhin (oct) :203,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 467,00; Pois Départ Oise: 230; Colza Rendu Rouen (dispo) :425,00 ; Colza FOB Moselle (oct) :413,75

Pailles et fourrages 22 novembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :55-60 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **Région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 55-65 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre :inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg :inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 06 octobre

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 340
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 1750
Lactosérum : 620
Babeurre sans norme : 1550
Huile de coprah raffinée : 1305
Huile de palme raffinée : 970
Luzerne déshydratée 18% : 170,5

Pulpes de betterave Marne : 168
Sons Pellets : 140
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1255

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.45 : 684

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 29 novembre

Ovins: 160	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux-44kg	80-115	2,11-2,68
Agneaux+44kg	95-129	2,16-2,53
Brebis	46-63	0,73-0,93

Vente active et totale en agneaux à des cours fermes. Cours reconduits en bonnes brebis, fléchissement en sujets de qualité inférieure. Prochain marché bovin le lundi 6 décembre aux horaires habituels.

MOULINS ENGILBERT
Amenés 869 - 97% de vendus. Apports corrects.
Agneaux: Peu d'acheteurs cette semaine. Malgré tout, la vente est quasi totale avec des cours fermes en bons agneaux de moins de 42 kg. Les cours sont à peine reconduits en sujets de 42 à 46 kg, et en nette baisse dans les mâles lourds.
Brebis, béliers, caprins: Vente totale. Cours sans changement.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 13 et lundi 20 décembre (pesée 6h - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,00 (50 à 80€)	0,45 à 0,80 (37 à 50€)	0,10 à 0,45 (5 à 21€)
Agneaux gras -38 kg (82 à 110 €)	-	2,70 à 2,93	2,35 à 2,70	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (95 à 125 €)	-	2,50 à 2,91	2,20 à 2,50	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (100 à 126 €)	-	2,40 à 2,80	2,20 à 2,40	-
Agneaux gras + 50 kg (113 à 126 €)	-	2,05 à 2,50	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 748- **Brebis**: 82 - **Béliers**: 6 - **Caprins**: 33. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 24 novembre
Amenés 683, dont 285 agneaux, 35 agneaux d'embouche, 346 brebis et 11 béliers.
Les agneaux de bonne qualité sont recherchés et les tarifs sont en progression face à une offre toujours réduite. La vente est plus calme en brebis et les prix sont reconduits.
A la pièce : **Brebis** suitées inc. **Béliers de réforme** 78,00-120,00-95,00 (=). **Agneaux** d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,75-6,15-5,90 (+0,10); R 5,45-5,85-5,65 (+0,10); 19-22 kg U 5,40-5,75-5,60 (+0,10); R 5,05-5,50-5,30 (+0,10); plus de 22 kg U 5,05-5,50-5,30 (+0,10); R 4,90-5,35-5,20 (+0,10). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,95-2,25-2,10 (=); R 1,55-1,70-1,60 (=); O 1,10-1,24-1,20 (=).

Veaux d'élevage

Amenés 37.
Cours facilement reconduits. Les bons sujets sont recherchés.
A la pièce : **Veaux** Charolais mâles légers 185,00-265,00-230,00 (+5,00); lourds 280,00-345,00-315,00 (+5,00); conformation supérieure 365,00-430,00-390,00 (+10,00); Charolaises femelles légères 170,00-225,00-200,00 (+5,00); lourdes 230,00-305,00-285,00 (+5,00); conformation supérieure 320,00-380,00-355,00 (+10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 185,00-260,00-220,00 (+5,00); lourds 265,00-325,00-305,00 (+5,00); conformation supérieure 345,00-405,00-375,00 (+10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-225,00-200,00 (+5,00); lourdes 230,00-290,00-280,00 (+5,00); conformation supérieure 310,00-365,00-340,00 (+10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - 25 novembre

Présentés : 60 417.

Vendus au classement de 1,100 à 1,112 €. soit une cotation

Base 56 T.M.P: 1,108 € (+0,002)./ Base 56 TMP + charte qualité T : 1,128 €.

419 coches vendues à 0,978 (+0,009) départ élevage : 0,976 à 1,018 / regroupées de: 0,969 à 1,015

INDICE PORCELET
Du 22 au 26 novembre : Prix à 25 kg: 1,752 - Prix ks sup.: 0,57 - Porcelet 8 kg: 30,017
Du 15 au 19 novembre : Prix à 25 kg: 1,751 - Prix ks sup.: 0,57 - Porcelet 8 kg: 29,993

INDICE PORCELET
Du 22 au 26 novembre : Prix à 25 kg: 1,752 - Prix ks sup.: 0,57 - Porcelet 8 kg: 30,017
Du 15 au 19 novembre : Prix à 25 kg: 1,751 - Prix ks sup.: 0,57 - Porcelet 8 kg: 29,993

Sancoins - porcins
Le 24 novembre.

Amenés : non communiqués.
Marché calme. Les cours des coches de réforme sont en baisse.
Au kg net : **Porcs charcutiers** 1,00-1,39. **Coches de réforme** 0,62-0,86.





Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Semaine N°47 du 22 au 28 novembre 2011. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,42	-0,02	2,42	=
			R	2,28	=	2,28	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,31	-0,01	2,31	=
			R	2,22	-0,01	2,22	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,26	=	2,25	-0,01
			R	2,15	=	2,14	-0,01
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,19	-0,02	2,19	=
			R	2,11	-0,02	2,11	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,12	=	2,10	=
			R	inc.		2,00	=
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,08	-0,02	2,08	=
			R	1,98	=	1,98	=
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,96	=	1,94	-0,02
			R	1,85	=	1,84	-0,01

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marche du 30 novembre

LES TENDANCES

Les apports sont satisfaisants en volumes, et restent d'une qualité remarquable pour la saison. 83% de vendus.

Broutards : Les cours sotn à peu près reconduits, mais les achats sont de plus en plus sélectifs, avec des besoins très orientés sur le bétail de qualité vacciné exportable, et notamment dans les sujets de plus de 440 kg, qui restent les mieux valorisés. Transactions très calmes en non vaccinés • Laitonnes, génisses: ambiance calme et cours sans changement. • Vaches, génisses 30 mois: vente très calme. La morosité qui règne dans les débouchés en bêtes grasses rend les engraisseurs de plus en plus prudents et provoque un encombrement des transactions.

Divers : 3 broutards culards 201 k: 800 € (3,98)

EFFECTIFS

Bovins gras: 10 • Broutards: 615 • Génisses + 2 ans: 51 • Génisses - 2 ans: 126 • Laitonnes: 125 • Taureaux: 10 • Taurillons: 30 • Vaches : 234 • Vaches suitées :8 • Culards: 6 • Divers: 9

	E	U	R	O
Broutards <200kg (440 à 540 €)	-	2,85 à 3,10	2,60 à 2,85	-
Broutards 250 à 300kg (630 à 780 €)	-	2,45 à 2,65	2,33 à 2,45	-
Broutards 300 à 350kg (680 à840 €)	-	2,40 à 2,56	2,20 à 2,40	-
Broutards 350 à 400kg (780 à 920€)	-	2,30 à 2,45	2,10 à 2,30	-
Broutards 400 à 450kg (880 à 1120 €)	2,45 à 2,53	2,27 à 2,45	2,15 à 2,27	-
Broutards 450 à 500kg (1000 à 1140 €)	-	2,22 à 2,42	2,10 à 2,22	-
Broutards 500 à 570kg (1160 à 1230 €)	-	2,15 à 2,34	-	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (500 à 650 €)	-	2,15 à 2,30	2,02 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (650 à 930€)	2,45 à 2,80	2,02 à 2,20	1,93 à 2,02	-
Génisses 12/24 mois <400kg (640 à 780 €)	-	2,00 à 2,15	1,75 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (760 à 840 €)	-	1,90 à 2,10	1,70 à 1,90	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (920 à 1040€)	-	1,85 à 2,00	1,70 à 1,85	-
Génisses 24/36 mois (780 à 1300 €)	-	1,55 à 2,00	1,45 à 1,55	-
Vaches suitées	-	-	-	
Vaches -5 ans	1,90 à 2,20 (1450 à 1640)	1,50 à 1,90 (890 à 1350€)	1,25 à 1,50 (680 à 1100€)	1,15 à 1,25 (550 à 820)
Vaches 5 à 10 ans	-	1,26 à 1,77 (950 à 1450€)	1,20 à 1,46 (750 à 1100€)	0,90 à 1,20 (500 à 760)
Vaches +10 ans	-	1,35 à 1,52 (890 à 1400)	1,10 à 1,35 (710 à 1050)	0,90 à 1,10 (600 à 740)
Taureaux (950 à 1820 €)	-	-	-	

CORBIGNY

Sicagemac - marché du 29 novembre

Bovins : 222	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (245-370 kg)	580-810	2,11-2,37
Broutards (380-500 kg)	820-1140	2,04-2,30
Laitonnes (305-340 kg)	610-720	1,99-2,12
Génisses 16-24 mois (330-415 kg)	670-750	1,81-2,02
Génisses 24-36 mois (520-600 kg)	880-920	1,54-1,72
Taureaux (440-575 kg)	610-930	1,39-1,62
Vaches	610-1130	
Vaches entre deux	-	
Vaches lourdes	-	

LES TENDANCES

Comme la semaine dernière la demande reste orientée sur des animaux de plus de 350 kg à des cours reconduits.
Présentation plus ordinaire en laitonnes et génisses d'export, entrainant une vente plus difficile accompagnée d'une baisse des tarifs.
Moins d'apports en vaches, cours orientés à la baisse en raison de la mévente des animaux finis.

Bovins gras : 4
Pas de cotations possibles cette semaine dues à la faiblesse des apports au peu d'intérêts des acheteurs pour les sujets gras.

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais

Référence
Le 24 novembre.

Amenés 228, dont 3 bœufs, 65 génisses, 155 vaches et 5 taureaux.

Cours très difficiles à reconduire dans certaines catégories. Besoins limités. Peu d'acheteurs.

18 - Sancoins

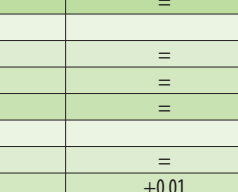
Référence
Le 24 novembre.

Amenés 269, dont 6 bœufs, 107 génisses, 150 vaches, 5 taureaux et 1 jeune bovin.

Les apports sont réguliers mais la demande est plus faible entraînant une baisse des cours en races à viande.

▶ Des professionnels à votre service

METALBAC
ZA DES CHAMPS GILBARDS
89240 POURRAIN
Tél : 03 86 418 814
Tôles de couverture, bardage, tôles tuile - Fer au détail - Quincaillerie
Grillage - Pliage - Bois de charpente

L'Eleveur Bourguignon
> Cage à écorner
> Barrière césarienne
> Brouette
> Vêleuse

Pour vos projets bâtiment et contention
J.P. Clerget - 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité

La Caméra de Surveillance, faite pour vous !
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT ☎ 06.73.69.80.21.

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Semaine N°47 du 22 au 28 novembre 2011. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc.	
	R	3,30	+0,08
	O	2,87	+0,04
Génisses	E	inc.	
	U	4,02	+0,02
	R	3,36	=
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,58	=
	R	3,21	=
	O	2,76	+0,01
	P	2,42	=
Taureaux	E	inc.	
	U	2,40	=
	R	2,35	=
	O	2,25	=
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,60	=
	R	3,35	+0,01
	O	2,98	+0,03

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Claas Celtis 456 RX 100 CV tb état année 2006, 1800 H, 27500 euros HT
✆ **06 13 42 32 60**

07 - Vds tracteur Someca 550 TBE général 4 pneus neufs arceau sécurité
✆ **04 75 06 74 59 HR**

07 - Vds chenillard Lamborghini 553 L 53 CH très bon état relevage idéal bucheron largeur 1,53 M
✆ **06 78 22 50 45**

26 - Vds Same Dorado 70 4RM 3500H Cabine Locman inv meca tripleur boite 40 An99 15000euros TBE
✆ **06 89 46 53 32**

26 - Vds Renault 851S 4x4 90cv 1984 Prix à débattre
✆ **04 75 85 22 71**

29 - RECHERCHE tracteur Same Panther tournant pour pièces ou même épave (4812)
✆ **02 98 71 35 20 le midi**

38 - Tracteur international 744 deux r motrices cabine année 1976, 1000 heures : 3000 E
✆ **04 76 07 13 03**

38 - Vds tracteur MF 6499, 2005, 4700 h TBE opt TBE + charrue GB RB 71 6 corps + vibro 6m70
✆ **06 76 48 38 51**

42 - Vdsv tracteur Renault 651-4 avec chargeur + Fiat 90-90 avec chargeur + semoir cérales tbe
✆ **06 81 05 18 86**

42 - Vds JD 2850 HL cab SG2 1990 9000 h relevage av bon état
✆ **06 66 56 18 92**
ou 04 77 20 97 06 hr

67 - Vends tracteur Fendt 309 LSA avec fourche Mailleux 40/85 + fours Muller PMS 48
✆ **03 88 51 01 26**

69 - Vds tracteur Claas Celtis 456 RX TB état 2050 H 28000 euros, année 2005
✆ **04 74 70 20 42**

71 - Vds tracteur Renault 652, 2 roues motrices, pour pièces ou remise en état : ex DDE, 1 800 E, du 01 01 81
✆ **/fax 03 85 47 50 67**

89 - VENDS Deutz 451, 7 800 h , an 89, - MB Trac 800 + pulvé Hardi 24 m , an 90, 2 800 h , - Nivelsem 4 m , - Logisem Nodet 4 m , -rouleau Spire 4 m , - canadien JD 410 4 m , - vis horizon 10 m , diam 150 mm (470D)
✆ **03 86 82 80 37**

89 - VENDS tracteur John Deere 3130, an 1976, 12 500 heures, cabine PPI, bon état, 3 200 € (4808)
✆ **06 82 06 49 09**

Travail sol

26 - Vds Charrue Grégoire et Besson RL6 bisocs hydraulique TBE 2700ht
✆ **04 75 45 12 78 (HR)**

38 - Vds semoir Sulky porté à poudre 2m50 convient pour saleuse
✆ **06 47 24 01 89**

38 - Vds vibro V34 Quivogne de 1996, 2 rouleaux atte auto TBE : 1500 E à débattre
✆ **06 72 95 64 77**

58 - VENDS vibroculteur 3.50 m. Beta, - rigoleuse Dep, - 32 buvettes Rico, - 80 attaches bovins (47VB2)
✆ **09 61 65 19 74**
ou 06 72 42 51 05

74 - Vends 1 semoir à céréales Nodet à disque 2,50 m, 1 herse rotative Khun 2,50 m.
✆ **06 87 22 16 69 HB**

89 - VENDS brabant Varimaster 152, an 2009, 4 corps, pos 5ème corps Kuhn, - séparateur céréales 150 qx/h, TBE (4804)
✆ **06 12 45 27 72**

Récolte

21 - vends benne duchesne type 8 t année 1984 frein et béquille hydraulique ; pneus très bon état 20 0/70 20 16 ply , prix 4 500 € HT
✆ **06 84 93 82 88**

21 - CHERCHE MD presse Claas, Markant, 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, constant dominant John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Krone et à balles rondes 120 x 120 (480A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Recherche Corn Picker Bourgoin 2 3 4 R 406 407 Rivière dans l'état
✆ **06 17 70 29 12**

38 - Vd ramasseuse à noix Rousset médiane 2006, 730 h, option : pick-up 2m20, crabes gyro, cabine
✆ **06 84 42 31 64**

42 - recherche Bourgoin 2 3 4 rangs tout état, tout modèle
✆ **06 23 19 33 18**

55 - Vends MF 32 1996 1 375 H 4,95 m prolonge colza éparp chariot 33 000 euros
✆ **06 83 03 53 32**
ou 03 29 80 21 30

58 - VENDS MB Fiat Laverda, TBE, 3 60 m , prix à débattre (48VB2)
✆ **03 86 30 84 97**

Traitement

58 - VENDS pulvérisateur Blachard Altis 1500, - brabant Grégoire Besson, RS4, - combiné Semoir herse Pottinger 3 m (4706)
✆ **03 86 24 88 94 HR**

Arbo-viti

07 - Tracteur chenille Loeffel hydrostatique larg 82cm + pulve solo hydraulique an 2004 1100H TBE
✆ **06 08 81 39 60**

07 - Vds écimeuse à barre de coupe Pellenc année 96, 2200 euros
✆ **06 07 22 14 79**

07 - Vds broyeur couteaux 1m50 déportable Rineri TBE 1300 euros HT
✆ **06 83 87 98 06**

Forestier

71 - Vds piquets chataîgnier + Acacias 1 m 40 - 1 m 80 - 2 m
✆ **06 18 02 13 35**

Manutention

89 - VENDS cause retraite télesco Cath 407, 2009, nombreuses options, 2 000 h , garantie 02/12 (480C)
✆ **03 86 33 10 63**

Station

01 - Vds bungalows bon état 15mx6x3 fenêtres volets 4000 euros
✆ **06 73 22 40 62**

74 - Vds compresseur «Belair» 500 l insonorisé état neuf 380 v 1 600 E à débattre
✆ **06 89 86 83 35**

Agri divers

01 - Vds chisel 2m ; vibroculteur 2m50 27 D ; pulvérisateur Berthoud 600L 12m; herse rotative 3m ; semoir engrais Vicon 600 L avec réhausses
✆ **04 74 00 24 53**

01 - Vds cse décès tracteur Ares 546 RZ tasse avant jumelage année 2003, 2348H; presse MD Vicon avec groupeur ; charrue Gregoire trisoc; cultivateur Eurocut 3m sécruité non stop avec herse peigne ; lame Desvoys ; semoir maïs Nodet ; épandeur Gilibert ; cureuse Agram ; Karsher
✆ **04 74 52 61 57**

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds benne Joskin 14T tbé année 2005
✆ **06 80 38 51 32**

01 - Part cherche écrémeuse occasion BEG
✆ **04 74 51 03 00 HR**

18 - Vends broyeur de haie Feor, bras télescopique 7,50 m, refroidisseur, année 2005, TBE
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

NOMBREUSES PIÈCES DÉTACHÉES D'OCCASIONS POUR VA-ET-VIENT ET CHAÎNE TOUTES MARQUES
Rampes va-et-vient fixes et orientables MAURY, CURETABLE, CK, SAMAS, SETA, SOVEMAG, LANCELOT
Rampe ALBERT
ETS BONORON
58 - Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

21 - VENDS rampe chaîne moteur curage miro 150 m + abreuvoirs, très bon état (4707)
✆ **03 80 33 05 61**
ou 06 61 59 39 79

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (480B)
✆ **07 86 46 73 30**

26 - VDS Charrue Huard-Cultivateur Nivon-Tracteurs JD 2140 et 1120-Compresseur de taille-Atomiseur 1500L-Semoir à blé-Semoir engrais
✆ **04 75 47 01 62**

26 - VDS Cause cessation-Serre bi tunnel, dégagement h3,60m, Côté droit, Aération automatic latéral, Long 80m Larg 16,40m, Surf 2000m2
✆ **06 74 58 18 83**

26 - Vds Autoclave Auriol 150 4/4 Programation électronique Panier Galva Sud Drôme 4000e
✆ **04 75 28 22 22**

26 - Vds Dechaumeur Viboflex 3M Covercrop Razol 28 disques Semoir maïs Nodet 6 rgs pneumasem 2 traceur hydraulique Enrouleur irrimec 82/290 Irridoseur herse Lely pour pièces
✆ **06 83 29 17 18**

26 - Vds Bâtiment post sevrage 300pl 70m2 démontable-Loge pvc-Calliboris plast-ECL-Chauffage
✆ **04 75 45 65 36**

26 - Vds 250kg fil de fer galvanisé en couronnes de 5kg diam 3mm long totale +km
✆ **06 78 01 67 48**

38 - A v 2 tracteurs MF moteurs Perkins 35x et 135 Super boite légumes TTBE TVA récup + semoir 300 d + sulfateuse 600 l + fourgon Fiat Ducato maxi 3T5, pneus 16», 163000 kms TAV récup moteur 2,5 l D année 1998 TTBE
✆ **04 76 64 45 23**

38 - Achète tracteur 2 rm 100 à 120 cv, chisel Ebra pneu 8-25-20, 11-28
✆ **04 74 57 78 65**

42 - Vds bat tunnel 36m x9m 334 m2 cheminé Ventextract Rebul auto possib 2x18m alt 800m 3800 €
✆ **06 88 97 24 73**

42 - Vds tank Japy 1230 l groupe séparé
✆ **04 77 94 04 49 HR**

42 - Vds Arès 540 trés beau + pulvér 1 saison + 2 enrouleurs Irrifrance + charrue Kuhn revue neuf +1 pot traite + 1 paire roue étroite Fiat AV AR série 90 + remorque auto 7 T + lève sac Lerin
✆ **06 74 76 36 29**

58 - VENDS tracteur NH 100 A 4 RM + chargeur, - pulvé carruelle 18 m , - combiné semi 3 m , - pailleuse 2 bottes commande électrique, - benne mono 11 T (4613)
✆ **03 86 60 13 40**

58 - VENDS mat Kuhn : - and GA4521, - faucheuse FC 313, - gyro MH 7601, - dist engrais 935 R2, - presse Vicon 1601, - semoir Amazone 21 rangs, - giro Clavaud 3 m , - tracteur Valtra 101 (470C)
✆ **06 98 30 38 87**

63 - AV cse capacité tank à lait Alfa-Prominox CH1400 prog à carte BE 1 carte neuve
✆ **06 74 13 23 21**

63 - AV cse capacité tank à lait Alfa-Prominox CH1400 prog à carte BE 1 carte neuve
✆ **06 74 13 23 21**

69 - Recherche enfonce pieux modèle Vibrescopic 150 et tracteur Deutz DX 3 10 4 RM faire offre
✆ **04 78 81 84 76**

71 - Vds épandeur her. vert. rock 9 t, 2007, TBE. Ets Buchet.
✆ **03 85 26 21 91**

71 - Vds moulin à farine Toy, cornadis 8 pl 5 m, chaîne fumier + rampe Samas dans l'état
✆ **03 85 72 33 38**

DÉPANNAGE FOURNITURE ET POSE
Chaînes marine et carrée, va-et-vient toutes marques:
ALBERT, ALFA-LAVAL - MAURY
MIRO - CURETABLE - SAMAS
SETA - SOVEMAG
Service après-vente assuré
Distribution pièces épandeurs
ROLLAND - SAMSON - MAITRE LEBOULCH
ETS BONORON
58 - Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

73 - Vds nourrisseur à veaux + semoir Nodet AS 3 m avec combisem
✆ **06 62 39 03 07**

74 - Recherche faucheuse Fahr Km24 pour pièces ou disque de dessous en bon état + remorque 8 à 10 T
✆ **06 12 86 72 51**

84 - Vds camion SG2 an 1975, parfait état, caisses plastiques 25 kg, laveuse carottes BOUISSE
✆ **06 33 14 40 39**

84 - Vds plastiqueuse + atomiseur + micro-tracteur PASQUALI + chariot élévateur FENWICK + camion RENAULT 12 T
✆ **04 90 71 02 70**

84 - Vds semoirs 2,50-3-4m, charrues nonstop 2, 3, 4 socs, covercrops 20, 24, 28, 36 dis., décompteur 6 d. DUROU, broyeurs 2,25-2,40
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends MB New Holland CS540 charrue SP Huard F5 faneuse Kuhn GF 5801 MH tracteur TM 140 rel avant
✆ **03 29 06 09 67**

Elevage

21 - VENDS dérouleuse HE VA du 12/2006 montée sur surélévateur A R cause achat mélangeuse GAEC Lépée (4810)
✆ **06 88 96 09 82**

54 - Vends Dal veaux Forster 2 stalles, poudre, 30 colliers 1 500 euros
✆ **06 14 29 78 92**

58 - VENDS dessileuse pailleuse trainée Silodis 6700, an 2002, commande électrique, double poste, goulote orientale, 2 démeleurs, entre mécanique, TBE (470A)
✆ **03 86 70 05 26**
ou 06 23 59 68 10

58 - VENDS pailleuse dessileuse Hulotte 420, BE (4813)
✆ **06 22 90 26 11**

70 - Vends Machine allaitement veaux de boucherie
✆ **06 74 41 92 66**

89 - ACHETE bennette 3 points Duchesne (4801)
✆ **03 86 41 55 11 HR**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Citroën Jumper 1998, 2,5l, tdi, carrosserie alu (lisse) bovins chevaux très beau matériel CT OK prix 10500 euros
✆ **06 87 05 63 94**

07 - Vds Citroën Jumpy an 2005 HDI 95CV 87000 km int bois att rem TBE 7000 euros cont tech ok
✆ **06 20 52 69 83**

38 - Vds camion 3 T5, caisse isolante, 16 m3 intérieur, bon état, 132000 kms : 5000 E à débattre
✆ **04 76 91 05 39**
HBureau

42 - Vds Partner an 2000 aménagé bétail état parfait 130 000 km
✆ **04 78 48 45 62**
ou 06 67 77 56 29

57 - Vends Renault Master confort L2H2, année 2008, 2,5L DCI, 100cv, 114 000 km Tous les entretiens effectués chez Renault 12 000 euro à débattre
✆ **06 84 91 07 47**

69 - Vds bétaillère caisse alu neuve, Ducato, 110 CV, 2005, 151000 km, révisé, distri OK. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vends camion Renault PTAC 10 T frigo caisse paletitisable hayon 210 000 kms
✆ **06 14 26 20 46**

Tourisme

26 - VDS Patrol 2,8L TD BEG Pack électrique 1993 Courroie dist Pneu neuf Pare bufle 5500e à débat
✆ **06 07 72 54 92**

71 - Vds Rlt 21 Manager D, 92, 190 000 km, pns frs neufs, CT OK, 1 600 E ; Kangoo 2000 Rlt 65 D, caisse p animaux, 195 000 km, 2 500 E
✆ **03 85 91 52 89**

84 - Vends Land Rover Freelander TD4, 5P, gris bonati, 1ère main 2003, 170000 km, TBE CT OK, nombreuses options
✆ **06 13 04 24 38**

Achat-Vente

Récolte

26 - vends paille luzerne HD qualite assurree rendu CR SARL COMTE DEP 26
✆ **06 13 91 28 49**
ou 04 75 90 18 82

38 - Achète noix lozeronne toute quantité très bon prix paiement comptant
✆ **06 14 94 31 22**

58 - Agriculteur VEND avoine noire de qualité en Big Bag, 100 €/T (4703)
✆ **06 07 34 24 23**

69 - Vds prod bocaux mirabelle au sirop 660 ml DLUO 09/2012 prix quantité 2,60 euros HT
✆ **06 26 17 02 90**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

69 - Vds belle paille d'orge et blé, foin, de qualité BR ou HD livraison par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

FOIN et PAILLE
ACHAT - VENTE
03 84 37 58 65 / 06 07 04 81 92

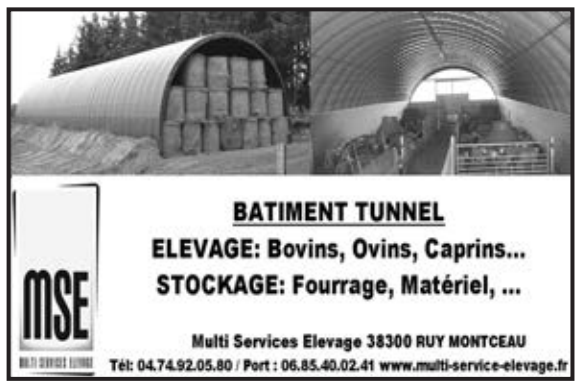
Bât Pro

18 - Vends hangar métal Gibard, démonté, 33 m x 11 m
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE - 71020 Mâcon - Service Occasion
Marc MICHEL/Fabrice POINT : Tél : 03 85 34 66 15 - Port : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :	
CLAAS ARES 836 RZ	2006
CLAAS ARES 816 RZ	2006
CLAAS ARES 697 ATZ	2005
CLAAS ARES 557 ATZ	2006
CLAAS AXOS 340	2009
CLAAS CELTIS 446 RX	2008 - 07 - 04
CLAAS CELTIS 426 RX	2004
CLAAS NECTIS 257 VL	2009
RENAULT ATLES 935 RZ	2000
RENAULT ARES 836 RZ	2003
RENAULT ARES 735 RZ	2002
RENAULT ARES 816 RZ	2003
RENAULT ARES 715 RZ	2002
RENAULT ARES 640 RZ	2000
RENAULT ARES 630 RZ	2000
RENAULT ARES 566 RZ	2004
RENAULT ARES 550 RX	1998
RENAULT ARES 540 RX	1997
RENAULT CELTIS 446 RX	2004
RENAULT CELTIS 436 RX	2003
RENAULT CELTIS 426 RC	2004
RENAULT TEMIS 630 X	2001
RENAULT TEMIS 610 X	2001
RENAULT 155-54 TZ	1994
RENAULT 106-54	1996
RENAULT 106-14 TS	1985
RENAULT FRUCTUS 130	2004
RENAULT ERGOS 100 - 95	2002 - 99
RENAULT CERGOS 350	1999 - 97
RENAULT CERGOS 345 - 340 – 335	2002 - 97
RENAULT CERES 355X - 345X	2002 - 99
RENAULT CERES 325 ARCEAU	2001
RENAULT 90-34 MX	1992
RENAULT 80-14 TX	1986
RENAULT 981 – 2	1976
RENAULT 651 – 2	1980
MF 6110	1997
JD 6920 S	2003
DEUTZ 7007	1983
LANDINI 8880	1998
MOISSONNEUSES-BATTEUSES :	
CLAAS LEXION 570 / 4 RM	2009
CLAAS LEXION 550 / 4 RM	2009
CLAAS LEXION 540 / 2 RM	2005
CLAAS LEXION 520 / 2 RM	2009
CLAAS MEDION 330 / 4 RM	2005
CLAAS MEDION 310 / 2 RM	2005
CLAAS MEGA 370 / 2 RM	2007
CLAAS 108 VX / 2 RM	2000
CLAAS 98 VX / 2 RM	2000
NH TC 56 / 2 RM	2003
NH 8050 / 2 RM	1986
CASE 1640 / 2 RM	1986
ENSILEUSES :	
CLAAS J 820 / 4 RM	1999
CLAAS J 870 / 4 RM	2001
TELESCOPIQUES :	
JCB 530 SXL	2005 – 04
JCB 530 SX	2004
JCB 530 S	1997
JCB 528 S	2000
JCB 526-55	1995
MANITOU 730-120	2000
MANITOU 626	1994
JD 3200	2001
FARESIN 7-30	2004
NH LM 410	2001
PRESSES A BALLES RONDES :	
CLAAS VARIANT 180	2000 - 99
CLAAS ROLLANT 250 – 240	2003
NH 648 BC	2003 - 00
NH 5950	1996
JD 592 – 590	2002 - 2001
JD 550	1990
GALLIGNANI 2120 SL	1997
MASCAR VARIA 165	2005
SUPERTINO 1200 – 1500	1997 - 2000
KRONE VP 1500	2001
FAUCHEUSES :	
CLAAS DISCO 3050 FC/ CP/ AS	2004 - 06 - 99
CLAAS CORTO 270 S	2001
KUHN FC 243	2003
KUHN FC 280 P	1999
KUHN GMD 702 – 77 HD	1999 - 93
VICON CM 230	2001
ANDAINEURS :	
CLAAS 650 TWIN	2006
KUHN GA 6002	2002
KUHN GA7302 DL	2001
KUHN GA 4321GM - 4101 GM	2000 – 96
POTTINGER EUROTOP 801	2001
VICON ANDEX 383	1998
KRONE SW 461	2000
FANEUSES :	
CLAAS VOLTO 770 H	2006
KUHN GF 7001 MT	2003
KUHN GF 6401 T – 6301 T	1998 – 96
KUHN GF 5001 MH	1995
FELLA TH 800 T – D	1996 - 02
FELLA TH 540 – 680 D	1998 - 96
STOLL Z 550	1999
KRONE KW 670/6	2003
POTTINGER HIT 69 N - 64 N	2001 - 90
VICON FANEX 533	1996
BROYEURS	
LAGARDE GL 280	2001
CHABAS DU 125	2006
BUGNOT BPE 144	2008
QUIVOGNE TURBOTONDEUSE 160	2003
SOLS	
CHARRUE VOGEL 4 SOCS	1999
CHARRUE GREGOIRE RWB 7	1998
ETAUPINNEUSE RG 6M	2003
CULTIVATEUR KV 13 DENTS	1988
CULTIVATEUR ASKEL MAESTRO	1998
DECHAUMEUR RABEWERK 3m85	1989
COVER-CROP QUIVOGNE SOL V 32	2009
HERSE PLATE QUIVOGNE HVGP 530	2001
DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES :	
LUCAS PAILLOTTE	2000
LUCAS CASTOR	2005
LUCAS HULOTTE 425	1996
KUHN EUROMIX 1460	2000
LELY SGARIBOLDI 14M3	2006

CLAAS



70 - Vends hangar neuf 20x50x5m ossature IPE toiture bac acier 32000
✆ **06 33 97 25 72**

Propriété

21 - RECHERCHE pour installation JA terres céréalières dans l'Est 89 ou Nord 21 à partir de 20 ha en vente ou location ou cession totale d'exploitation, prix élevé si justifié. (4610)
✆ **06 84 17 10 41**

38 - Jeune agricultrice cherche terrains (toutes surfaces) ou exploitation agricole à proximité de grenoble (30 km maxi) dans le but de créer un projet d'installation ; Etudie toutes proposition
✆ **06 77 38 50 04**
ou par mail
celine monpertgmail com

57 - Cause retraite cède pisciculture, vendue avec stock et matériels, au foncier seul Ecrire au journal La Moselle Agricole - 64, av André Malraux, 57045 METZ cedex 1 sous la référence 44311

89 - RECHERCHE candidat (e) pour installation ou stagiaire (e) ou formation ou autre pour exploitation polyculture élevage traditionnelle, possibilité culture maraîchère hors sol industriel ou bio (4807)
✆ **06 79 52 41 70**

Terrain

69 - Vds Vaux en Bje Le Péréon 160 ares vigne BV mécanisable libre immédiatement
✆ **06 84 40 36 00**

69 - Vd vigne beaujolais-villages mécanisable 2 ha 34 a 75 sur Lancié Possibilité fermage
✆ **06 79 07 68 05**

Divers

01 - Vds remorque routière basculante CH1000 kg carte grise roue 185HR14 px 1700 E tbé 250x150x035
✆ **06 80 01 53 34**

01 - Vds cornadis à veaux + barrières et râteliers ; 2 abreuvoirs antigel + cornadis bovins 70 cm intervalles 50 places
✆ **06 11 54 02 97**

07 - Cherche coupes de bois de chauffage toutes essences, faire offre
✆ **06 76 39 40 82**

21 - VENDS fumier de moutons à prendre sur place (4802)
✆ **03 80 64 63 56 HR**

25 - VDS 2 juments TC 9 et 4 ans et 1 pouliche 7 mois, vds 4 roues complètes avec pneus contact 195/65 R15
✆ **03 81 49 38 66**
ou 06 12 94 81 68

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire et pour que perdure l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Offre

Emploi

01 - Coopérative de Fromagerie de Saint Denis les Bourg recherche aide fromager poste à pourvoir début 2011
✆ **04 74 21 27 74**

13 - 13 ETA recherche CONDUCTEUR MB et Tracteur motivé compétence Agro et mécanique souhaite Bta Btsa apprécié CDD puis CDI
✆ **06 20 52 84 95**

25 - COOP de fromagerie Le Narbief cherche fromager en second
✆ **06 16 86 63 71**
ou 03 81 43 80 49

74 - Cherche salarié pour SR Chablais élevage bovin lait, indemnité dépl
✆ **04 50 36 10 16 soir**

74 - Gaec La Roche Parnale polyculture élevage VL transformation fromagère ch salarié(e) en CDI, envoyer CV + let motivation au 1920 route de Lavillat 74800 La Roche-sur-Foron
✆ **06 75 46 47 01**

74 - Cherche agent de remplacement en CDI pour le secteur de Thônes (74), élevage bovins lait
✆ **04 50 88 18 23**

89 - RECHERCHE personne pour assurer parage d'onglons, formation assurée, niveau BTA, CDI (4811)
✆ **03 86 92 36 33**

Demande

Emploi

70 - JH 18 ans CHERCHE maître apprenti BAC Pro, prod végétale Etudie toutes propositions (4704)
✆ **03 84 91 69 06**

71 - Tâcheron avec expérience recherche tous travaux viticoles à la tâche Si intéressé
✆ **06 49 19 05 23**

Animaux

Divers

73 - Vds 3 béliers race Lacaune 2-4 ans Savoie
✆ **04 79 24 34 81**

74 - Vds 8 TB génisse charolaise prête janvier + 1 trx 2 ans HBC V facile cause cessation
✆ **06 08 93 48 91**

Alimentation



Bovin

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 14 et 15 mois, laitonnes, jeunes vaches à veaux Elevage LENA 03360 Urcay (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends veaux reproducteurs ; génisses pleines, HBC, FCO 1 et 8, indem IBR Gayon S
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 14 mois, - 15 broutardes 14 mois Levoyet Alain - Pralon (4602)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS génisses charolaises pleines, - 1 taureau HBC 5 ans G Musset 21230 Allerey (4705)
✆ **03 80 84 10 55**

21 - VENDS 1 taureau charolais 2 ans GAEC de Puiset 21130 Flammerans (4708)
✆ **03 80 31 14 42**
ou 06 72 71 05 97

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur-en-Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproducteurs : - taureaux adultes, - 20 taureaux de 2 ans, - 25 taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (480D)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

25 - VDS génisses MO bonnes origines 12-24 mois bonne conformation
✆ **06 30 46 78 23**
ou 06 76 74 04 46

26 - VDS Cse Cess Génisses Prim Holstein TB Origines Pleine d'embryon (Shottlex Goldwind) Terme Janv San Ok
✆ **06 21 65 06 76**

38 - A vendre cause cess lait, génisses prêtes termes 12-20-24 décembre, cl 7900 l
✆ **04 76 36 05 16**

38 - Vds 2 génisses croisée Charolaise pleine de Limousin
✆ **06 88 76 95 08**
ou 06 78 84 91 40

38 - Vds 2 génisses Abondance 20 m inscrites 1000 E l'une + 1 Montbéliardes 20 m Redon
✆ **06 32 55 93 08**

42 - Vds taureaux Limousins 15 mois origine ia velage facile bon index Hbl
✆ **06 87 49 66 99**

42 - Vds laitonnes + veaux mâles 1 an + vaches pleines + génisses pleines Hbc bo tgc
✆ **06 79 60 00 45**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et génisses au lait Prim Holstein
✆ **06 08 65 52 51**
ou fax 04 77 27 82 58

58 - VENDS 10 génisses charolaises 30 mois pleines, vêlage mars, cheptel IBR A, HBC. (43VB2)
✆ **06 07 51 04 99**

58 - VENDS cause cessation génisses et vaches charolaises pleines St Hilaire en Morvan (4803)
✆ **03 86 85 14 76**

58 - VENDS taureaux 2 ans, 1 an, HBC TGS Mangote Gérald - Tresnay (4809)
✆ **06 22 90 26 11**

58 - VENDS vaches pleines, TGS, vêlage fév -mars, - taureaux 18 mois EARL Guillien 58800 Epiry (4814)
✆ **03 86 22 43 36**

69 - Vends vaches charolaises avec veaux
✆ **06 37 93 44 34**

69 - Vds taureaux charolais 2 ans et un an HBC TB origine IND IBR BVD
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - Vds génisses Blondes d'Aquitaine pleines, veaux mâles repro Blonds Gaec Meunier
✆ **06 08 98 60 48**

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F.
✆ **06 16 18 61 05**
ou 06 09 33 42 14

71 - Elevage limousin HBL vend taureaux 18-22 mois, génisses ou vaches pleines, TGS, très calmes. M. Jouanin Ph.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Vends 5 taureaux repro 18 mois + 1 taureau 5 ans, HBC Gaec Barge, Montot, 71120 Vaudebarrier
✆ **06 81 90 39 35**

71 - Vds génisses et vaches pleines, taureaux et génisses 18 mois, HBC, TGS Devillard Jacques
✆ **03 85 88 35 80**

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 47 46 ou 03 86 30 10 91

71 - Vds bon taureau 5 ans, HBC, TG sanitaires, cause consanguinité, bonne origine, 2 000 E
✆ **03 85 70 63 85**
heures repas

AP - 19 Vds race LIM Taureaux 22 mois, Génisses pleines ou prêtes à vêler (anx hab à l'attache), 1 Taureau 4 ans HBL, livr
✆ **05 55 27 53 94 HR**

Caprin

26 - Vd 20 Chèvres pleines MB Février Cause surnombre écornée 140e pièce
✆ **06 48 88 40 98 (HR)**

26 - Vds Jeunes Boucs
✆ **04 75 47 46 06**

42 - Vds bouc Alpin 3 ans 1/2 cse consanguinité
✆ **04 77 30 46 04**

42 - Coop. caprine du Gard vds 300 chevrette Saaneen et Alpin, supposées pleines, Mb 02 -03/11 contrôle laitier et Caprigene, liv. poss.
✆ **04 66 81 61 62**
ou 06 81 55 76 14

71 - Cause cessation vends troupeau caprin alpin, né 2008-2009-2010, pleines, indemne CAEV
✆ **06 83 37 58 78**

Ovin

26 - Vds 100 brebis prèalpes
✆ **04 75 46 38 19**
ou 06 06 42 86 55

Porcin

26 - VDS Cochettes repro et Porcs 120 kgs - Livraison possible 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43

89 - VENDS cochons élevés aux grains 120 à 150 kg, porcelet au sevrage 25 kg, 1 95 € (4805)
✆ **03 86 33 33 71**

Equin

01 - Vds 3 juments percheronnes inscrites stud Book + 2 pouliches 18 mois
✆ **06 11 54 02 97**

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros Haras du Loup Blanc
✆ **04 71 78 53 26**

21 - VENDS juments de selle Alezanne et Pie + poulains et pouliches Pie et Alezan (460E)
✆ **03 80 52 21 95**

25 - VDS poulinières, pouliches race Franches-Montagne
✆ **0041 329 351 268**

38 - Vends jument Comtoise 10 ans, attelée montée 1200,00 euros
✆ **04 76 34 46 66**

69 - Vds jument Comtois 12 ans robe Bai Saillie 04/2010 avec poulain 9 mois peut se vendre séparément Faire offre
✆ **04 74 66 84 02 HR**

89 - VENDS chevaux comtois, 3 hongres, trois juments (4806)
✆ **03 86 96 33 13 HB**
03 86 66 92 05 HR

Chien

21 - VENDS Border Collie nés le 28/08/10, 2 Fem et 3 mâles, vac puccés, mère 250269800971203 (47VB1)
✆ **03 80 84 05 20**

21 - VENDS chiots Border Collie, 4 mâles, 3 femelles, pucés, vac Lof, parent ovin bovin nés 10/09/10, M01900703376 (470B)
✆ **06 78 70 08 41**

21 - VENDS chiots Beauceron à réserver autour du 20/12, garde et troupeau (48VB1)
✆ **03 80 20 24 82 HR**

26 - Vds Chiots Border Collie nés le 10.11.2010 Prix 250e Sud Drôme 250269 500151675
✆ **04 75 28 22 22**
ou 06 21 56 18 22

26 - VDS Lagotto Romagnolo inscrit Lof excl origine parent truffier très joueur Livraison possible
✆ **06 71 36 95 25**

71 - Vends 2 chiots Border mâles, nés 31 juillet, vaccinés, tatoués 2 GRE865 2 GRE866
✆ **03 85 96 20 76**

71 - Vends chiots Berger allemand, nés le 10 08 2010, 3 F-1 M, n° mère 250269801 263831
✆ **06 83 13 82 29**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

petitesannonces
→ MATÉRIEL → ANIMAUX → EMPLOI → IMMOBILIER → DIVERS

Votre petite annonce doit nous parvenir avant le lundi 12h00 (par fax ou tél). Pour en savoir plus...

Un seul numéro... 03 80 78 90 40

Les offres d'emploi de l'APECITA

AK010142 - BAS RHIN
RESPONSABLE DE TRAVAUX H/F
Pour gestionnaire de forêt et d'espaces naturels. Missions : Animation technique de l'activité de travaux d'exploitation et de travaux sylvicoles. Responsable de la mise en place d'un nouvel outil de suivi informatique. Ingénieur. Connaissances techniques en travaux forestiers. Maitrise des outils informatiques. CDI à pourvoir dès que possible.

AK010148 - VOSGES - MEURTHE ET MOSELLE
PEDICURE POUR BOVIN H/F
Pour entreprise de services. Effectuer le parage de bovins selon un planning. Assurer sa sécurité et celle des collaborateurs. Organiser la contention des bovins. Assurer des remplacements dans différentes exploitations. Débutant accepté. Goût pour le contact avec les animaux. Permis B obligatoire. CDD 6 mois, possible évolution en CDI. Salaire : SMIC à négocier + prime + véhicule de service.

AK010028 - SAONE ET LOIRE
CONSEILLER EN ELEVAGE BOVIN ALLAITANT H/F
Pour organisation de producteurs bovins. Missions : Vous êtes en charge du suivi technico-économique d'un groupe d'adhérents (itinéraires de productions, alimentation, sanitaire, génétique, etc). Vous conseillez et proposez également aux adhérents une gamme de produits adaptée à leur production. Ingénieur AGRI/AGRO de préférence, ou BTSA PA ou ACSE / DUT avec expérience. Vous êtes passionné par l'élevage bovin viande et disposez de compétences techniques de part votre formation et/ou expérience. Autonome, dynamique, vous possédez la maturité nécessaire pour vous investir dans cette fonction. CDI. Entrée dès que possible. Tournée vers la performance, notre entreprise saura reconnaître vos compétences en vous offrant une rémunération motivante.

AK010070 - COTE D'OR
CHEF D'ATELIER H/F
Pour entreprise agro-alimentaire spécialiste de la fabrication de plats mixés et hachés prêts à l'emploi. Missions : Encadrement (formation, définition des objectifs, animation, contrôle, évaluation) d'une équipe de production. Contrôle du bon fonctionnement des équipements de prod et des équipements annexes. Analyse des problèmes de production avec la maintenance pour faciliter leurs interventions. Définition des méthodes de travail en les adaptant à une situation particulière Gestion des moyens techniques ds l'optique de faire progresser de façon continue la productivité et la fiabilité. Ingénieur Agroalimentaire. 1ère exp (stages compris) ds une mission opérationnelle en production. Connaissance des process, maitrise des outils d'organisation. Passion pour les actions de terrain et le management d'équipe. CDI. Rotations d'horaires.

AK010015 - BAS-RHIN
TECHNICIEN DE PRODUCTION H/F
PME 12 pers. fabrication produits laitier frais (yaourt, faisselles). Missions : Production : fabrications en solo ou assisté par personnel ouvrier. Peut être appelé à toutes activités de l'entreprise, depuis réception du lait jusqu'à expédition. Participation à organisation et planning. BTS Agroalimentaire. Esprit d'équipe. Maintenance. CDD 3 mois avec poss. CDI. 1500/2000 € brut/mois sur 13 mois.

AK010037 - COTE D'OR
QUALITICIEN H/F
Pour entreprise spécilisée ds la fabrication de bonbons. Mission : Ensemble des responsabilités de la fonction qualité. Bac +2 qualité IAA. Autonome. 1ère expérience professionnelle poste similaire ds l'agroalimentaire. maîtrise HACCP. Connaissance IFS, Iso 22000, certification bio Ecocert, et réglementations qualité à l'export. Maîtrise informatique et anglais. Permis B. CDI. Entrée immédiate.

AK010076 - FRANCE
TECHNICIENS D'EXPERIMENTATION H/F
Pour entreprise de recherche en phytosanitaire. Participer à la mise en place et au suivi d'essais de produits phytosanitaires (traitements et notations) sur station et en plein champ. DUT/BTSA PC/TV. Connaissance souhaitée en vigne, arbo, grandes cultures et céréales. Permis VL + de 2 ans. Entrée de février/mars 2010. CDD 6 mois.Conditions attractives : Salaire 13e + Prime de précarité + congés payés + RTT + Prêt d'un véhicule pour les déplacements professionnels. Lieu de Travail : Grisolles(82) REF/MPY82-Nancy (54) REF/LOR54-Hochfelden (67).

AK010082 - HAUT RHIN
CAVISTE RESPONSABLE CONDITIONNEMENT H/F
Pour entreprise viticole. Missions : Sera chargé du suivi cave, des approvisionnements, de l'étiquetage , de la logistique produits, de la traçabilité matière et du suivi qualité. BTS viti-oeno, licence professionnelle ou expérience de 3 ans souhaitée. Sérieux ,organisé, autonome souhaité Maîtrise de l'outil informatique indispensable. CDI. Entrée dès accord. Salaire à débattre.

AK010088 - DOUBS
ANIMATEUR H/F
Pour OPA. Missions : Accueil tél. Appui administratif ds le cadre de la mise en place groupement d'employeurs. Réalisation diagnostics sécurité en ferme. BAC +2. Connaissances agri. Débutant accepté. Connaissance environnement professionnel et institutionnel. Capacité d'animation/de synthèse. Esprit d'initiative. Qualités relationnelles et d'expression. Maitrise informatique. CDD 6 mois. Entrée 15/12.

AK010117 - HAUT RHIN
TECHNICIEN COMMERCIAL NUTRITION ANIMALE H/F
Pour une coopérative céréalière polyvalente. Missions : Sera chargé du conseil et de la vente aux adhérents des aliments du bétail et autres produits nutritionnels. BTS productions animales. Expérience souhaitée, débutant accepté. Bonnes connaissances en production laitière et bovine. Autonome, esprit d'équipe, rigoureux. CDI. Salaire selon expérience. Possibilité d'évolution.

AK010169 - BOURGOGNE ET CENTRE
2 DELEGUES COMMERCIAUX H/F
Pour une société de Négoce de Matières Premières pour l'Alimentation Animale en plein développement. Missions : Responsable de la prospection et du suivi des éleveurs de la zone pour développer l'utilisation des coproduits en élevage. Animation commerciale de la région. Bonne connaissance du milieu agricole et de l'élevage de la région. Sens du contact et de la communication. CDI. Date d'entrée en fonction immédiate. Véhicule de fonction. Salaire fixe + Prime de Résultat.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

TDB1090 P20_21_22__ 01/12/10 11:49 Page1

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCP Nourissat, Misserey
Notaires, Dijon, 23 rue Buffon

CEDIX JAURES

Société civile Immobilière
au capital de 66.000€
Siège social Chenove (21300),
7 rue Anatole France
482 609 153 RCS Dijon

Aux termes d'un acte reçu par Me Nourissat, Notaire à Dijon, le 19 Novembre 2010, la collectivité des associés a décidé :
- le transfert du siège et établissement principal à Dijon (21000), 8 rue Amiral Courbet.
- nomination de Mr François Bizeau dt à Dijon (21000), 8 rue Amiral Courbet
et de Mr Jean Marc Lognon dt à Marsannay la Côte (21160), 10 rue Moreau, en qualité de co-gérants en remplacement de Mr Antoine Ghanime, démissionnaire.
Les statuts 4 et 14 ont été modifiés en conséquence.
Pour avis et mention.

AL21482913

DESIGN 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.800 euros
Siège social : 4, rue Georges Bourgoin
21121 Fontaine les Dijon
479 956 591 RCS Dijon

Par décision du 28 octobre 2010, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social, à compter de ce jour, à la vente de véhicules d'occasion. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21482909

BFC RENOVE

SARL au capital de 1500,00 Euros
Siège social: 4, Rue Vauban
21130 Auxonne
RCS: 525 166 658

Aux termes du procès-verbal de l'A.G.E. du 22/11/2010, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société:
En conséquence, l'article n°2 des statuts a été modifié comme suit:
Ancienne mention
La société a pour objet: Nettoyage, entretien de tous types de locaux comprenant les vitres et divers petits travaux du connexes.
Nouvelle mention
La société a pour objet:
Nettoyage, entretien de tous types de locaux comprenant les vitres
Entretien des espaces verts
Pose de plaques de plâtres
Peinture intérieure
Papiers peints revêtements de sols
Pose de menuiserie
Le reste de l'article demeure inchangé.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis, le gérant

AL21482910

AVIS DE CONSTITUTION

BOUCHARD DANIEL
Avocat honoraire
Consultant spécialiste
Droit des société
62 rue Chabot Charny
21000 Dijon

CABALLUS

Société civile immobilière
au capital de 1.200€
Siège social : 23 rue du 8 mai 1945
21250 Seurre

Selon statuts du 1er Octobre 2010 enregistrés au service des impôts des entreprises de Beaune le 8 novembre 2010, bordereau 2010/721 case 2, il a été constitué la société civile immobilière «Caballus» ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la gestion, la gestion, l'administration, l'aménagement, la construction et plus généralement l'exploitation par bail de tous immeubles ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil s'y rattachant.
La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce.
L'exercice commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
Exceptionnellement, le premier exercice commencera à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et se terminera le 31 décembre de l'année en cours.
La SCI «Caballus» a un capital social de 1.200 € entièrement libéré, divisé en 120 parts sociales de 10 € chacune.
Les statuts ont désignés comme cogérants Madame Aude Prouteau née le 20 mai 1989 à Cagnes sur Mer (Alpes Maritimes), de nationalité française, docteur vétérinaire, demeurant 4 route de Verdun, 21250 Trugny et Monsieur Stéphane Blondaux, né le 11 décembre 1980 au Creusot (Saône et Loire), de nationalité française, docteur vétérinaire, demeurant 33 rue du Faubourg Saint Georges, 21250 Seurre.
Madame Aude Prouteau et Monsieur Stéphane Blondaux, en qualité de cogérants, sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, la représenter et faire toutes opérations se rattachant à son objet social.
Les gérants
Aude Prouteau, Stéphane Blondaux

AL21482914

Aux termes d'un acte SSP en date à DIJON du 25/11/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : DOMIGIL
Siège social : 7 rue des Godrans 21000 DIJON
Objet social : terminal de cuisson dans le domaine du pain, de la viennoiserie et de la sandwicherie, distribution de
boissons et produits de confiserie
Durée : 99 ans
Capital social : 35 000 €
Gérance : Dominique Frelet 4 rue Jussieu 88100 St Die Des Vosges
Immatriculation RCS Dijon

AL21482911

Par acte SSP du 22/11/2010, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
INOVIAFLOW SAS
Objet social : Ingénierie des procédés de fabrication Industrielle
Siège social :
4 rue du Bas de Chanot, 21800 Chevigny Saint Sauveur
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : Bordat Viviane demeurant Rue Gentil 70140 Pesmes
Admission aux assemblées et droits de votes : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Clauses d'agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21482904

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme :Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Dénomination :
VAL AUTOMATISMES
Siège social : Saint Nicolas Les Cîteaux (21700) la Forgeotte
Objet :Commercialisation et pose de portails, de portes de garages, de clôtures et garde corps, d'alarmes, de tous systèmes de vidéo-surveillance et contrôle d'accès, interphonie, domotique. Toutes activités de menuiserie. Commercialisation et pose de tous systèmes de fermeture, volets roulants ou battants et stores.
Durée : 99 années
Capital :5.000 €uros
Gérant :Monsieur Osman Valsan demeurant à Saint Nicolas Les Cîteaux (21700) - La Forgeotte
Immatriculation au RCS de Dijon.
Le Gérant

AL21482908

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole d'Elevage et d'Insémination Animale

GEN'IATEST

25640 Roulans
Agrément ministériel N° 10651
RCS Besançon 778 278 036 00026

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Coopérative Agricole d'Elevage et d'Insémination Animale « GEN'IATEST » se tiendra le mercredi 22 décembre 2010 à 10 heures à Micropolis, Besançon (25).
Ordre du Jour de l'Assemblée :
A titre ordinaire :
- Adoption des Procès Verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du
22 décembre 2009
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009/2010
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice
- Renouvellement des mandats des administrateurs sortants à l'Assemblée Générale: GAEC de l'Oiselot représenté par Monsieur Jean-Marc BARBEROT, GAEC BESANCON représenté par Monsieur Pierre BESANCON, GAEC BOLE de Beaujard représenté par Monsieur Hervé BOLE, Monsieur Jean-Paul BOUVERESSE, EARL du Vieux Moulin représentée par Monsieur Vincent BRESSON et EARL CLEMENT représentée par Monsieur Denis CLEMENT
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
- Constatation de la variation du capital social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Questions diverses
Le Conseil d'Administration.

AL21482912

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL MASSON GERARD

Société civile en liquidation
au capital de 7 630 euros
Siège social : 21520 Louesme
430 099 986 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 23/11/2010, M. Masson Gérard, associé unique, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.
M. Masson Gérard, demeurant à Louesme, a la qualité de liquidateur, et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Louesme 21520, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le liquidateur

AL21482854

BD TIME

SARL au capital de 6000 €
Siège social:
23 rue des lingons,
21310 Mirebeau sur Bèze
511038903 RCS Dijon

L'AGE du 28/06/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/06/2010, nommé en qualité de liquidateur M Bertrand Damien, demeurant 23 rue des lingons, 21310 Mirebeau sur Bèze, et fixé le siège de liquidation au siège
Modification au RCS de Dijon

AL21482906

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL BLANCHEDIS

Capital de 16 500 euros
13, rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune
R.C.S. Dijon 484 609 888

Suivant délibération prise en assemblée générale extraordinaire en date du 26 novembre 2010, les associés de la SARL BLANCHEDIS ont décidé à l'unanimité d'apporter à la SARL une somme en numéraire et d'augmenter le capital social de 15 000,00 euros pour le porter à 16 500 euros par création de 1 000 parts sociales d'une valeur nominale de 15 euros chacune.
Par suite le capital est ainsi composé :
Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de 1 500 euros divisé en 100 parts de 15 euros chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de 16 500 euros divisé en 1 100 parts de 15 euros chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Les articles n° 6 et 7 relatifs aux apports et au capital social sont en conséquence modifiés.
Pour avis
Le gérant
Joël BERTRAND

AL21482847

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL MACOFRANCE

28, rue Nicéphore Niepce
71400 Autun
SARL au capital de 5 000 euros
Durée : 99 ans
Siret : 514 911 908 00010
RCS Chalon sur Saône 514 911 908
Réimmatriculation au RCS de Dijon

Ayant pour objet : exploitation d'un ou plusieurs magasins de détail : coquillages, pierres précieuses, pierres semi-précieuses, bijoux fantaisies, minéraux, fossiles.
Représentée par Mademoiselle Tahina Farewelle, demeurant 5 A, rue du Tribunal 21200 Beaune en qualité de gérante
Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 21 novembre 2010, le siège social a été transféré du 28 rue Nicéphore Niepce, 71400 Autun au 5 A, rue du Tribunal, 21200 Beaune à compter du 21 novembre 2010.
L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL21482905

DÉMISSION

GAEC DE LA SOURCE

Société civile
21610 Montigny Mornay Villeneuve
434 889 184 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23/11/2010, la collectivité des associés a :
autorisé Monsieur Bourguignon Marcel à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 30/11/2010
autorisé Madame Bourguignon Christiane à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 30/11/2010
pour avis, la gérante

AL21482907

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL Société d'Avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

DOMIBAT

Sarl au capital de 5.000 €
Siège social : 164, route de Nevers
58180 Marzy
522 925 593 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 08 novembre 2010 a décidé de refondre l'objet social qui est désormais l'achat, le négoce, la pose de toutes fermetures en aluminium, PVC ou bois, la pose de stores intérieurs et extérieurs.
Pour avis, le gérant, D.Liszczynski

AL58482915

MATERIAUX PREFABRIQUES DU MORVAN

En abrégé M.P.M.
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 200 000 €
Siège social : Quai de Médine
58000 Nevers
RCS Nevers : 327 409 272

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 12 novembre 2010, l'associé unique a adopté les décisions suivantes :
Démission des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, ci-après dénommés :
- La société DELOITTE & ASSOCIES, 185 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine, commissaire aux comptes titulaire.
Et
- La société BEAS, 7/9 Villa Houssay 92200 Neuilly sur Seine, commissaire aux comptes suppléant.
Confirmation dans leurs fonctions de commissaires aux comptes titulaire et suppléant :
-PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine, commissaire aux comptes titulaire.
-Monsieur Yves NICOLAS, 111 rue de Silly 92100 Boulogne Billancourt, commissaire aux comptes suppléant.
jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra au cours de l'année 2015 aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2014.
Pour avis
Le Président

AL58482905

EARL BERTIN CHRISTIAN

Capital social de 532 000 €
Chérault - 58270 St Benin d'Azy
RCS Nevers : 503 834 921

Par acte sous seing privé en date du 1er

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Arceau :
22 ha 47 a 58 ca - Ferme de dromont: E-207[44](*)-209[37]-211[37]-213[36](K)-213[36](J)[P2]
47 ha 35 a 08 ca - Au pre lebaut: E-58 - Aux ayers: E-29-30 - Ferme de dromont: E-43-159[35]-163[34] - La fretille: E-63-191[62](J)-191[62](K)-194[64]-197[65] - La piece au chene: ZK-20 - La piece de la fontaine: D-297(J)-297(K)-298-300-323[299]-333[303]-335[302]
Arc-sur-Tille:
35 a 80 ca - Le breuil: J-37
Magny-Saint-Médard : 6 ha 64 a 54 ca - ZH- 27(J)- 27(K)- 28
Parcelles en nature de terre
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles
Arceau:8 ha 44 a 25 ca - Aux ayers: E-31 - Ferme de dromont: E-39(*)-40-41-42 213[36](J)[P1]-
Magny-Saint-Médard(21) - 54 a 30 ca E- 516
Comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation.
Gissey-Sous-Flavigny:
9 ha 06 a 80 ca - Le cras: ZI-280
Parcelle en nature de terre
Comblanchien:
46 a 64 ca - Aux cases: AI-129 - La damoda: AK-82[P1] (sans bâtiment)
Corgoloin:
27 a 18 ca - Le bas du mont de boncourt: AA-85-86 (sans bâtiment)
Vignes AOC «Côtes de Nuits Villages»
Bussy-La-Pesle:
1 ha 31 a 71 ca - Piece guillaume: ZA-1
Mâlain:
2 ha 51 a 72 ca - Larrey billon: F-634-635 - Le souhie: ZB-11
Mesmont:
2 ha 90 a 92 ca - La braniere: ZD-23 - Les grandes raies: ZD-39-44 - Pre d hairon: ZH-11(J)-11(K) - Sous le pissou: ZD-35
3 ha 38 a 06 ca - La platriere: ZD-98-99-100-101-106-107-118-120-121-122(J)-122(K)
Savigny-sous-Mâlain:
19 ha 00 a 24 ca - Champeau: ZE-41 - Champs de la cure: ZC-14 - Champs des vignes: ZA-13 - En champpolamont: ZB-47 - En liotte: ZC-7 - En meley: ZD-34 - Le village: AB-106 - Les volaines: ZE-75-80-84-86 - Queue du bois guillaume: ZE-10 - Roches garmois et vignes c: ZE-68 - Seuriot baudot: ZA-22 - Verger basson: ZD-75(J)-75(K) - Vignes aux saints: ZC-18
9 ha 99 a 33 ca - Champs potot: ZD-103 - En segrive: ZC-81-107[83](A)-107[83](B)
Parcelles en nature de terre, pré, bois-taillis
Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles
Aloxe-Corton:
20 a 87 ca - Les cailettes: I-110 - Les guerets: M-8
Chorey les Beaune:
3 a 81 ca - Les bons ores: AB-39
Pernand-Vergelesses:
21 a 53 ca - Les noirets: AL-184[16]-186[18]-189[17]
Vignes AOC Aloxe-Corton 1er Cru, **Pernand-Vergelesses et Chorey-les-Beaune.**
Benoisey:
14 ha 44 a 81 ca - Benoisey nord: AD-85(AJ)-85(AK)-85(ZJ)-85(ZK) - Lambert: AD-86(A)-86(Z) - Les courroyes: ZI-48(J)-48(K) - Les noiseaux: ZD-56(A)-56(Z) (avec bâtiments)
Transmission d'une exploitation agricole polyculture-élevage.
Achat bâtiments d'exploitation avec foncier (terres et prés) matériel et DPU Priorité pourra être donnée à un projet d'installation ou réinstallation.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/12/2010 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21482915

TDB1090 P20_21_22__ 01/12/10 11:50 Page2

novembre 2010, il a été procédé :
- à la réduction du capital social pour le ramener à la somme de 443 000 €,
- au changement de la dénomination sociale qui s'intitulera EARL BERTIN,
- à l'ajout de «1, route de Saint Firmin» dans l'adresse du siège social et des associés,
- à la nomination de M. Fabrice Bertin, co gérant.
Pour avis
La gérance

AL58482909

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maître Philippe MENIGOZ
Notaire
70 Avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux

Suivant acte du ministère de Me Ménigoz, notaire sus nommé, en date du 19 novembre 2010,
Mr Robert Marcel Gallos, né à Coudekerque Branche (59210 Nord) le 24 mars 1940, et Mme Marie Berthe Josephe Fauquembergue, son épouse, née à Bonnières (62270 Pas-de-Calais) le 23 novembre 1934, demeurant à Pougues les Eaux (58320 Nièvre) 6 rue des Gravières.
Initialement mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage dressé par Me Jean Robert, alors notaire à Sains Richaumont (Aisne) le 08 avril 1967, préalablement à leur union célébrée à la mairie de Guigneville sur Essonne (91590 Essonne) le 19 avril 1967 ; lequel régime non modifié depuis ;
Ont déclaré vouloir modifier leur régime matrimonial, et adopter pour l'avenir celui de la Communauté universelle, tel que prévu par l'article 1526 du Code civil, avec clause d'attribution intégrale au survivant.
Conformément aux dispositions du 2ème alinéa de l'article 1397 du Code Civil, les oppositions à ce changement de régime matrimonial devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou signifiée par acte d'huissier de justice, à Me Ménigoz notaire sus nommé, dans le délai de Trois mois à compter du présent avis.
En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Pour avis,
Me MENIGOZ

AL58482906

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Paris du 29 novembre 2010, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :ERSCIA FRANCE
Siège social : Hôtel de Ville le Bourg 58800 Sardy les Epiry
Capital social : 100.000 euros
Objet :L'exploitation forestière, le sciage, le rabotage et le commerce de bois et matériaux en général. Le broyage et l'affinage de déchets de bois en vue de la production de granulés de bois, plaquettes forestières, compostes, biocombustibles et produits dérivés.
Durée : 99 ans
Cession des actions : agrément des associés sauf cas prévus à l'article 13.3 des statuts.
Admission aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Président : Mr Josef Haas demeurant In der Reisbach, 73, 4760 Bullange.
Directeur Général : Mr Pascal Jacob demeurant 1 rue Pierre Corbier 58130 Guérigny.
Commissaires aux comptes :
Titulaire : CPB Audit dont le siège social est situé «Dragne» à Villapourçon (58370), immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 521 318 170.
Suppléant : Mr Michel Jansen demeurant 3 rue de l'Oratoire 58007 Nevers.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58482921

Etude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul Jourdan, notaire à Luzy (Nièvre), le 22 novembre 2010, enregistré à Nevers (Nièvre)le 25 novembre 2010, bordereau 2010/1447 case n° 1 ext 3110, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI SUD MORVAN CHAROLAIS
Siège : Luzy (Nièvre) 6 avenue de la Gare
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, vente, prise à bail, propriété, administration, gestion, construction, rénovation de tous les biens mobiliers et immobiliers, obtention de tous crédits et, généralement toutes opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Capital social : 650 000 € divisé en 6 500 parts de 100 euros
Apports en numéraire : 650 000 euros.
Gérants : Mr Anthony Fargeot, vétérinaire, célibataire, demeurant à Toulon sur Arroux (71) Bois de Vesvre,
Mr Emmanuel Dumas, vétérinaire, époux de Mme Christine Landrot, demeurant à Luzy (58) 6 avenue de la Gare.
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.
Pour avis et mention
Me Jourdan

AL58482914

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre, il a été constitué une société à responsabilité limitée:
Dénomination sociale: 2AZ OPTIC
Capital: 2500 €
Siège: 47 bis rue henri Bouquillard, 58000 Nevers
Objet: Vente en gros de matéiels d'optique
Durée: 99 ans
Gérant: Mr Gaba Armel, Demeurant au 77 rue de Balleray, 58130 Guérigny
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Nevers,

AL58482913

SCI DESCHAMPS - VRESK

Au capital de 500 euros
Siège social : 32 rue du Clos des Roches
58180 Marzy

Aux termes d'un acte sous eing privés en date à Nevers, du 22 novembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme :société civile immobilière
Dénomination :SCI DESCHAMPS -VRESK
Siège social :32, rue du Clos des Roches - 58180 Marzy
Objet : La société a pour objet :
- L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ;
- La prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Apports :500€ en numéraire
Capital social :500€
Gérance : Monsieur Bruno Deschamps, 5 bis, rue de l' Evêché, 58000 Nevers. Monsieur Sylvain Vresk, 32, rue du Clos des Roches, 58180 Marzy.
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers.

AL58482891

Par acte SSP du 22 novembre 2010, il a été constitué la société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EDABOR
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée
Capital : 1.000 euros
Objet social : le développement commercial, le conseil en stratégie, la vente de produits et de services aux entreprise et aux particuliers et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ,immobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Siège social : 47 Bis, Rue Henri Bouquillard 58000 Nevers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Co-Gérance : Monsieur Grégory, Nicolas Rozier domicilié 29 Rue du Champ de la Croix à Guérigny et Monsieur Vincent Delaval domicilié 29 Rue du Champ de la Croix à Guérigny

AL58482910

DISSOLUTION LIQUIDATION

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon- 5 ter rue de la Gaucherie Nevers - 6 rue Hoche

CARROSSERIE DU MORVAN

SARL au capital de 8000 €
Route de St Saulge - Zone d'activité
58500 Corbigny

RCS Nevers B 482 050 747

L'AGE du 10/11/2010 a décidé la dissolution anticipée de la sté à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions
prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. José Hernandez, dmt Lormes (58140),
18 rue de la Maladrerie, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,
réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en
cours et à en dégager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Lormes (58140), 18 rue de la Maladrerie.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis,

AL58482902

MODIFICATION DE CAPITAL

S.E.L.A.S ELEXIA CLAUDE BLANCH JOSIANE MONTEIRO

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée
au Capital de 210 000 €
Siège Social : 15 Rue Adam Billault,
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 518 431 820

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 30/09/10, a décidé de réduire le capital social de 210 000 € à 180 000 € par voie de diminution du nombre des actions.
Le président, par décision en date du 15/11/10 a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
En conséquence, les mentions antérieurement publiées et relatives au capital social sont ainsi modifiées :
Article 7 - Capital social
210 000 € (ancienne mention)
180 000 € (nouvelle mention)
Pour avis, le président.

AL58482864

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. GC PHOTO

Au capital de 15 000 euros
Siège social
39 avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
RCS Nevers : 429 443 252

Suite à l'A.G.E. du 5 novembre 2010 il résulte que les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Pour avis

AL58482887

CASSIER VRAC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Z.A. de la Guette
58340 Cercy la Tour
493 717 102 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 2 octobre 2010, la collectivité des associés n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la société par application des articles L 227-1 alinéa 3 et L 223-42 du Code de Commerce.
Pour avis

AL58482908

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LA ROSERAIE

SCI au capital de 304.90 €
Siège social
La Roseraie
58640 Varennes Vauzelles
384235610 RCS Nevers

L'AGE du 18/11/2010 a décidé de transférer le siège social de la société à Résidence Cap Marine, Bât C, Appt 321/330, Chemin des Mannes, 83240 Cavalaire sur Mer, à compter du 18/11/2010.

Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Fréjus.

AL58482885

CESSION

FIDAL Société d'Avocats
4 allée Albert Meary 18000 BOURGES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Aux termes d'un acte ssp en date à Nevers du 22 novembre 2010, enregistré à la Recette des impôts de Nevers le 26 novembre 2010, Bordereau n°2010/1452 case n°1 :
- la société «BOULANGERIE PATISSERIE VASCHER SARL», SARL au capital de 50.000 €uros, dont le siège est à Nevers (58000) 1 rue du 14 Juillet, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°381 036 300 a cédé à
- Monsieur Nicolas Dujardin demeurant 1 rue Louis Broglie à Rueil Malmaison (92500), Un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiseries et sandwicherie exploité à Nevers(58), 1 rue du 14 juillet moyennant le prix principal de Cent Cinquante Mille Euros (150.000€).
L'entrée en jouissance a été fixée au 22 novembre 2010.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, dans les bureaux de la société d'avocats FIDAL Parc du Champ de la Chaîne, 41 boulevard du Pré Plantin à Nevers (58) où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.

AL58482918

FIDAL Société d'Avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

Suivant acte SSP en date à Nevers (Nièvre) du 18 novembre 2010, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers le 24 novembre 2010, bordereau n° 2010/1442, case n°7, extrait 3108,
La société ALU-BATIMENT-BOURGOGNE, SARL en liquidation judiciaire au capital de 8 000 euros ayant son siège social 164 route de Nevers, 58180 Marzy, immatriculée 419 873 179 RCS Nevers, représentée par la Selarl Aurélie Lecauday, mandataire judiciaire, 14 avenue Marceau, 58000 Nevers.
A cédé, en application des articles L 631-13 et suivants du code de commerce à la société DOMIBAT, SARL au capital de 5.000 € ayant son siège social 164 route de Nevers, 58180 Marzy, immatriculée 522 925 593 RCS Nevers.
La branche d'activité de «pose et réparation de fermetures, fenêtres et stores» dépendant d' un fonds de commerce plus important (comprenant également l'activité de serrurerie métallerie exclue de la cession) dépendant du redressement judiciaire de la société ALU-BATIMENT-BOURGOGNE.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix de 5.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 3.500 € et au matériel et mobilier pour 1.500 €.
L'entrée en jouissance est intervenue le 05 mai 2010, date fixée par jugement du Tribunal de Commerce de Nevers.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publications légales au Cabinet de la Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau, 58000 Nevers où doit également être adressée la correspondance.
Pour unique insertion.

AL58482911

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCI LES JARDINS DES MOULINS, au capital de 300 €, dont le siège social est 29 rue Gaston Perrot 89100 Sens, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 428 609 978, par délibération du 1er novembre 2010, l'assemblée des associés a modifié le capital le passant à 5 400 €.
Et par décision collective des associés en date du 1er novembre 2010, Mme ALTES épouse DAY Catherine demeurant 29 rue Gaston Perrot 89100 Sens, a été désigné en qualité de gérante, en remplacement de Melle LALY Valérie. Les fonctions du nouveau gérant prennent effet à compter du 1er novembre 2010 et pour une durée non limitée.
L'inscription modificative au RCS sera requise au Greffe du tribunal de commerce de Sens, où le dépôt sera effectué.
Pour insertion,
La gérante

AL89482871

T.Y.M.M.I.

SARL au capital de 10 000 euros
Siège : 10 Rue des Petits Prés
89100 St Denis

489 005 686 RCS Sens

Suivant délibération du 1er Avril 2010, l'AGE a décidé d'étendre l'objet aux activités de travaux d'entretien, d'installation, de petite réparation, de remise en état dans tous immeubles collectifs, particuliers, et généralement dans tous bâtiment de quelque nature que ce soit. Ainsi que l'entretien d'espaces verts et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL89482878

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 novembre 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
archy'MED
Siège social : ZI des Plantes Basses, 89270 Vermenton
Forme : SARL
Capital : 20 000 €
Objet social : La découpe, l'usinage et la transformation de matières plastiques, de résines et toute autre matière composite. L'assemblage de produits finis.
Cogérant : Monsieur Bureau Thierry, 22 Rue Du Poirier de Fer, 94440 Villecresnes
Cogérant : Mademoiselle Beugnon Chantal, 4 Rue du Bois Tacher, Hameau de Fontenille, 89660 Brosses
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89482891

Par acte SSP du 01/12/2010, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
Loïse-Camille
Objet social : Acquisiton de tous biens immobiliers
Siège social :
16 rue de l' Hôpital 89700 Tonnerre.
Capital : 1.000 Euros
Durée : 50 ans
Gérant : M Guillaume Olivier, demeurant 16 rue de l' Hôpital 89700 Tonnerre.
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89482883

Par acte SSP du 19/11/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
RO2 AVENTURE
Objet social : Vente, réparation, entretien, préparation et restauration de véhicules, ventes de pièces et accessoires.
Siège social :
3 rue du petit Villeblevin, 89340 Villeblevin
Capital : 7500 €
Durée :(g) 99 ans
[G)Gérance : M Thomas Monville, demeurant 7 rue parmentier 92200 Neuilly sur seine, et M Rodolphe Boetsch, demeurant 3 bis rue de Féricy, 77590 Fontaine le port
Immatriculation au RCS de Sens.

AL89482882

Aux termes d'acte S.S.P. en date à Monéteau (89) du 03/01/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL Charpentes Monétoises
Siège : 16 rue François Brochet 89470 Monéteau
Objet : fabrication charpentes industrielles, charpentes traditionnelles, pose charpentes, couverture, zinguerie, rénovation, maçonnerie.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 €
Gérance : Mr Ferreira Da Silva Américo demeurant 29 rue Edouard Vaillant 89400 Migennes.
Immatriculation de la société à la chambre des métiers d'Auxerre.
La gérance

AL89482872

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 24 septembre 2010, relative à la création de la SARL : RENOV BATIMENT
Il y a lieu de lire : Immatriculation au RCS de Sens

AL89482881

CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION

Caisse de Congés Payés du Bâtiment
de la région du centre Agrée par l'état
(Arrêté ministériel du 6 avril 1937 J.O
du 9 avril 1937)

Convocation des adhérents en Assemblées Générale Ordinaire, en application des articles 18 à 21 des statuts :
Le vendredi 17 décembre 2010
à 09 heures 30, au siège, 35, rue de

Bellecroix, 03400 Yzeure.
Ordre du jour :Elections des membres élus du Conseil d'Administration
Extrait de l'article 20 des statuts :
Les membres adhérents assistent et votent à l'assemblée par leurs représentants qui sont désignés :
a) Pour ceux des adhérents qui font partie d'un organisme rattaché à la Fédération Française du Bâtiment ou à la Confédération de l'Artisanat et des Petites entreprises du Bâtiment, par le Conseil d'Administration du Syndicat auquel leur organisme syndical est rattaché.
b) Pour les autres adhérents, par le ou les groupements qu'il doivent obligatoirement constituer entre eux.
les noms des représentants désignés par les Syndicats sont notifiés par ceux-ci à la caisse trois jours au moins avant l'Assemblée.
Les représentants désignés par les groupements doivent justifier d'un pourvoir signé de tous les membres du groupement, et le ou les pouvoirs doivent parvenir à la caisse trois jours au moins avant l'Assemblée.
Le Président,
Maurice Dubas

AL89482887

NON DISSOLUTION

SOCIETE 1 K SERVICES

Rcs sens 512100058

«Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 30 octobre 2010 , la collectivité des associés, constatant que les capitaux propres de la société étaient inférieurs à la moitié du capital social, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société»
Pour insertion , le gérant

AL89482890

TRANSFERT DE SIÈGE

GREVIN DISTRIBUTION - SAS au capital de 38 500 € - Avenue Alfred Grévin 89700 Tonnerre - RCS Auxerre 434 305 827. Aux termes du conseil de parrainage du 16/09/2010, il a été décidé de transférer le siège social Tonnerre (89) - Avenue Alfred Grévin à Tonnerre (89) - Route de Paris à compter du 29/09/2010. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL89482888

«SCI VEROMICHEL»

SCI au capital de 272.883,74 €
Siège social : 19 rue du Puits des Dames
89000 Auxerre
412 735 144 RCS Auxerre

Aux termes de l'AGE en date du 29/11/2010, les associés ont décidé de transférer les siège social chez M et Mme Legay, Immeuble Galatée, 20 rue de Provence , 78000 Versailles à compter du 29/11/2010.
L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Versailles.

AL89482889

SARL A.C.T.E

34 rue de la Forêt
91860 Epinay sous Senart
Capital de 8 000 euros
RCS Evry B 479 559 528

Aux termes du procès verbal de AGE du 02/08/10, la société susvisée dont la gérante est Madame Desinde Marie Louise 5, rue Médéric Charot - 77320 Chevru a décidé de transférer son siège social du 34, rue de la Forêt - 91860 Epinay sous Senart, au Impasse Champêtre - 89430 Rugny à compter du 02/08/10. Les statuts seront modifiés en conséquence, et la société qui était immatriculée au RCS d' Evry sous le n° B479 559 528 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre.
Pour avis,
La gérance

AL89482830

SOCIETE D'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE AUXERROISE

Société par actions simplifiée
au capital de 40 896 euros
Siège social
1 boulevard du 11 novembre
89000 Auxerre
425 820 107 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 2 novembre 2010, l'associée unique a décidé :
* de transférer le siège social 1 boulevard du 11 novembre, 89000 Auxerre au 8 rue Blaise Pascal, Zone Industrielle 17180 Perigny à compter du 2 novembre 2010 et modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis, le président

AL89482879

CRUISIN' CARS

SARL au capital de 6000 €
Siège social :
13 Rue Camille Desmoulins,
92130 Issy-les-Moulineaux
519909220 RCS Nanterre

L'AGE du 18/11/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 30 Avenue Vauban, 89100 Sens, à compter du 18/11/2010
Gérance : M. Julien Lesueur, demeurant 1 Allée des Cîteaux - 92130 Issy-Les-Moulineaux
- Augmenter le capital social pour le passer de 6000 € à 15000 €.
Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89482880

NOMINATION

E.S.N.

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 11 rue du Commerce
Z.I. des Sablons ,Äi 89100 Sens
321 338 071 RCS Sens

Aux termes de décisions unanimes des associés du 4 novembre 2010, il résulte que Monsieur Renaud Couchoux, demeurant 1 rue Vent de la Foulère ,Äi 21121 Fontaine les Dijon, a été nommé pour une durée indéterminée en qualité de Président en remplacement de Monsieur André Hennard, démissionnaire. Nomination et démission prennent effet à cette date.
Pour avis
Le Président

AL89482838

E.S.D.

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 653,27 euros
Siège social : 9 rue du Commerce
Z.I. des Sablons, 89100 Sens
385 206 545 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 4 novembre 2010, l'associée unique a nommé Monsieur Renaud Couchoux, demeurant 1 rue Vent de la Foulère ,Äi 21121 Fontaine les Dijon, en qualité de gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Hélène Loisel, démissionnaire. Nomination et démission prennent effet à cette date.
Pour avis
La Gérance

AL89482839

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

L'ETOILE D'AUXERRE

SARL au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 8-10, avenue Gambetta
89000 Auxerre
510 770 803 RCS Auxerre

Le 29 octobre 2010, l'AGO a, nommé aux fonctions de gérant à compter du 1er novembre 2010 Mr Liwu Hu demeurant 169, rue Adolphe Pajeaud à 92160 Antony, en remplacement de Mr Shaoge Su, démissionnaire.

AL89482828

Suivant acte reçu par Maître Pierre Massol, notaire de la Société Civile Professionnelle «Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 23 novembre 2010, enregistré à Sens, le 24 novembre 2010 bordereau n° 2010/963 case n° 5 extrait 29/31
Monsieur Jean-Marc Cornil, conjoint collaborateur, et Madame Irène Rusinek, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Pommiers (42260), Camping de Pommiers,
Ont résilié le contrat de location-gérance consenti à :
La Société dénommée Le Saucil, dont le siège est à Villeneuve sur Yonne (89500)14 rue du Saucil, identifiée au SIREN sous le numéro 510616667.
Concernant le fonds de commerce ci-après désigné :
Un fonds de commerce d'exploitation et de gestion d'un terrain de camping, épicerie, alimentation générale, dépôt de pain, viennoiserie, pâtisserie, dépôt de gaz, confiserie, glaces, vente de boissons à emporter et à consommer sur place. Animations diverses, exploité à Villeneuve sur Yonne (89500), 14 rue du Saucil, lui appartenant, connu sous le nom commercial «Le Saucil».
La résiliation à effet à compter du 23 novembre 2010.
Pour unique insertion
Le notaire

AL89482885

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Pierre Massol, notaire de la Société Civile Professionnelle «Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 23 novembre 2010, enregistré à Sens, le 24 novembre 2010 bordereau 2010/963 case n° 4 extrait 29/29
Monsieur Jean-Marc Cornil, conjoint collaborateur, et Madame Irène Rusinek, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Pommiers (42260), Camping de Pommiers.
A vendu à :
La Société dénommée le Saucil, dont le siège est à Villeneuve sur Yonne (89500) 14 rue du Saucil, identifiée au SIREN sous le numéro 510616667.
Un fonds de commerce d'exploitation et de gestion d'un terrain de camping, épicerie, alimentation générale, dépôt de pain, viennoiserie, pâtisserie, dépôt de gaz, confiserie, glaces, vente de boissons à emporter et à consommer sur place, animations diverses, exploité à Villeneuve sur Yonne (89500), 14 rue du Saucil, lui appartenant, connu sous le nom commercial «Le Saucil», et pour lequel le locataire-gérant cessionnaire est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 510 616 667.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
Il en aura la jouissance à compter du même jour par la confusion de ses qualités de propriétaires et locataire-gérant.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent trente six mille euros (136 000,00 eur), s'appliquant :
* aux éléments incorporels pour cent dix huit mille six cent vingt neuf euros (118 629,00 eur),
* au matériel pour dix sept mille trois cent soixante et onze euros (17 371,00 eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion
Le notaire

AL89482886

FUSION

La société Société Nouvelle Surgel Frais, Société à responsabilité limitée au capital de 7.622.45 euros dont le siège social est à Rue Saint Exupéry BP 30 Parc d'activité «les terres du Canada» 89470 Monéteau immatriculée au RCS de Auxerre sous le n° B 402 794 481, et la société Auribault, société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros dont le siège social est à Route de Saint Dizier 52100 Villiers en Lieu immatriculée au RCS de Saint Dizier sous le n° B 515 870 541, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société Société Nouvelle Surgel Frais par la société Auribault, à qui la société SNSF ferait apport de la totalité de son actif, évalué à 1 032 028 euros à charge de la totalité de son passif, évalué à 889 594 euros, soit un apport net d'un montant de 142 434 euros.
En vue de rémunérer l'apport effectué par la société Société Nouvelle Surgel Frais, la société Auribault procédera à une augmentation de capital de 47 700 euros par l'émission de 795 actions de 60 € nominal chacune, entièrement libérées, assorties chacune d'une prime de fusion s'élevant à 94 734 euros.
Il est prévu que ces 5 000 parts sociales seront attribuées aux associés de la société Société Nouvelle Surgel Frais à raison de 795 actions de la société Auribault.
Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société Société Nouvelle Surgel Frais depuis la date du 01 avril 2010 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charges par la société Auribault.
Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive suivante de l'approbation par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés du projet de fusion.
Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis.
Pour avis

AL89482884

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire — 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* — 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire — 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* — 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

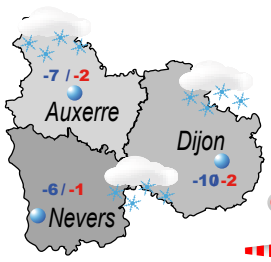
ABO2010-1052

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶ Prévisions **météo** du 03 au 09 décembre 2010

Vendredi 3 Décembre



Neige
Un ciel nuageux et des chutes de neige en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -11 à -9 °C
T° maxi : -2 à 0 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Xavier
Soleil : 08:24 - 17:25
Lune : 05:52 - 15:33

Samedi 4 Décembre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel ce samedi. Les vents resteront modérés

T° mini : -11 à -9 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Sud 20 km/h

Ste Barbara
Soleil : 08:25 - 17:25
Lune : 07:06 - 16:16

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 5 Décembre



Pluie et neige
Des précipitations de pluie et neige mêlées sont attendues pour ce dimanche. Les températures seront en hausse et les vents modérés.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 1 à 3 °C

Vents : Sud-Est 30 km/h

St Gérald
Soleil : 08:26 - 17:24
Lune : 08:14 - 17:06

Prévisions à 7 jours

Lundi 6 au Mercredi 8 Décembre :

Pluie et neige mêlées en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 0 à 3 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Jeudi 9 au Dimanche 12 Décembre :
De jeudi à samedi, quelques nuages et éclaircies se partageront le ciel. Quelques chutes de neige sont attendues pour ce dimanche.

Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : -5 à 0 °C T° maxi. : 0 à 2 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

		8				5	7	2
4			3		7		6	
	9	7		2	1			
8			2				3	7
			1		8			
2	4				3			8
			4	1		7	2	
	7		6		2			4
5	2	4				3		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	3	8	9	4	6	5	7	2
4	5	2	3	8	7	9	6	1
6	9	7	5	2	1	4	8	3
8	1	9	2	5	4	6	3	7
7	6	3	1	9	8	2	4	5
2	4	5	7	6	3	1	9	8
3	8	6	4	1	5	7	2	9
9	7	1	6	3	2	8	5	4
5	2	4	8	7	9	3	1	6

▶ **Télévision** Sélection du 04 au 10 décembre 2010

Samedi 4

TF1
20.45 Élection de Miss France. Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, en direct de Caen.
23.45 Miss France «Quand le rêve devient réalité».
00.50 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.

FRANCE 2
20.35 Téléthon 2010 «La grande fête». Divertissement présenté par Sophie Davant et Nagui.

FRANCE 3
20.35 Adresse inconnue : «Retour de flammes», «Une amie de famille», «Quelques jours». Série avec David Brécourt, Raphaëlle Agogué.
23.40 Péril en la demeure ★★★. Comédie dramatique (1984) de M. Deville, avec Christophe Malavoy (1h38) ⓭. *Brillant, mais érotique.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Ensorcelés». Documentaire.
21.30 L'aventure humaine «La Fayette, un héros méconnu».
22.25 Breaking bad (10 et 11/13). Série avec Bryan Cranston.

M6
20.45 Pékin Express, duos de choc «Khajuraho et les secrets du Kamasutra». Divertissement.
22.55 Enquête exclusive autour du monde «Fiesta, cocaïne et pickpockets : Fièvre à Barcelone» ⓭.

CANAL +
20.50 La musicale «Spéciale Gorillaz».

Dimanche 5

TF1
20.45 Le cœur des hommes ★★. Comédie (2003) de Marc Esposito, avec Gérard Darmon (1h42). *Un bon film choral.*
22.45 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Zodiac ★★. Thriller (2007) de David Fincher, avec Jake Gyllenhaa (2h36) ⓬. *Bien fait, mais un peu long.*
23.15 Faites entrer l'accusé «André et Geneviève Gournier...».

FRANCE 3
20,35 Un village français : «La planque», «Si j'étais libre» ★★★. Téléfilm avec Robin Renucci. *Très prenant.*
22.10 Un village français… Ils y étaient «La condition des femmes».
22.50 Déshabillez-nous.

ARTE
Passion cinéma
20.40 La baie des Anges ★★★. Comédie dramatique en NB (1963) de Jacques Demy, avec Jeanne Moreau (1h30). *Superbe.*
22.00 Gala du Prix du cinéma européen 2010.

M6
20.45 Zone interdite «Mensonges, sexe, trahisons : Ces secrets qui détruisent la famille». Magazine.
22.45 Enquête exclusive.

CANAL +
20.55 Football «Saint-Étienne/Bordeaux».

Lundi 6

TF1
20.45 Les toqués «La cuisine de l'amour» ★. Téléfilm avec Ingrid Chauvin, Édouard Montoute, Daniel Russo. *Amusant, mais lourd.*
22.30 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓭.
00.55 Au Field de la nuit, avec J. Van Hamme, B. Werber, J.-P. Guéno, M. Gregorio, H. Loevenbruck.

FRANCE 2
20.35 Cold case. Série ⓭.
22.10 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Pièces à conviction «Plastique : Alerte aux toxiques». Magazine présenté par Élise Lucet.
22.55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Cyrano de Bergerac ★★★. Drame (1989) de J.-P. Rappeneau, avec Gérard Depardieu, Anne Brochet, V. Perez (2h18). (voir Sélection)
23.00 Le rossignol et autres fables. Opéra de Stravinsky, avec l'Orchestre de l'Opéra National de Lyon, dirigé par K. Ono.

M6
20.45 Into the wild ★★★. Drame (2007) de Sean Penn, avec Emile Hirsch (2h23). (voir Sélection)
23.20 Memories ★★. Thriller (2004) de R. Suso Richter, avec Ryan Phillippe (1h27) ⓬. *Prenant.*

CANAL +
20.50 Mafiosa (5 et 6/8) ★★ ⓬. *Prenant, mais violent.*

Mardi 7

TF1
20.45 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓭.
23.15 Près de chez vous : «Survivre au crédit», «Je veux savoir d'où je viens…». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Prise directe «Ils ont tout sacrifié par amour». Magazine.
22.55 Un jour, un destin «Gérard Depardieu : Blessures secrètes».
00.30 Les disparus de Saint-Agil ★★. Comédie dramatique en NB (1938) de Christian-Jaque, avec E. von Stroheim (1h34). *Charmant*

FRANCE 3
20.35 Tous vos amis sont là… «Antoine de Caunes». Divertissement présenté par O. Minne, avec José Garcia, Philippe Gildas, J.-P. Gaultier, Emma de Caunes, etc.
23.05 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 L'année du chat ★★. Policier (1988) de D. Graf, avec Götz George (1h53). *Excellent.*
Haro sur l'euro !
22.35 Euro, quand les marchés attaquent ★★★. *Passionnant.*
23.35 Faiseurs d'euro ★★★.

M6
20.45 L'espoir de l'année «Artisan fleuriste». Divertissement.
22.35 Profession fleuristes.

CANAL +
20.45 Champions League «Manchester United/Valence».

Mercredi 8

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Marseille/Chelsea».
22.55 «V». Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 Fais pas ci, fais pas ça : «Couper le cordon», «Aimez-vous Chopin ?» ★★★. Série avec Isabelle Gélinas. *Très amusant.*
22.25 Le bureau des plaintes. Magazine de Jean-Luc Lemoine.

FRANCE 3
20.35 Le festin de Noël ★★★. Documentaire avec B. de Rozières, Yann Queffélec, Michel Roth, Gérard Passedat, Olivier Roellinger, M. Troisgros, etc. (voir Sélection)
22.30 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Quand les nazis filmaient le ghetto» ★★. (voir Sélection)
22.10 Le dessous des cartes.
22.20 7 ans ★. Comédie dramatique (2006) de J.-P. Hattu, avec Valérie Donzelli (1h22). *Ennuyeux.*

M6
20.45 La France a un incroyable talent «1/2 finale». Divertissement avec S. Edelstein, G. Rozon, Dave.
23.55 Stéphane Guillon «Formule épicée !». Divertissement ⓭.

CANAL +
20.50 Coco Chanel & Igor Stravinsky ★. Comédie dramatique (2009) de Jan Kounen, avec Anna Mouglalis (1h54) ⓭. *Très ennuyeux.*

Jeudi 9

TF1
20.45 RIS police scientifique : «Revivre encore», «Cercueil volant», «Nuit blanche». Série avec Philippe Caroit, Pierre-Loup Rajot ⓭.
23.45 Esprits criminels. Série avec Mandy Patinkin ⓭.

FRANCE 2
20.35 À vous de juger. Magazine présenté par Arlette Chabot.
23.10 Infrarouge : «Françafrique (1/2) : La raison d'État», «Voile sur la République». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Antony Zimmer ★★. Thriller (2005) de Jérôme Salle, avec Sophie Marceau, Yvan Attal, Sami Frey (1h25) ⓭. *Original et brillant.*
22.35 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Rois et reine ★★. Drame (2004) de Arnaud Desplechin, avec Emmanuelle Devos, Mathieu Amalric (2h27). *Très bien fait.*
23.05 Jeans, une planète en bleu. Documentaire.

M6
20.45 Lie to me : «L'enfer du devoir», «Dans ses yeux…», «Rien n'est absolu». Série avec T. Roth ⓭.
23.15 Sons of anarchy. Série avec Adam Arkin ⓬.

CANAL +
20.50 Les piliers de la Terre (1 et 2/8) ★★★. Série d'après Ken Follett, avec Ian McShane, Donald Sutherland ⓬. (voir Sélection)

Vendredi 10

TF1
20.45 Le meilleur des Enfoirés «Les 20 ans». Divertissement avec Mimie Mathy, Garou, Muriel Robin, Marc Lavoine, Jenifer, etc.
23.30 C'est quoi, l'amour ?

FRANCE 2
20.35 Nicolas Le Floch «Le grand veneur» ★★. Téléfilm avec Jérôme Robart, Mathias Mlekuz (1h35) ⓭. *Un excellent épidose.*
22.05 Avocats et associés «La damnation rend sourd» ★. Série avec Frédéric Gorny. *Très moyen.*
23.00 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique. Magazine avec Sylvie Vartan, Nicole Garcia, Serge Moati.

ARTE
20.40 Double jeu «Infiltré chez les ripoux» ★★. Téléfilm avec Senta Berger (1h28). *Un bon suspense.*
22.10 Les dernières nouvelles du sexe (2). Documentaire.
22.55 Grand format «Himalaya, le chemin du ciel» ★. *Beau, mais lent.*

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓭.

CANAL +
20.50 Tout… sauf en famille ★. Comédie (2008) de Seth Gordon, avec Vince Vaughn, Reese Witherspoon (1h25). *Lourd et vulgaire.*

SÉLECTION


DR

Into the wild - Issu d'une famille aisée, élève doué tout juste diplômé, Christopher McCandless, 22 ans, est promis à une brillante carrière. Il décide, pourtant, de renoncer à cet avenir tout tracé et prend la route avec un sac à dos comme seul bagage. En adaptant le livre de Jon Krakauer, qui relatait une histoire authentique, Sean Penn signe un drame puissant, parfois emphatique et exalté, mais, le plus souvent, traversé par un souffle épique et intimiste. La beauté épurée et majestueuse de ces espaces sauvages a un profond impact sur le cheminement intérieur du héros et sur le sens qu'il va donner à ces rencontres qui vont jalonner son périple. Le film atteint alors une profondeur humaine inattendue. L'égoïsme immature du héros laisse peu à peu la place à un désir de pardon et d'ouverture à l'autre. À bout de force, il écrira : «Le bonheur n'est réel que s'il est partagé.». ***Lundi 6, sur M6, à 20h45.***

Cyrano de Bergerac - Avec une caméra virevoltante, du rythme, du style et une réalisation inventive, Rappeneau a donné une nouvelle jeunesse à son héros. Gérard Depardieu épouse à merveille le panache, la grandeur et les blessures de Cyrano, tandis qu'Anne Brochet lui prête sa grâce fragile. Dans cette œuvre cinématographique et non théâtrale, les alexandrins sont dits avec tant de fluidité qu'on en oublie qu'il s'agit de vers. ***Lundi 6, sur Arte, à 20h40.***

Le festin de Noël - Au Ritz, sept chefs étoilés préparent un festin de Noël. Ensemble, ils cumulent seize étoiles (si l'on compte les trois rendues récemment par Olivier Roellinger). Il est magnifique, ce documentaire qui rend hommage au talent de ces grands chefs, mais aussi à celui de leurs fournisseurs. Ce voyage à travers la France des produits et de la gastronomie (inscrite au patrimoine de l'humanité) est un régal. ***Mercredi 29, sur France 3, à 20h35.***

Les mercredis de l'histoire «Quand les nazis filmaient le ghetto - Les historiens ont cru que les films tournés par les nazis et trouvés en 1954, représentaient la vie dans le ghetto. Mais, en 1998, la découverte du «making of» de ces films les a éclairés. Ces images truquées sont poignantes, car elles expriment des choses malgré elles. Le croisement de ces archives brutes avec les témoignages des survivants est bouleversant. ***Mercredi 8, sur Arte, à 20h40.***

Les piliers de la Terre (1 et 2/8) - Au XII[e] siècle, en Angleterre, Henri I[er] meurt, et la lutte pour sa succession est féroce. Produite par Ridley Scott, cette adaptation de Ken Follett a bénéficié d'un budget important. La reconstitution de l'époque est de grande qualité et montre bien la grande misère du peuple. Cette histoire d'ambition et de pouvoir est très prenante, mais assez violente et illustrée de scènes très suggestives. ***Jeudi 9, sur Canal +, à 20h50.***

Gastronomie

Étape gastronomique à Chablis

Dans le cadre du congrès de l'association des «*Cuisineries Gourmandes*», un forum des Traditions Culinaires de Bourgogne s'est tenu au cellier du Petit Pontigny à Chablis, réunissant professionnels de la restauration et du tourisme.



Après «*la cuisine au vin*» à Chablis et «*le Pré aux clercs*» à Dijon, «*le Jardin Gourmand*» à Auxerre est le troisième restaurant de Bourgogne à adhérer aux «*Cuisineries Gourmandes*», portant haut les couleurs de «*Maître restaurateur*».

Désormais inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco, «*le repas gastronomique des Français*» a depuis longtemps ses défenseurs, à l'image de l'association des «*Cuisineries Gourmandes des provinces françaises*» qui a tenu congrès le 22 novembre dernier à Chablis. L'occasion d'organiser un «*forum des traditions culinaires artisanales*» autour des spécialités de Bourgogne, dédié à la valorisation des savoir-faire gastronomique et des produits du terroir. Nées à l'initiative de Claude Izard, son actuel président, les «*Cuisineries Gourmandes*» ont pour vocation de faire connaître et défendre la qualité des cuisines françaises ainsi que de transmettre l'histoire culinaire des terroirs. Seule association à avoir mis en place depuis 1997, une «*Certification de Services*» dans le domaine de la restauration traditionnelle, «*Cuisineries Gourmandes*» s'engage sur quatre points majeurs : une fabrication totale des plats cuisinés, à partir de produits frais régionaux, une qualification professionnelle du personnel, une traçabilité des produits «*de la terre à l'assiette*», ainsi qu'une écoute et un suivi des clients. Avec comme seul viatique : «*plus de vérité, plus de santé, plus de plaisir !*»

« Nous sommes ce que nous mangeons ! »

Un concept que connaît bien Daniel-Etienne Defaix, viticulteur chablisien passé maître dans l'activité oenotouristique et premier restaurateur bourguignon à rejoindre les rangs de l'association : «*nous ne recherchons pas la course aux étoiles et préférons rester dans un style de «bistronomie» pour reprendre un terme à la mode, alliant art de vivre et gentillesse… Notre image : du bon, du beau, du bien !*» Parmi la centaine de professionnels présents pendant ces deux jours, plusieurs journalistes, parmi lesquels Périco Legasse, chroniqueur gastronome au journal Marianne, pour qui : «*s'il y a un élément cordial, consensuel, qui détermine l'identité nationale, c'est bien la gastronomie, tout le reste n'est qu'hypothèse. Nous sommes ce que nous mangeons !*»

Promouvoir les métiers de l'artisanat alimentaire fait partie des missions que se sont données les «*Cuisineries Gourmandes*». Un véritable combat au quotidien, à l'heure du «*prêt à manger*» et du micro ondes prônés par l'industrie alimentaire. Les chiffres en témoignent: un jeune consacre aujourd'hui 8% de son budget à l'alimentation, là où ses parents en consacraient 15% et ses grands-parents 20%. Durée moyenne du temps de repas quotidien en 1975 : 1h30, pour 31 minutes aujourd'hui ! Si les fondamentaux de la restauration restent «*l'assiette et le service*», les restaurateurs doivent répondre désormais aux nouveaux comportements des consommateurs, avec cette adéquation impossible à résoudre : «*du moins cher, du plus rapide, du moins structuré, du plus généreux et du plus qualitatif !*» La tâche n'en est que plus valorisante. Principal argument touristique de notre pays, la gastronomie française est une tradition valorisant de multiples acteurs du patrimoine, que ce soit dans le domaine du tourisme, de l'agriculture, de l'artisanat ou de la culture. La restauration a encore de beaux jours devant elle, comme se plait à l'affirmer Daniel Defaix : «*crions haut et fort, tous ensemble, que la gastronomie a un magnifique avenir, qu'il faut ré enchanter les jeunes et leur faire savoir qu'il y a là l'assurance d'un emploi et d'un bel emploi ! Pour être restaurateur, c'est très simple, il faut aimer les autres et être le rayonnement de cette terre qu'on aime. C'est ma démarche et c'est mon plaisir !*»

DOMINIQUE BERNERD



L'occasion pour plusieurs producteurs du réseau «*Bienvenue à la ferme*», de présenter aux restaurateurs présents, quelques spécialités icaunaises.



Premier viticulteur chablisien à ouvrir un caveau au public en 1987, Daniel-Etienne Defaix est passé maître en matière d'oenotourisme, après en avoir été le pionnier.

▶ Interview

Perico Legasse, chroniqueur gastronomique au journal Marianne :



TdB : Votre vision du monde de l'agriculture ?
Perico Legasse : *«d'abord, on se rend compte qu'il n'y en a presque plus et, avec les problèmes de «malbouffe», de grande distribution, les gens ont enfin compris que les paysans étaient l'avenir et qu'on aura besoin d'eux pour se nourrir normalement. De même qu'ils ont compris le rôle néfaste des commissions de référencement dans les contrats qui lient les producteurs à la grande distribution, faisant des paysans, des personnes exploitées et mal traitées. Sous d'autres formes, le processus est resté le même depuis le moyen âge, rien n'a changé, ils sont toujours corvéables et taillables à merci !»*

Comment expliquer la part prépondérante de produits manufacturés dans les caddies des consommateurs, au détriment de produits de base ?
«Par un appauvrissement culturel, une méconnaissance des informations et surtout, un phagocytage du mental par les moyens de communication modernes. Regardez à la télé ! La pub fait que pour l'enfant aujourd'hui, l'acte nutritionnel n'est plus qu'un acte ludique, au sein d'une référence commerciale. On ne mange plus un produit, mais une marque et un concept ! Evidemment, ça, c'est de «l'anti agriculture» ! Pauvre agriculture, qui essaie de référencer ses produits dans un schéma culturel, alors que l'outil de transmission de l'information qu'est la publicité efface complètement ce paramètre…»

Le rôle des restaurateurs aujourd'hui ?
«Ils doivent être, pour ceux qui le veulent bien, des ambassadeurs, tout en acceptant, s'ils veulent rester la star de leur restaurant, de mettre les produits en avant et non leur personne. Pas toujours évident, dans un monde de communication où la règle est de mettre l'individu sur le devant de la scène. De toute façon, il n'y a pas de bons restaurateurs sans bons produits. J'ai une adéquation simple à ce sujet : pas de cuisine sans produits, pas de cuisinier sans cuisine, pas de gastronomie sans cuisiniers et par conséquence, pas de gastronomie sans paysans !»